



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



UNIVERSIDADE
DE ÉVORA



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

UNIVERSIDADE DE ÉVORA

**Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural -
Master Erasmus Mundus TPTI**

(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation,
Didactique)

***LA MUSÉALISATION DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL CHEZ LES
MINORITÉS ETHNIQUES DU SÉNÉGAL ORIENTAL :
LE CAS DES BEDIK***

***THE MUSEUMIZATION OF INTANGIBLE HERITAGE AMONG
ETHNIC MINORITIES IN EASTERN SENEGAL:
THE CASE OF THE BEDIK***

Présenté par :
M. MACTAR SIDY MBAYE

Sous la direction de :
Prof. Maria Antonia Marques Fialho COSTA CONDE

Évora, Septembre 2020

UNIVERSIDADE DE ÉVORA



UNIVERSIDADE
DE ÉVORA



UNIVERSIDADE DE ÉVORA

**Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural -
Master Erasmus Mundus TPTI
(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire,
Valorisation, Didactique)**

***LA MUSÉALISATION DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL CHEZ LES
MINORITÉS ETHNIQUES DU SÉNÉGAL ORIENTAL :
LE CAS DES BEDIK***

***THE MUSEUMIZATION OF INTANGIBLE HERITAGE AMONG
ETHNIC MINORITIES IN EASTERN SENEGAL:
THE CASE OF THE BEDIK***

**Présenté par :
M. MACTAR SIDY MBAYE**

**Sous la direction de :
Prof. Maria Antonia Marques Fialho COSTA CONDE**

ÉVORA, Septembre 2020

MEMBRES DU JURY

Président – Pr. Ana Cardoso de Matos (Univ. Évora)

Directeur du mémoire – Pr. Antónia Fialho Conde (Univ. Évora)

Examineur principal – Pr. Filipe Themudo Barata (Univ. Évora)

Examineur de l'université partenaire (Padoue) – Pr. Ferdinando Fava

Autre - Sofia Capelo (Univ. Évora)

DEDICACES

A ma défunte mère, Françoise Colette SALLAH, pour tout ce qu'elle a enduré afin de nous voir sur le chemin de la réussite.

A mon défunt père, Cheikh Ahmed Tidiane MBAYE, un papa exemplaire, mais aussi un grand ami qui m'a inculqué toutes ces valeurs qui ne cesseront jamais de me servir de repères dans ce bas monde

A mon défunt frère, Abdoul Aziz MBAYE, que la terre de Pikine lui soit légère

REMERCIEMENTS

Je rends grâce au Bon Dieu avant toute chose, de m'avoir permis de réaliser ce modeste travail de recherche durant ces deux bonnes années

Une reconnaissance toute particulière à l'Union Européenne qui a bien voulu parrainer ce master TPTI Erasmus Mundus.

Je remercie également les Universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne, de Padoue et d'Evora pour l'accompagnement et les nombreuses expériences qu'elles ont mises à notre disposition.

Une mention spéciale au Professeur Antonia Fialho CONDE qui a eu la générosité énorme de gérer la direction de ce travail en amont et en aval.

Je n'oublie pas mon collègue, ami et frère, Monsieur Abdoulaye GAYE et sa famille pour toute l'assistance qu'ils m'ont apportée dans ce programme.

A tous les professeurs de ce prestigieux Master, le corps administratif des trois universités, mais aussi l'Université d'Oviedo en Espagne pour mon programme de mobilité.

A mon oncle Marc SALLAH et sa famille.

Mes remerciements vont à l'endroit du Ministère de la Culture et de la Communication pour leur assistance sur plusieurs plans (la Direction du Patrimoine Culturel, Le Musée des Civilisations Noires, la Direction des Arts, le Village Communautaire de Bandafassi, Le Centre d'interprétation de Toubacouta, etc.)

Un grand Merci à ma famille, Mamadou Lamine MBAYE, Ndeye Sokhna MBAYE, Khalifa Ababacar MBAYE, Pape Pierre MBAYE et Massamba MBAYE.

De chaleureux remerciements à ma femme Oumy Ndao MBAYE, qui a eu le courage de supporter ma si longue absence.

A Monsieur Papa Baba NDIAYE, Animateur Culturel, mon mentor dans ce métier de la Culture.

A tous mes collègues du Ministère de la Culture et de la Communication

TABLES DES MATIERES

Dédicaces.....	3
Remerciements.....	4
Abréviations	7
Liste des figures	8
Résumé du Projet.....	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	13
PREMIERE PARTIE	22
Chapitre 1 : Méthodologie et État de l'art.....	23
1.1. Méthodologie de cueillette d'information et traitement des donnés.....	25
1.1.1. Sources.....	25
1.1.1.1. Sources écrites.....	25
1.1.1.2. Sources orales.....	30
1.1.1.3. Sources iconographiques.....	32
1.2. État de l'Art	32
Chapitre 2 : Caractérisation du cadre de l'étude.....	41
2.1. Approche historique.....	42
2.2. Découpage administratif de la région de Kédougou.....	44
2.3. Données géographiques.....	45
2.4. Situation démographique et socio-économique.....	46
DEUXIEME PARTIE	49
Chapitre 3 : Le Patrimoine Culturel immatériel chez les Bedik.....	50
3.1. Historique du Patrimoine culturel immatériel.....	51
3.2. Les typologies du Patrimoine Culturel immatériel.....	56
3.2.1. Les traditions et expressions orales	57
3.2.2. Les arts du spectacle.....	59
3.2.3. Les pratiques sociales, les rites et les événements festifs.....	59
3.2.4. Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers.....	62
3.2.5. Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.....	64
3.3. Dynamiques de Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel.....	68
3.3.1. Au niveau international.....	68
3.3.2. Au niveau national.....	71
3.3.3. Au niveau local.....	74
3.4. Patrimonialisation de l'immatériel.....	76
3.4.1. Processus de patrimonialisation.....	77
3.4.2. Stratégies de patrimonialisation.....	78
3.5. Patrimoine immatériel et Développement durable.....	79
3.6. Analyse et interprétation des données.....	81
Chapitre 4 : Muséalisation du PCI.....	86
4.1. Cadre historique.....	87
4.2. Contribution de l'ICOM.....	90
4.3. Typologies de musées pour le patrimoine immatériel.....	93
4.3.1. Le Centre d'interprétation.....	93
4.3.2. L'Ecomusée.....	96
4.3.3. Le musée de civilisation.....	99

4.3.3.1. La vision révolutionnaire du Musée des Civilisations Noires	99
4.4. L'approche muséale comme stratégie de sauvegarde du PCI.....	101
4.4.1. Rôle des communautés dans la muséalisation.....	103
4.4.2. L'apport de la recherche.....	104
4.4.3. La muséalisation du PCI et le patrimoine digital.....	105
TROISIEME PARTIE	107
Chapitre 5 : Projet des Chemins de l'immatériel en territoire bedik	108
5.1. Résumé du Projet	109
5.2. Localisation du Projet.....	110
5.3. Analyse contextuelle.....	110
5.4. Justification du Projet.....	112
5.5. Objectifs de développement du projet.....	113
5.5.1. Objectif global.....	113
5.5.2. Objectifs spécifiques.....	113
5.6. Résultats attendus.....	113
5.7. Description du projet.....	114
5.7.1. Structure porteuse du projet.....	114
5.7.2. Activités du projet.....	114
5.7.3. Moyens humains.....	115
CONCLUSION	116
BIBLIOGRAPHIE	119
PROJET COLLECTIF	131
ANNEXE	153
Annexe 1 : Guides d'entretien des Chefs de Village / artisans / musées	i
Annexe 2 : Fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel	iv

ABRÉVIATIONS

AME : Association des Minorités Ethniques

ANS : Archives Nationales du Sénégal

ANSD : Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie

ARD : Agence Régionael de Développement

ASPAC : Alliance Asie Pacifique

CCR : Centre Culturel Régional

DPC : Direction du Patrimoine Culturel

ENA : Ecole Nationale des Arts

FESMAN : Festival Mondial des Arts Nègres

FEMS : Fédération des Ecomusées et Musées et Société

ICOFOM : Comité International pour la Muséologie du Conseil International des Musées

ICOM : Conseil International des Musées

ICOMOS : Conseil International des Monuments et des Sites

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MCN : Musée des Civilisations Noires

MEDINS : Mediterranean Intangible Space

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PCI : Patrimoine Culturel Immatériel

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Poterie de femme bedik en finition.....	65
Figure 2 : La technique du colombin.....	65
Figure 3 : L’arbre à palabre transformé en atelier de vannerie.....	66
Figure 4 : Atelier de Gerard Keita, le forgeron bedik de Bandafassi.....	67
Figure 5 : Travail du fer au feu.....	67
Figure 6 : Coiffure de femme bedik.....	67
Figure 7 : Coiffure et parure.....	67
Figure :8 : Kankurang manding.....	73
Figure 9 : Le sage et préparateur mystique.....	73
Figure 10 : L’Art de la vêtue des femmes bedik.....	78
Figure 11 : Fabrication locale de boucle d’oreille en métal,.....	78
Figure 12 : L’Ecomusée de Diakhao dans la région de Fatick (Centre).....	95
Figure 13 : Centre d’Interprétation de Toubacouta	97
Figure14 : Le Village Communautaire de Bandafassi.....	98
Figure15 : Le Musée des Civilisation Noires de Dakar.....	100
Figure16 : Hall d’accueil du Musée des Civilisation Noires de Dakar.....	100
Figure 17 : Parcours touristique les Chemins de l’immatériel en territoire bedik.....	109
Figure 18 : Plaine de Bandafassi depuis les montagnes de Dindéfelo.....	112
Carte 1 : Carte historique de la zone de Kédougou.....	43
Carte 2 : Carte administrative de la région de Kédougou.....	45
Carte 3 : Zone protégée de Bandafassi et le tampon.....	47

« La sagesse des hommes est contenue dans les proverbes et quand les enfants manient les proverbes, c'est signe qu'ils ont profité du voisinage des adultes »

Djibril Tamsir NIANE

La Muséalisation du Patrimoine immatériel chez les minorités ethniques du Sénégal oriental: le cas des Bédik

Résumé :

Depuis la fameuse lettre de la Bolivie adressée à l'UNESCO relative à la protection des cultures traditionnelles, l'institution chargée de la science, l'éducation et de la culture des Nations Unies s'est mise dans une dynamique visant à créer un instrument normatif pour la sauvegarde du patrimoine vivant.

L'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003, a ouvert de nouvelles perspectives et posé de véritables défis dans le cadre de sa gestion par les Etats parties et les communautés. Un enjeu que le Conseil International des Musées a très tôt compris en consacrant sa 20^{ème} Conférence générale à Séoul en 2004 à la thématique du rôle des musée dans la sauvegarde du PCI. L'entrée en vigueur de la Convention permet à certains pays d'expérimenter ce rôle des musées dans la sauvegarde du PCI. La fécondité de ce sujet a produit des effets considérables dans le domaine de la recherche. Des tentatives de muséalisation de l'immatériel se sont révélées au Sénégal avec l'avènement des centres d'interprétation et des écomusées dans les années 2000.

Cette étude a pour but de savoir en quoi la muséalisation est-elle une stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel chez les minorités ethniques du Sénégal Oriental, précisément les bedik. La muséalisation d'un parcours touristique mettant en exergue les pratiques et expressions culturelles bedik, ainsi que les savoirs et savoir-faire traditionnels peut-elle contribuer pleinement à la sauvegarde de ces immenses richesses immatérielles.

Mots-clés : Muséalisation – Patrimoine immatériel – minorités ethniques – Sénégal - Bedik

A musealização do património imaterial entre as minorias étnicas do leste do Senegal: o caso do povo Bédik

Resumo :

Desde a famosa carta da Bolívia à UNESCO sobre a protecção das culturas tradicionais, a agência das Nações Unidas responsável pela ciência, educação e cultura tem vindo a trabalhar para a criação de um instrumento de normalização para a salvaguarda do património vivo.

A adopção da Convenção para a Salvaguarda do Património Cultural Imaterial em 2003 abriu novas perspectivas e colocou verdadeiros desafios à sua gestão pelos Estados Partes e comunidades. O Conselho Internacional de Museus compreendeu esta questão muito cedo quando dedicou a sua 20ª Conferência Geral em Seul, em 2004, ao tema do papel dos museus na salvaguarda da ICH. A entrada em vigor da Convenção permite que alguns países experimentem o papel dos museus na salvaguarda da ICH. A fecundidade deste tópico tem tido efeitos consideráveis no campo da investigação. Tentativas de musealização do intangível foram reveladas no Senegal com o advento de centros de interpretação e de ecomuseus nos anos 2000.

O objectivo deste estudo é descobrir de que forma a musealização é uma estratégia para salvaguardar o património cultural imaterial entre as minorias étnicas do leste do Senegal, especificamente os bedik. Pode a musealização de uma rota turística que destaque as práticas e expressões culturais bedik, bem como os conhecimentos e know-how tradicionais, contribuir plenamente para a salvaguarda destas imensas riquezas intangíveis?

Palavras-chave : Musealização - Património imaterial - minorias étnicas - Senegal - Bedik

The Museumization of the intangible Heritage among Ethnic Minorities in Eastern Senegal: the Case of the Bédik people

Abstract:

Since Bolivia's famous letter to UNESCO on the protection of traditional cultures, the United Nations agency responsible for science, education and culture has been working towards the creation of a standard-setting instrument for the safeguarding of living heritage.

The adoption of the Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage in 2003 has opened new perspectives and posed real challenges for its management by States Parties and communities. The International Council of Museums understood this issue very early on when it devoted its 20th General Conference in Seoul in 2004 to the theme of the role of museums in safeguarding ICH. The entry into force of the Convention allows some countries to experiment with the role of museums in safeguarding ICH. The fruitfulness of this topic has had considerable effects in the field of research. Attempts to musealize the intangible was revealed in Senegal with the advent of interpretation centers and ecomuseums in the 2000s.

The purpose of this study is to find out in what way museumization is a strategy for safeguarding the intangible cultural heritage among the ethnic minorities of Eastern Senegal, specifically the bedik. Can the museumization of a tourist route highlighting Bedik cultural practices and expressions, as well as traditional knowledge and know-how, fully contribute to the safeguarding of these immense intangible riches?

Keywords : Museumization - Intangible heritage - ethnic minorities - Senegal - Bedik

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Deux bonnes années d'apprentissage, de découvertes et de partages d'expériences dans différents pays d'Europe (Portugal, France, Italie et Espagne) ont rythmé cette belle aventure du Programme Erasmus Mundus. Avec le Master TPTI, nous avons accompli un rêve dans notre plan de carrière, celui d'acquérir des compétences de haute facture dans les domaines du patrimoine et paysage industriel qui, en toute franchise, n'étaient point dans nos champs de connaissances. Ainsi, nous avons eu l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement d'une importance toute particulière, d'éminents professeurs de grandes universités et des professionnels du secteur de la culture et du Patrimoine.

Cet important programme nous a offert l'occasion de mener des travaux de recherche sur la muséification de l'immatériel chez les minorités ethniques du Sénégal oriental : le cas des Bedik. Durant ce parcours, nous avons acquis de nouvelles approches méthodologiques dans notre thématique.

Justification du choix du sujet

Le monde de la recherche a certes consacré assez de travaux au patrimoine ethnologique, mais avec l'adoption de la Convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO en 2003 à Paris, le domaine s'est considérablement enrichi. Il s'agit des questionnements portant sur la reconnaissance de l'ensemble des pratiques culturelles et sociales permettant à un peuple ou un groupe social de s'identifier au monde. Dès lors, d'énormes réflexions se tiennent à travers le monde entier, dans le seul but de s'interroger sur la manière de préserver et de valoriser cette nouvelle catégorie de patrimoine.

La ratification de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel par 178 des 193 pays membres de l'UNESCO (situation de 2018)¹ dans le monde, montre l'importance et la portée que ces états parties accordent à cet instrument normatif, mais aussi à ce patrimoine vivant, nourri par la communauté qui le porte et qui continue de le recréer. Nous pouvons sans aucun doute citer les cas de la France (2006), du Sénégal (2006) et du Portugal (2008).

¹ <https://ich.unesco.org/fr/les-etats-parties-00024> visité le 30/05/2019

Le patrimoine culturel immatériel continue à faire l'objet de plusieurs débats dans le monde et suscite un intérêt particulier auprès des chercheurs, mais aussi chez les politiques qui en font une sorte d'image de marque pour le rayonnement de leur nation au niveau international. Ces questionnements qui se font souvent au niveau du PCI, concernent en grande partie la notion de sauvegarde qui est une tâche indispensable de la convention de 2003.

Au Sénégal, le Ministère de la Culture et de la Communication mène depuis 2016 l'inventaire national pilote du patrimoine culturel immatériel à travers la direction du patrimoine culturel (DPC). Un projet dans lequel les 14 centres culturels régionaux du pays sont chargés de travailler avec les communautés détentrices des patrimoines, dans la documentation des éléments éligibles. Comme le recommande l'UNESCO, pour assurer l'identification en vue de la sauvegarde, chaque Etat partie doit dresser de façon adaptée à sa situation, un ou plusieurs inventaires du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire. Ces inventaires devront faire l'objet d'une mise à jour régulière ².

L'ouverture du Musée des Civilisations Noires (MCN) de Dakar, inauguré en décembre 2018, est une dynamique non négligeable, quand nous voyons la place de choix qu'occupe le PCI dans les musées de civilisation du monde³. D'importantes perspectives sont en gestation pour une valorisation continue du patrimoine immatériel, Ce musée est un projet du premier président du Sénégal, lancé il y a un demi-siècle lors du premier Festival Mondial des Arts Nègres (FESMAN 1) en 1966⁴.

La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Sénégal accorde une priorité aux communautés dites minoritaires, dont pas mal de leurs pratiques sont menacées de disparition. Parmi ces ethnies, nous pouvons citer les Bédik, une communauté du Sénégal oriental sur laquelle porte notre étude et localisée précisément dans la région de Kédougou. Notre séjour dans cette zone, en tant que gestionnaire du site du Pays Bassari⁵ nous a permis d'avoir une lecture beaucoup plus approfondie de ce terroir. Même si cette zone fait partie du site du Pays Bassari classé sur la liste du

² UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003, Art. 12.1.

³ Les musées de civilisation sont le prolongement et l'amélioration des musées d'ethnographie apparus à la fin du XXe siècle, qui placent l'homme au cœur de leurs préoccupations.

⁴ Sarr Mohamed Mbougar, « Le Musée des civilisations noires a ouvert ses portes à Dakar », *Hommes & Migrations*, 2019/3 (n° 1326), p. 170-173. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-hommes-et-migrations-2019-3-page-170.htm>. Consulté le 04/12/2019

⁵ Le nom donné aux Paysages culturels Bassari, Bedik et Peul, classé patrimoine mondial en 2012.

patrimoine mondial en tant que paysages culturels en 2012, nous avons remarqué que la notion de sauvegarde du PCI est dans une situation un peu compliquée. Notre choix sur ce sujet découle d'une expérience vécue sur le terrain, en tant qu'agent du Ministère de la Culture et de la Communication et responsable du site classé patrimoine mondial. Pendant plusieurs années, nous avons remarqué que même avec le label du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la préservation et la valorisation du patrimoine de ces minorités ethniques laisse à désirer. Devant cette tâche assez lourde, nous avons été appelés à veiller à la sauvegarde de ce patrimoine culturel immense, facteur d'une affirmation identitaire de cette ethnie Bedik. Mener ce travail de recherche serait une bonne opportunité si nous essayions de comprendre comment ces détenteurs du PCI conçoivent la notion de sauvegarde de leur richesse culturelle. A travers cette interrogation, il est fort probable de savoir comment la transmission et la valorisation du PCI se fait chez les bédik et pourquoi pas une muséalisation dans les actions de sauvegarde du PCI

Définition des concepts

La muséalisation de l'immatériel chez les minorités ethniques du Sénégal oriental : le cas des Bedik, est un sujet qui regroupe des concepts majeurs, notamment la muséologie, le patrimoine culturel immatériel et les minorités ethniques

En abordant le concept de la muséalisation, nous pouvons citer la définition de Desvallées et Mairesse dans le « *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* » (2011). La muséalisation peut désigner, selon un sens commun, la mise au musée ou, de manière plus générale, la transformation en une sorte de musée d'un foyer de vie : centre d'activités humaines ou site naturel. Il s'agit dans le cadre de notre étude, d'utiliser la fonction muséale pour une bonne sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, mais dans une dynamique participative. Les origines du concept peuvent être associées à la naissance de l'ICOFOM au sein de l'ICOM en 1977, qui a eu comme mission d'établir la muséologie comme discipline académique⁶. La création de cette structure au sein de l'ICOM a généralement été une phase déterminante dans le développement des théories muséologiques. Les travaux de l'ICOFOM ont beaucoup influencé la littérature muséologique, avec la célèbre définition du muséologue tchèque Zbyněk Stránský. Cette dernière a été plusieurs fois citée par des auteurs dans la définition du concept de muséalisation. Selon Zbyněk Stránský, le processus de muséalisation ne consiste pas à prendre un objet pour le placer au sein de l'enceinte

⁶ <https://journals.openedition.org/iss/267?lang=es> consulté le 17/01/2020

muséale, il s'agit d'une sélection, de thésaurisation et de présentation à travers lesquelles s'opère un changement de statut de l'objet⁷. Cette définition nous amène à une perception de tout ce circuit que le futur objet muséal effectue avant son intégration au sein de l'institution. C'est dans cette optique que la pensée de Stránský devient indispensable puisque qu'elle prend en compte toute la dimension théorique et pratique de l'activité muséale avec une objectivité toute particulière.

Il convient de rappeler que la définition de la muséologie a souvent été réactualisée au fil du temps par ses pairs. La succession de pareilles réflexions, marquées par des approches épistémologiques particulières, voire idiosyncrasiques, ne rend pas compte aussi clairement que celle des positions officielles de l'évolution d'ensemble des musées⁸. Cette dynamique révèle la démarche de l'ICOM et d'autres organisations professionnelles des musées, dans l'évolution du concept muséologique. Même si l'actualisation de la définition du musée est jugée comme étant complexe par certains, il est important de souligner que ça a permis de prendre en compte les enjeux actuels concernant les exigences de fonctionnement de l'institution.

Dans un second lieu, nous savons déjà qu'il y a une recrudescence des travaux scientifiques sur la question du patrimoine culturel immatériel depuis l'adoption de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003 par l'UNESCO. Dans cette mouvance, plusieurs publications ont été publiées, mettant en exergue des cas d'étude spécifiquement liés à des cultures dans le monde. Ainsi, l'Unesco définit le PCI comme,

Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine⁹.

⁷ Desvallées, André, Mairesse, François, « *Les concepts clés de la muséologie* » Editions A. Colin 2010., p. 48. <https://www.icom-musees.fr/index.php/ressources/concepts-cles-de-museologie> consulté le 12/02/2020.

⁸ Poulot Dominique. « *Musée et muséologie* ». Paris, La Découverte, « Repères », 2009, p. 10.

⁹ UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003, article 2.

Il faut noter également que depuis l'adoption de la convention de 2003 et de son entrée en vigueur en 2006, l'Unesco et ses organes consultatifs ne cessent de réfléchir sur des politiques de préservation et de valorisation de ce patrimoine culturel immatériel.

Cette démarche a surtout été influencée par les critiques assez constructives que certains chercheurs ont apportées à la définition du PCI. Le patrimoine culturel immatériel est une valorisation de l'humain dans son génie créatif et dans sa capacité à réactualiser et recréer en permanence des savoirs passés (transmis de pères en fils), à travers des représentations sans cesse renouvelées (El-Abiad, 2014). Cela nous révèle sans aucun doute la dimension anthropologique de cette nouvelle catégorie du patrimoine qui met les communautés à une place assez particulière dans les actions de sauvegarde. C'est sous cet angle que la définition du PCI par l'Unesco insiste sur le rôle des acteurs sociaux (communautés, groupes et, le cas échéant individus) dans la reconnaissance patrimoniale, sur la dimension non seulement historique (« transmis de génération en génération ») mais en même temps évolutive et processuelle de ce patrimoine (« recréé en permanence »), sur sa fonction identitaire pour les acteurs sociaux auxquels ce patrimoine procurerait un « sentiment identitaire »¹⁰, tout en se limitant aux pratiques non discriminatoires et conforme à l'éthique globale émergente. Il s'agit là, de la fonction que ce patrimoine immatériel doit avoir au sein de la communauté ou du groupe social qui le possède.

Enfin, nous terminerons avec le concept de minorité ethnique, en prenant des exemples sur la communauté bédik de la région de Kédougou. L'usage du terme minorité doit être vu sous l'angle démographique, signifiant un effectif réduit d'une communauté résidant dans un espace assez enclavé et éloigné de la ville. Il est important de préciser l'utilisation de cette expression qui, même si c'est mal vu par certains, se retrouve dans beaucoup de pays au monde. Les personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (ci-après dénommées personnes appartenant à des minorités) ont le droit de jouir de leur propre culture, de professer et de pratiquer leur propre religion et d'utiliser leur propre langue, en privé et en public, librement et sans ingérence ni discrimination quelconque¹¹.

¹⁰ Bortolotto, Chiara (dir.). Le patrimoine culturel immatériel : Enjeux d'une nouvelle catégorie. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 26, (généré le 03 janvier 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/3545>>. ISBN : 9782735118182. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.3545>

¹¹ Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, ONU 1992, article 2.

Problématique

De la recommandation de l'Unesco sur la sauvegarde de la culturelle traditionnelle et populaire de 1989, à l'adoption de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel en 2003, plusieurs efforts ont été fournis pour arriver à la mise en place de cet instrument normatif. Mais à partir de la reconnaissance de ces pratiques et expressions culturelles, les questionnements fusent de partout quant à une bonne sauvegarde de ce patrimoine vulnérable et assez complexe dans sa gestion. Cette sauvegarde révèle une problématique non seulement pour les professionnels et les institutions du patrimoine mais aussi pour les acteurs sociaux qui portent et reproduisent ces expressions culturelles¹².

Les nombreux efforts fournis par l'Unesco dans les assistances internationales consistant à accompagner les initiatives ou actions de sauvegarde portées par les états parties sont certes importants, mais restent toujours en deçà de la moyenne. Ce faisant est dû au fait que certains états peinent dans le domaine des compétences et capacités liées aux stratégies de sauvegarde du PCI.

Au lendemain de l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003, l'ICOM, considéré comme un organe consultatif de l'UNESCO, organise sa 20ème Conférence générale sous le thème de « Musées et patrimoine immatériel » en 2004 à Séoul. Lors de cette importante rencontre, l'ICOM avait recommandé aux musées de veiller à ce que le patrimoine immatériel soit utilisé à bon escient et non pas à des fins commerciales. Ce grand rendez-vous est un moment important à travers lequel les professionnels des musées ont anticipé sur la fonction muséale dans la sauvegarde du PCI. Cette nouvelle catégorie du patrimoine va s'intégrer dans les politiques patrimoniales de sauvegarde et devient un enjeu international voire planétaire¹³.

Au Sénégal, la Convention de 2003 est accueillie avec une grande satisfaction, car la diversité culturelle et linguistique y est d'une densité toute particulière. En ratifiant cette Convention en 2006, le Sénégal se retrouve actuellement avec deux classements sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité avec le Kankurang (rite d'initiation mandingue, 2008) et le « Xooy » (cérémonie divinatoire chez les sérères du Sénégal, 2013). Même si nous

¹² Bortolotto, Chiara (dir.). Le patrimoine culturel immatériel : Enjeux d'une nouvelle catégorie. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, p. 28, (généré le 04 janvier 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/3545>>. ISBN : 9782735118182. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.3545>

¹³ El-Abiad Juliette, « *Le Patrimoine culturel immatériel* » Edition l'Harmattan, 2017, p.117.

avons eu deux consécration dans le domaine du PCI, la politique de sauvegarde est toujours au ralenti, avec plusieurs pratiques et expressions culturelles menacées de disparition.

Dans cette optique, le gouvernement du Sénégal a démarré un important programme d'inventaire national du PCI, comme le suggère la convention de 2003 dans son article 12. : « les États parties sont tenus de dresser un ou plusieurs inventaires du patrimoine immatériel présent sur leur territoire et de les mettre à jour régulièrement¹⁴». Ce programme entamé depuis 2016, a rencontré beaucoup de difficultés liées à la formation des coordonnateurs régionaux à propos du PCI. C'est dans cette mouvance qu'il a été choisi pour chacune des 14 régions du Sénégal, quatre éléments du PCI¹⁵.

Concernant la relation PCI et musées, il existe déjà des dynamiques comme l'Ecomusée de Diakhao (juin 2014) dans la région de Fatick et les deux Centres d'Interprétation de Toubacouta (Fatick, mai 2013) et de Bandafassi (Kédougou, avril 2014). Les deux centres d'interprétation sont nés de la volonté politique afin de mieux valoriser les biens du Delta du Saloum et du Pays Bassari classés patrimoine mondial de l'Unesco en 2011 et 2012. Ces différents projets, bien qu'ayant une grande part dans le domaine du patrimoine immatériel, restent toujours un peu éloignés des communautés.

En outre, nous avons constaté qu'il y a d'énormes difficultés dans la sauvegarde du PCI en Afrique en général et au Sénégal en particulier. Car jusqu'en 2018, aucun bien culturel du PCI africain ne figure sur le registre de bonnes pratiques de sauvegarde à l'Unesco¹⁶. C'est comme si nous inscrivons des biens sur la liste du patrimoine mondial et ne pas gérer le suivi et la viabilité.

En Pays Bassari, classé Patrimoine mondial de l'Unesco comme paysages culturels en 2012, nous avons, en tant de gestionnaire du site de 2014 à 2018, remarqué que la labélisation de la zone n'a pas pu empêcher certaines menaces qui pesaient sur certaines pratiques et expressions culturelles de perdurer. Il y a également le fait que la communauté pense que l'action de sauvegarde est uniquement du ressort de l'Etat.

¹⁴ UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris 2003, article 12.

¹⁵ <https://www.lequotidien.sn/inventaire-patrimoine-immateriel-une-premiere-liste-de-59-elementes-validee/> consulté le 15/01/2020

¹⁶ <https://ich.unesco.org/fr/listes> consulté le 31/05/2019

En effet, la patrimonialisation de l'immatériel et de sa sauvegarde sont des questions qui font toujours l'objet de beaucoup d'interrogations dans le monde de la recherche et des politiques culturelles des Etats parties. Même si l'adoption de la Convention de 2003 a été accueillie avec beaucoup de joie, sa gestion et sa valorisation avaient été soulevées comme étant des difficultés majeures par certains experts internationaux. Là où certains pays ont réussi à aborder cette question de sauvegarde avec succès, d'autres peinent toujours à organiser un inventaire digne de son nom. L'Unesco pour sa part, fait face à toutes ces questions complexes car la centaine d'états parties qui ont ratifié la convention n'avancent point sous le même rythme. Au Sénégal, l'inventaire pilote coordonné par la direction du patrimoine culturel se termine avec la sélection de 4 éléments du PCI dans chacune des 14 régions du pays. Dans cette mouvance, le chemin qui reste à parcourir semble être loin, dans la mesure où chaque région avait préparé une liste d'une trentaine de biens culturels du patrimoine immatériel. Des difficultés majeures signalées dans le domaine de la formation des coordonnateurs régionaux de l'inventaire qui ont eu d'énormes problèmes pour expliquer aux communautés la convention de 2003.

Cependant, la problématique consiste ici à savoir comment la muséalisation pourrait apporter une contribution significative dans les actions de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Pinna, 2004). Mais à quel niveau se situe la mise en œuvre de l'aspect muséal du PCI ? Comment les détenteurs de ce patrimoine immatériel conçoivent-ils la dynamique muséographique ? La sauvegarde du PCI peut-elle se faire avec la muséalisation ? Quelle démarche adopter dans le cadre de la muséalisation, pour une bonne sauvegarde du PCI ? Quelle doit être la place des communautés dans la muséalisation du PCI ? Quels modes de médiation entre PCI et la dynamique muséale ?

La réponse à ces multiples questions nous permettra d'adopter une méthodologie pratique allant du cadre théorique aux travaux de terrain.

Objectifs de l'Etude

L'objectif de cette étude est de fournir un document de référence sur la fonction muséale dans la sauvegarde du PCI chez les Bédik de Kédougou.

S'agissant des objectifs spécifiques, il convient de :

- Présenter l'organisation et la structuration de la communauté bedik

- Evoquer les mécanismes existants de transmission du PCI aux nouvelles générations
- Lister les pratiques et expressions par lesquelles le PCI est transmis aux générations futures
- Analyser le rôle de l'Etat dans la sauvegarde du PCI chez les bedik
- Savoir comment les détenteurs du PCI chez les bedik conçoivent l'action muséale

Il ne sera point exclu de décliner des perspectives comme :

- La participation active des communautés dans toute action de sauvegarde du PCI
- L'implication des populations détentrices des expressions et pratiques culturelles dans la valorisation du PCI en milieu muséal
- La mise en place d'un parcours muséalisé en territoire bedik
- Initier les communautés dans les stratégies de sauvegarde du PCI

Annnonce du Plan

Dans le but de mieux organiser notre étude, nous allons structurer notre travail en 5 chapitres. Le premier est consacré à la partie méthodologique et l'état de l'art.

Le deuxième chapitre abordera le cadre de l'étude en présentant les caractéristiques de la région de Kédougou en général et de la communauté bedik en particulier.

Dans le troisième chapitre, nous parlerons du Patrimoine culturel immatériel, de son historique depuis la lettre du gouvernement bolivien adressée à l'UNESCO pour la protection des traditions et des enjeux de la culture immatérielle.

Le quatrième chapitre sera dédié à la muséalisation du PCI, en présentant l'ensemble des situations dans lesquelles les deux concepts vont de pair.

Le cinquième chapitre sera question de présenter notre cas d'étude qui consiste à mettre en œuvre des Chemins de l'immatériel en territoire bedik. Cette initiative est une stratégie de sauvegarde et de valorisation du PCI en territoire bédik.

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre I :
MÉTHODOLOGIE ET
ÉTAT DE L'ART

Introduction du chapitre

La méthodologie est considérée comme étant la partie la plus indispensable pour mener à bien un travail de recherche. Elle a pour but de recueillir de manière organisée des informations nécessaires liées à la thématique concernée.

Dans le souci de mieux structurer notre recherche, nous avons adopté une méthodologie répartie sur trois phases :

D'abord, nous avons fait le sondage et l'état des sources documentaires qui ont facilité la faisabilité de ce travail de recherche, ensuite, on a établi la situation sur la question de notre sujet et asseoir la bibliographie, avant de terminer cette partie méthodologique par la présentation de notre cadre d'étude.

Il est également important d'affirmer que ce travail a démarré par la saisie des premiers documents permettant de mieux appréhender notre objet d'étude. Notre première descente sur le terrain effectuée pendant l'été 2019 lors des vacances au Sénégal nous a permis de vérifier les premières hypothèses dans ce cadre. C'est dans cette optique que nous avons déclinée les cibles à enquêter avec notamment les chefs de village et chefs de coutumes, les artisans et les responsables de musées détenant des collections ethnologiques. Dans la définition de notre champ d'enquête ethnologique, nous avons choisi les 4 villages (Ethiouwar, Iwol, Andjel et Ethiess) qui possèdent toujours des coutumes qu'ils organisent chaque année. Et dans chacun de ces espaces le chef de village et celui des coutumes ont été interrogés, ainsi trois artisans en fonction de leurs spécialités. Et enfin, nous nous sommes dirigés vers les responsables des structures muséales comme l'Ecomusée de Diakhao, les 2 Centres d'interprétation de Toubacouta et Bandafassi et le Musée des Civilisations Noires pour des entretiens sur la muséalisation du PCI.

Cette tâche d'enquête ethnologique est facilitée par un correspondant de la communauté bédik puisque la situation sanitaire actuelle (Covid-19) n'a pas permis d'effectuer les déplacements internationaux. C'est-à-dire que nous avons travaillé avec un membre de la communauté qui est en même temps animateur socioculturel pour mener les entretiens avec les personnes à enquêter. Par la suite, les documents nous ont été envoyés sous des formats scannés.

Pour ce qui des entretiens avec les responsables de musées, nous avons utilisé les moyens de communication téléphoniques afin de recueillir un certain nombre d'informations liées à la gestion de ces institutions muséales dans la sauvegarde du PCI

Dans la deuxième partie du chapitre, nous avons présenté l'État de l'Art de la question de recherche avec des ouvrages, articles scientifiques, projets et programmes, qui ont un lien avec notre sujet. Ces documents nous ont permis de savoir ce qui a été fait sur cette présente thématique qui depuis la Conférence générale de l'ICOM en 2004 à Séoul est en pleine ébullition.

1.1.Méthodologie de Cueillette d'informations

1.1.1. Sources

Pour mieux répondre aux exigences académiques de notre travail, il était important d'accorder une place de choix à la question liée aux sources utilisées dans le but de recueillir le maximum de données utiles à notre objet de recherche. C'est dans cette mouvance que nous avons retrouvée différents types de sources documentaires durant notre parcours notamment, en France, Italie, Portugal et Sénégal. A cet effet, nous allons aborder le cas des sources écrites dans un premier temps, ensuite parler des sources orales et celles iconographiques, qui entrent dans le cadre de notre thématique.

1.1.1.1.Sources écrites

Il est impossible de commencer le travail de recherche sans consulter en premier lieu les sources écrites. Ces dernières sont nombreuses et se présentent plusieurs formats. Ce sont des livres, des mémoires et thèses, des archives, des sites web, etc. Et pour le cas de notre étude sur la muséalisation de l'immatériel chez les minorités ethniques du Sénégal oriental : le cas des bédik, il était question de parcourir différentes structures, afin de retrouver les documents nécessaires à l'aboutissement de notre mission. Pour ce faire, nous avons fouillé : les bibliothèques et catalogues en ligne, les ouvrages généraux, articles scientifiques et mémoires, institutions et sites web, et les archives.

Les bibliothèques et catalogues en ligne : dans le cadre de notre parcours TPTI, nous avons eu le privilège d'avoir à notre disposition un dispositif de catalogues extrêmement riche en documentation à partir de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dont la plupart en langue française. Notre adhésion à ce réseau coordonné de bibliothèques à Paris nous a permis de fouiller les rayons afin

de trouver les documents associés à notre champ d'investigation. Il convient également de préciser que nous avons énormément utilisé les catalogues en ligne qui nous ont été d'une importance toute particulière. C'est une phase extrêmement cruciale dans la mesure où on commence à rassembler les premiers éléments d'hypothèses de notre recherche.

Cependant, trouver des ouvrages sur la thématique de la muséalisation de l'immatériel s'est avéré un peu difficile dans les bibliothèques parisiennes. Il faut noter également la grandeur de ces centres de documentation a rendu un peu pénible la fouille. Parfois, nous organisons des voyages vers Paris, à partir de Padoue et Evora, dans le but de compléter notre bibliographie. Ainsi, les bibliothèques François Mitterrand et Georges Pompidou nous ont permis de trouver des ouvrages sur les minorités bédik, des documents très difficiles à retrouver au Sénégal. La rareté des ouvrages spécifiques sur la muséalisation du patrimoine immatériel est due au fait que la dualité entre ces deux concepts n'a commencé à être traitée qu'au début du XXI^e siècle, tout juste après l'adoption de la Convention de 2003, même s'il existe pas mal de documents portant sur les collections ethnographiques dans certains musées. A un moment donné, il a fallu que nous nous tournions vers quelques librairies parisiennes pour retrouver certains ouvrages qui portent sur l'histoire de la communauté bédik.

Pour plus d'efficacité dans la recherche documentaire, nous étions tenus de recourir aux catalogues en ligne des deux grandes bibliothèques de Paris notamment François Mitterrand et Georges Pompidou. A travers ces catalogues, nous avons pu trouver des ouvrages et articles sur la culture bédik qu'on a beau cherché en vain dans les centres de documentation sénégalais.

En Italie, nous avons été contraints par la langue au niveau des fonds documentaires disponibles. Il y a également le fait que le semestre était beaucoup plus axé sur le patrimoine industriel qui n'est pas partie intégrante de notre thématique de recherche.

S'agissant du séjour portugais, nous étions agréablement surpris par l'abondance des travaux sur la muséalisation du patrimoine immatériel, même si nous n'étions pas très réguliers dans les bibliothèques. La barrière linguistique nous a mené vers un exercice régulier de traduction des articles en ligne associés à notre thématique. C'est dans cette dynamique que nous avons trouvée beaucoup d'études menées dans le cadre de projets comme celui de MEDINS (The Mediterranean Intangible Space), qui nous ont été d'une grande utilité.

Au Sénégal, c'est la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui a été fouillée lors de notre petit séjour durant l'été dernier. En cherchant des ouvrages sur les cultures des minorités du Sénégal, nous nous sommes retrouvés devant un bon document portant sur la muséologie moderne qui, pensant cette période, nous a beaucoup aidé à réorienter notre champ d'étude.

Au niveau des archives nationales du Sénégal, dans le fonds de l'AOF, nous avons trouvé des documents sur l'histoire coloniale du Sénégal et quelques études réalisées par des anthropologues français et canadiens sur les communautés du Sénégal oriental vers les années 60.

Au niveau local, à Kédougou, nous avons consulté quelques rapports de la sous-préfecture de l'arrondissement de Bandafassi pour avoir quelques données démographiques des villages bédik qui font l'objet de notre étude. Au niveau de la municipalité, nous avons constaté l'absence d'espaces de conservation des documents administratifs sur les communautés locales.

En somme, la recherche documentaire au niveau des bibliothèques est aujourd'hui épaulée par la prolifération des plateformes et revues scientifiques que les professionnels ont bien voulu mettre à la disposition des chercheurs. C'est une énorme opportunité sur la situation actuelle (Covid-19).

Les ouvrages méthodologiques : nous avouons qu'au début de notre travail de recherche, nous avons rencontré d'énormes difficultés méthodologiques. Nous savions pertinemment que c'est la partie la plus indispensable pour produire un bon document. C'est dans cette dynamique que nous avons parcouru les catalogues, afin de mieux cerner notre champ d'investigation. Ainsi, nous avons parcouru les ouvrages « Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales » (Hunsmann-Kapp, 2013) qui est un document très pratique sur la méthodologie de recherche en sciences sociales et qui nous beaucoup orienté dans le cadre de notre étude.

Les ouvrages généraux : la rareté des ouvrages traitant spécifiquement notre thématique nous a amené à consulter des documents sur le patrimoine culturel immatériel dans lesquels on aborde en même temps la question muséale et vice-versa. Dans le domaine de la muséologie, nous pouvons noter les ouvrages (RASSE 2017, MAIRESSE-DESVALLEES 2011, POULOT 2009, VARINE, 2002, 2017, GOB 2010, 2014) qui nous beaucoup orienté dans la conception de notre plan de travail. Ainsi, nous pouvons parler des ouvrages portant sur le patrimoine culturel imma-

tériel comme (BERTOLOTTO 2011, EL-ABIAD 2017, DESCHAMPS 2019, JUHÉ-BEAULATON, CORMIER-SALEM, DE ROBERT, ROUSSEL, 2013, CARVALHO 2011, TARDY-DO-DEBEI 2015).

La consultation de ces ouvrages cités ci-dessus nous ont permis de comprendre l'organisation des espaces de conservation et de valorisation de la chose patrimoniale, mais aussi de la trajectoire que le patrimoine culturel immatériel a prise en élargissant avec une grande influence le milieu de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales. Nous ne nous sommes point basés sur la disponibilité de ces documents pour faire notre étude, mais nous pouvons affirmer avec certitude qu'ils ont été déterminants dans le recadrage de notre champ d'investigation.

Les documents spécifiques : ce sont les articles scientifiques, les mémoires et thèses et autres études sur la question de la muséalisation de l'immatériel et de la vie des bédik. Notre étude consiste à savoir en quoi la muséalisation serait une bonne stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en prenant le cas des bédik du Sénégal oriental. Cette question a suscité beaucoup de débat dans différents plateaux du monde et continue d'alimenter des discussions à travers des colloques, séminaires, conférences internationales et travaux de recherche.

S'agissant des conférences et colloques, nous ne pouvons pas ne pas commencer par la conférence générale de l'ICOM en 2004 à Séoul avec les 5 résolutions découlant de cette grande rencontre marquant le début des grandes discussions sur le rôle des musées dans la sauvegarde du PCI. Ce document sous forme de Charte comporte des recommandations formulées par l'ensemble des professionnels de musées réunis à cette rencontre de l'ICOM au lendemain de l'adoption de la convention de 2003. Pour mieux asseoir notre travail, nous savions pertinemment qu'il existe quelque part des documents généraux et spécifiques nécessaires à l'encadrement de notre étude. En outre, des documents très importants dans le cadre de notre travail de recherche ont été identifiés. Il s'agit du projet « IMP & Museum » 2017-2020, un projet européen regroupant la France, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie, est d'une richesse considérable en matière d'informations.

Plusieurs articles scientifiques ont été retrouvés en ligne et nous ont été d'une grande importance. Certains traitent de cette dualité PCI et musées et d'autre de la communauté bédik. Concernant la muséalisation du patrimoine immatériel, nous avons (KURIN, 2004 ; BREY, 2007 ; ALI-

VIZATOU, 2006, 2008, 2011, 2011 ; CALAS, 2008 ; SEGALIN, 2008 ; POULOT, 2009 ; SANCHEZ QUEROL, 2010 ; BLANCHET-ROBITAILLE, 2012 ; JADÉ, 2014 ; RUIZ 2015 ; SOUSA, 2015 ; MATHIEU, 2016 ; BLAKE, 2015, 2018 ; Carvalho 2020).

Pour confirmer la fertilité de ce champ de recherche, nous pouvons identifier des travaux de thèse sur la question du PCI et des musées parmi lesquels nous avons : (CARVALHO, 2009 ; BACH, 2012 ; TEXEIRA, 2014). Concernant la communauté bédik, nous avons trouvé des ouvrages spécifiques relatant l'histoire d'hier et d'aujourd'hui de cette minorité ethnique du Sénégal oriental. Il s'agit de (GOMILA, 1971 ; FERRY 2006a, 2006b, 2014) qui, à travers leurs contributions, nous fournissent assez de caractéristiques sur cette communauté dont l'histoire a été parfois tumultueuse et tragique.

Les institutions et sites web scientifiques : parler du patrimoine culturel immatériel et des musées, c'est aborder les institutions à travers lesquelles cette noble mission est conduite. Au Sénégal, la tâche revient au Ministère de la Culture à travers sa **Direction du Patrimoine Culturel (DPC)**. Cette dernière est créée par le décret N° 70-093 du 27 janvier 1970 sous l'intitulé de la Direction du patrimoine Historique et Ethnographique (DPHE) et c'est en 2003 qu'elle sera renommée Direction du Patrimoine Culturel (DPC) par le décret no 2003-464 du 24 juin 2003. En effet, cette direction est le bras technique du ministère en matière de patrimoine culturel et coordonne, en parfaite collaboration avec les services culturels régionaux toute la programmation déclinée par le département de la culture. Ce qui est intéressant, c'est la mise en place d'une division spécialement dédiée au patrimoine culturel immatériel qui a joué un rôle d'interface entre la direction et les centres culturels régionaux lors de l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. En outre, nous avons les **archives nationales du Sénégal** qui est un service rattaché au secrétariat général de la primature. Cette structure de archives nationales est créée par l'arrêté n° 959 du 1er Juillet 1913, et érigée en Direction le 21 juillet 1977. Elle est considérée comme étant le lieu de dépôt de la plupart des productions documentaires de l'Etat. A côté de ces structures de l'Etat, existe le **conseil pour le développement des sciences sociales en Afrique (CODESRIA)**. C'est une structure indépendante qui s'active en grande partie dans la recherche, la formation, la publication et l'organisation d'événements dans le domaine des sciences sociales en Afrique.

S'agissant des sites web scientifiques, nous y avons beaucoup trouvé des articles portant sur notre thématique de recherche. Des dossiers sur la communauté bédik du Sénégal oriental aux documents portant sur le PCI et les musées, nous nous sommes bien servis de ces multiples publications. Avec **Cairn.info**, nous avons pu retrouver des articles et ouvrages généraux qui nous ont été très fructueux en termes d'informations. D'autres revues comme MIDAS, JSTOR, VARIA persée, Academia (abonnement privé) ont également été d'une importance toute particulière, surtout en cette période de restriction (Covid-19). Nous avons aussi consulté des dictionnaires encyclopédiques en ligne comme Encyclopédie Universalis pour la définition de certains concepts. La plateforme Sudoc nous a été très bénéfique car regroupant beaucoup de sites de revues scientifiques.

Les sources archivistiques : après des fouilles très intenses au niveau des archives nationales du Sénégal, nous n'avons pu trouver que des documents généraux. Cela révèle les difficultés que nous avons au Sénégal dans la gestion des archives. Les premières expéditions en terres bédik ont été menées par des ethnologues et anthropologues français et canadiens. A cet effet, quelques documents archivistiques ont été trouvés au niveau des archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) en France. Cette situation se justifie sur le fait que l'ethnolinguistique française Marie-Paule Ferry soit la chercheuse la plus prolifique sur l'histoire de la communauté bédik. Dans la même lancée concernant notre fouille, nous avons pioché dans les archives de la bibliothèque numérique de l'Unesco des documents sur l'habitat traditionnel Sénégal (DUJARIC, 1986).

1.1.1.2. Les sources orales

Nous considérerons d'abord les sources de types oraux, les cours, les conférences, séminaires et l'ensemble des visites pédagogiques que nous nous avons effectués lors de cet important programme TPTI, ensuite les acteurs (communautés, professionnels de musées, artisans) interrogés dans le cadre des enquêtes.

La bonne planification dans le programme TPTI rythmée par des cours, séminaires et visites pédagogiques nous a été d'une précieuse expérience. Les séminaires du Professeur Valérie Nègre « Lieux de savoirs/Lieux de la technique (XVIe-XIXe siècle) » nous ont considérablement éclairés les idées sur les notions du savoir-faire dans les différents espaces du monde. Les interventions de professionnels de la culture et du patrimoine invités, nous ont permis de recueillir des données assez variées sur les notions de techniques et technologies. A travers ces séminaires, l'importance résidait dans le fait que chaque étudiant qui prenait la parole, puisse parler des exemples de son

lieu de provenance. Dans la même dynamique de l'expérience parisienne, les visites au Château du Clos Lucé et de Blois, nous ont révélés toute la dimension muséographique des paysages ayant été témoins d'une période mouvementée de l'histoire des techniques. Mais force est de constater que le Château du Clos Lucé, considéré comme étant la dernière résidence du savant Léonard de Vinci, a été sublime dans son modèle muséographique. Ces différents styles de conception des espaces peuvent être sans aucun doute considérés comme des musées à ciel ouvert.

En Italie, le cours sous forme de séminaire du Professeur Massimo Négri « *Museography of Industrial Heritage* » nous a beaucoup édifiés sur les techniques d'exposition de l'immatériel dans le domaine du patrimoine industriel. Les nombreuses visites de terrain nous ont amenés à la découverte de quelques écomusées comme Maglio di Breganze - Ecomusée du maillet de fer à Schio.

Au Portugal, c'est l'étape la plus décisive de notre parcours, non pas parce que nous allons soutenir notre thèse à Evora, mais de l'expérience portugaise en matière de muséographie du patrimoine immatériel. Mais le plus important lors de notre séjour au Portugal, c'est la dimension immesurable qu'on accorde à la question méthodologique notamment avec les professeurs Ana Cardoso et Antonia Fialho Conde à travers les cours de méthodologie et de présentation de sources du patrimoine technique. Il ne faut pas perdre de vue le séminaire dispensé par le Professeur Felipe Barata « *Formation Pratique et Méthodologie : Approches méthodologiques d'ensemble Patrimoine, Muséologie, Construction de la Mémoire* » au cours duquel nous avons pu recadrer notre champ d'investigation dans le cadre de notre mémoire. Nous pouvons y ajouter également la visite de plusieurs musées avec la valorisation des collections ethnographiques, sous forme d'écomusée ou musée communautaire dans différentes villes du Portugal. Pendant ces trois semestres (Paris, Padoue et Évora), l'ensemble des notes recueillies à travers les communications des professeurs et autres professionnels du secteur patrimonial, peuvent être considérés, sans risque de se tromper, comme étant des sources orales. Cette première phase de ce qui est convenu d'être défini comme sources orales permis en effet de déterminer ce dont nous allons chercher sur le terrain avec l'enquête ethnologique.

Enfin, dans le souci de structurer notre travail de recherche, nous avons mené une phase d'enquête organisée sur trois cibles : les chefs de villages et chefs de coutumes, les artisans et les professionnels des musées avec des collections ethnographiques. Recueillir ces données permettra de présenter à travers l'étude de cas les différentes dynamiques de sauvegarde du PCI au Sénégal en

général et de Bandafassi avec la communauté bédik en particulier. Et par conséquent, voir comment la muséalisation pourrait être un recours de la bonne sauvegarde du PCI.

1.1.1.3. Les sources iconographiques

A part les expéditions des chercheurs français et canadiens ayant fait des études approfondies sur les communautés ethniques du Sénégal oriental, la direction du patrimoine culturel et l'institut fondamental d'Afrique noire ont souvent conduit des recherches sur cette zone enclavée et frontalière à la Guinée et au Mali. Nos fouilles effectuées au niveau de la direction du patrimoine culturel nous ont révélés des images d'initiations chez les bedik et des enregistrements sonores réalisés dans les années 70. Ces documents nous ont servi des preuves pour appréhender la manière dont certaines pratiques et expressions culturelles sont préservées par cette minorité ethnique du Sénégal oriental. Ensuite, notre passage au niveau du Centre d'interprétation de Bandafassi nous a donné accès à plusieurs images et vidéos réalisées par des acteurs audiovisuels sous forme de documentaire. D'importants fonds iconographiques sont localisés au niveau de l'UNESCO Dakar également à travers de projets de valorisation des sites classés patrimoine mondial de l'Humanité.

1.2. Etat de l'Art

Pour étudier en quoi la muséalisation serait une bonne stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel chez les bédik du Sénégal oriental, nous pouvons nous assurer que cette dualité musées-PCI dispose d'un état de l'art nous permettant de tirer des cas d'études déjà menés dans différents espaces du monde entier. Ensuite, il y a les résultats de recherche de ces ethno-linguistes et anthropologues en terres bédik qui serviront de repères pour présenter quelques facettes de cette minorité ethnique du Sénégal oriental. Il est important de souligner que la plupart des documents de référence sur lesquels nous allons nous appuyer, sont produits à partir de l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003 à Paris par l'Unesco et la grande conférence générale de l'ICOM en 2004 à Séoul sous le thème « Musées et PCI ».

Dans un premier temps, nous pouvons identifier d'importants travaux comme l'ouvrage « Os Museus o Património Cultural Imaterial, Estratégias para o desenvolvimento de boas Museus práticas » (CARVALHO, 2011). Dans cet ouvrage, Ana Carvalho établit une étude qui réfléchit sur les possibilités d'action des musées pour répondre aux défis de la Convention de 2003, en

essayant de montrer avec certitude qu'à partir des activités des musées, nous pouvons trouver des moyens d'étudier et de donner de la visibilité à ce patrimoine. Au Portugal, selon l'auteure, la dynamique consistait à placer les musées au cœur de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Plusieurs exemples qui s'appuient sur des citations d'éminents professionnels du secteur de la muséologie ont été donnés concernant l'espace européen.

L'ouvrage « Musée et Muséologie » (POULOT 2009) est un document d'une importance assez particulière qui aborde, dans certaines parties, la mise au musée du patrimoine ethnologique. Considérés comme faisant partie des étapes de la relation entre patrimoine immatériel et musées, les écomusées sont connus dans les années 1970 grâce à George Henri Rivière. C'est l'époque du concept de la Nouvelle Muséologie au cours de laquelle l'institution muséale était en pleine mutation. Dans ce livre, Poulot poursuit sa réflexion en martelant que la logique communautaire des écomusées est définie par la territorialité du champ d'intervention et la participation de la population qui peut passer du rôle de consommateur du musée à celui d'acteur, sinon d'auteur du musée. Nous y voyons la place de choix que doivent occuper les populations détentrices du PCI dans le cadre de sa mise au musée.

L'intégration de nouveaux types de collections a incité le monde muséal à se réinventer avec notamment le concept de la nouvelle muséologie. C'est dans cette dynamique que l'ouvrage « Le musée réinventé : culture, patrimoine, médiation » (RASSE, 2017) nous dresse une historique du monde des musées et de ses différentes formes connues dans le temps et dans l'espace. Des musées d'ATP à ceux de société et des écomusées, RASSE présente une chronologie assez limpide des événements qui font aujourd'hui l'histoire de la muséologie. Un travail véritablement important pour notre étude dans la mesure où nous consacrons une partie de notre recherche à l'évolution du monde muséal dans les différents espaces européens et au Sénégal.

Dans l'ouvrage « Les racines du futur : le patrimoine au service du développement local » (VARINE, 2002) est une véritable démonstration basée sur des expériences de terrain. A travers ce livre, nous identifions les petites erreurs que font certains professionnels du patrimoine quand ils vont à la rencontre des communautés dans le but de les sensibiliser sur les mesures de protections et de valorisation de la culture. Ces nombreux exemples cités dans cet ouvrage sont d'une réalité considérable et révèlent la problématique de la place et du rôle des communautés dans la sauve-

garde du patrimoine culturel immatériel. La définition des concepts liées au développement durable ou local sont souvent mal saisis par les communautés et par conséquent, deviennent de plus en plus avides de retombées financières.

En parcourant l'ouvrage « Archiver la mémoire » (DESCHAMPS, 2019), nous découvrons comment la tradition orale a été indispensable au l'essor de l'histoire et des sciences sociales d'une part, et au patrimoine immatériel des sociétés d'autre part, et montrer les pratiques à développer dans le respect de la déontologie et l'éthique. Il en est de même quand il faut aller chercher les détenteurs de ce patrimoine et de les mettre au cœur du dispositif de sauvegarde. A cet effet, nous convoquerons l'article 15 de la convention de 2003 qui rappelle aux Etats parties la place que les communautés doivent occuper dans la bonne sauvegarde du PCI.

La recherche sur les missions de sauvegarde que les musées doivent avoir à l'égard du PCI ne peut pas s'empêcher d'aborder le cas des musées de sociétés. Même si beaucoup d'auteurs ont produits des études sur cette thématique, l'ouvrage « Le musée de société : De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains » (DROUGUET, 2015) est une véritable vitrine qui illustre la trajectoire de ces institutions muséales considérées comme des héritiers des musées d'ethnographie régionale. Dans cet ouvrage, l'auteure essaie d'apporter sa contribution scientifique à la définition et à la compréhension du phénomène des musées de société. A partir de la pensée de DROUGUET, nous apprenons avec une grande attention que les musées de société étaient des espaces dans lesquels le PCI était exposé.

La vulnérabilité du PCI a créé un engouement considérable dans les méthodes de sauvegarde. Cette optique laisse un champ très fertile aux technologies de l'information et de la communication, avec l'apport sans faille du digital. C'est sous cet angle que l'ouvrage « Patrimoine culturel immatériel et numérique » (SEVERO – CACHAT, 2016) réfléchit sur les perspectives assez prometteuses du numérique pour la sauvegarde et la valorisation de ce type de patrimoine, en respectant sa nature dynamique et participative.

Avec les documents spécifiques sur la même question concernant le patrimoine culturel immatériel et les musées, l'article intitulé « Musées et patrimoine immatériel : la dynamique d'une relation « non conventionnelle » (ALIVIZATOU, 2006) essaie de poser la problématique de l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans le travail des musées, en s'intéressant à la compilation des collections, à la réalisation d'expositions et à la collaboration avec les communautés. Dans ce

cadre, nous y découvrons l'élargissement du champ des collections muséales avec la manière d'exposer l'immatériel. Cette réflexion de ALIVIZATOU nous rejoint dans l'hypothèse de notre recherche selon laquelle nous supposons que l'intégration du PCI dans les musées pourrait contribuer pleinement à la sauvegarde de cette nouvelle catégorie du patrimoine.

Nous poursuivons avec ALIVIZATOU dans son article intitulé « Contextualiser le patrimoine culturel immatériel dans les études du patrimoine et la muséologie » (2008) où elle évalue le développement du patrimoine culturel immatériel en termes de discussions académiques et intellectuelles autour du discours alternatif sur le patrimoine du nouveau discours muséologique. A partir des entretiens réalisés en 2006-2007, avec le professeur Patrick BOYLAN, le Docteur Richard KURIN en 2006-2007 et Ralph REGENVANU, elle tire quelques conclusions préliminaires quant à l'impact plus large du PCI sur la théorie et la pratique du patrimoine et des musées. Il en ressort un examen critique des diverses conceptualisations et appropriations du PCI, et de son potentiel à constituer un nouveau discours sur le patrimoine à l'interface de l'"universalisme" et du "particularisme". Nous découvrons à travers son article que les musées doivent avoir de nouvelles orientations, des changements fondamentaux sur la façon dont ils perçoivent leur rôle dans la société. En outre, il a été souligné que les musées doivent s'ouvrir aux communautés détentrices du PCI.

De manière assez approfondie, l'article « Museums and Safeguarding Intangible Cultural Heritage - Facilitating Participation and Strengthening their Function in Society » (BLAKE, 2018) est une contribution scientifique qui montre le soutien institutionnel apporté par l'Unesco dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au niveau des musées. Nous apprenons dans ce texte que lors de sa Conférence générale en 2015, l'UNESCO a beaucoup insisté sur le rôle que les musées doivent jouer dans la sauvegarde du PCI. Cette dynamique rejoint les mesures de sauvegarde suggérées par la convention de 2003 dans les articles 11 et 15. Dans les recommandations de 2015 concernant la protection et la promotion des musées et des collections, il est noté une nette prise en compte de la question du patrimoine immatériel au niveau de l'institution muséale.

L'article intitulé « Musée, communauté et patrimoine culturel immatériel : une étude de cas - le Museu da Terra de Miranda » (BARBARO PINTO 2013) aborde la relation qui peut être établie entre le musée et les communautés dans la valorisation du patrimoine culturel immatériel. Cette

publication se conforme avec l'affirmation de Richard KURIN quand il disait à travers son interview (ALIVIZATOU, 2007), que les conservateurs de musées doivent regarder au-delà de leurs murs, c'est-à-dire associer les détenteurs de ce patrimoine intangible pour une bonne intégration dans l'espace muséal. Dans cette lancée, il est possible de voir la dynamique et l'engagement des populations dans la protection et la valorisation de leur patrimoine culturel immatériel. En poursuivant dans cette trajectoire, on peut identifier comment la stratégie consistant à impliquer les populations détentrices de cette nouvelle catégorie de patrimoine, est indispensable dans la muséalisation. Cette démarche pourrait être une véritable réplique pour ceux qui craignent que la muséalisation est une action dangereuse pour le PCI.

Il est important de citer l'article « L'immatériel et les musées Première approche à partir d'une enquête auprès des musées » (CALAS, 2008) où elle retrace le processus d'intégration du PCI dans les musées français, influencé par l'adoption de la convention de 2003, sa ratification par la France en 2006 et la diffusion d'un rapport sur l'économie de l'immatériel porté par l'Etat toujours en 2006. Ceci nous révèle comment l'instrument normatif de l'UNESCO à propos du PCI et de l'engagement des Etats partie sont primordiaux dans la dynamique de la muséalisation de l'immatériel. Si nous poursuivons dans cette optique, nous allons nous rendre compte que dans beaucoup de pays, l'action muséologique a été proposée comme une solution dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Mais s'il faut toujours associer les détenteurs de ce patrimoine dans sa mise au musée, afin de leur permettre de participer à la valorisation de cette culture immatérielle.

Dans la diffusion du PCI, le document intitulé « Le secret exposé. Révélation et reconnaissance d'un patrimoine immatériel au Sénégal » est un article qui a pris comme cas d'étude, la cérémonie du « Kankurang», rite initiatique manding, pour nous montrer comment la patrimonialisation de cette manifestation a progressivement conduit à sa marchandisation. Une thèse qu'il juge normale puisque la culture et la marchandise sont mutuellement constitutives l'un a l'autre. De cette réflexion, nous pouvons considérer que des rites de ce genre existent dans notre zone d'étude et pourront faire l'objet de comparaison dans ce sens de marchandisation.

La formation professionnelle muséale, constituant un souci de taille pour traiter la question du patrimoine culturel immatériel dans les musées est largement traitée dans l'article « Le patrimoine immatériel : un défi et une opportunité pour les musées et la formation professionnelle muséale »

(BOYLAN, 2006). Cette contribution scientifique fait état d'un appel à l'anticipation et à la préparation des acteurs du monde muséal à accueillir cette nouvelle catégorie du patrimoine dans toute sa globalité. Ainsi, il montre comment il est important que l'espace muséal puisse disposer d'un personnel diversifié et qualifié, capable de gérer la chaîne opératoire du patrimoine immatériel pour une meilleure sauvegarde.

Avec un récit vivant basé sur des exemples précis, l'article « Ecomusée et communautés : le patrimoine immatériel du territoire et de la communauté : cadre, inspiration et ressources du développement local » (VARINE, 2010) nous plonge considérablement dans les réalités de développement culturel local. Quand VARINE place les ressources humaines et le patrimoine au cœur du processus du développement, c'est avec des arguments très forts, soutenus par des expériences vécues sur le terrain. A travers cette démonstration, nous découvrons les véritables acteurs, travaillant dans une parfaite collaboration dans le sens de parvenir à un développement harmonieux de leur terroir.

« Le Musée participatif. L'ambition des Ecomusées » est un ouvrage sous la direction d'Alexandre DELARGE publié en 2018, qui réunit 17 contributions inspirées des travaux des XIIe rencontres professionnelles de la fédération des écomusées et des musées de société (FEMS). Cette démarche rejoint la pensée de beaucoup de professionnels des musées qui suggèrent toujours la participation des populations détentrices du PCI dans l'action muséale. Dans ce document, la participation active des acteurs est exclusivement traitée dans le but de montrer sa grande importance dans la muséalisation du patrimoine immatériel.

Sur le plan institutionnel, en abordant cette question de patrimoine culturel immatériel et des musées, nous pouvons nous appuyer sur les Résolutions de la 21ème Assemblée Générale de l'ICOM en 2004 à Séoul (Rép. De Corée). Outre les brillantes communications des différents spécialistes du monde des musées réunis lors de cette rencontre, nous pourrions analyser dans notre étude les 5 résolutions formulées à travers cette assemblée générale considérée comme étant un grand moment de réflexion sur le rôle que pourraient jouer les institutions muséales dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Ces résolutions laissent apparaître de véritables pistes de travail dans les domaines du patrimoine immatériel et de la muséologie d'une part, et de la grande attention que nécessitent ces deux concepts assez sensibles dans la sauvegarde des pratiques et expressions culturelles. La muséalisation du patrimoine immatériel fait appel à des compétences précises et une

attention toute particulière à l'endroit des communautés détentrices de cette richesse intangible. Lors de cette conférence générale de l'ICOM, la communauté des musées et les professionnels qui s'y évoluent se sont véritablement rendus compte de l'énorme potentiel du patrimoine culturel immatériel pour le rayonnement des musées.

Récemment, le projet européen « IMP & Museum » 2017-2020, regroupant cinq pays (France, Italie, Suisse, Pays Bas et Belgique) sur le PCI et les musées a été une étape assez particulière dans le recours aux musées pour une bonne sauvegarde du PCI. D'importantes réflexions ont permis de dégager des pistes prometteuses pour le PCI. Cette importante initiative nous rejoint dans notre objet de recherche qui consiste à montrer en quoi la muséalisation pourrait être une bonne stratégie de sauvegarde du PCI.

Au Portugal, il est important de souligner qu'il y'a eu un bon élan dès la ratification de la convention pour la sauvegarde du PCI en 2006. Il s'agit de la mise en place de l'Institut des musées et de la conservation (IMC) en 2007 qui a ensuite initié un cycle de colloques sur les musées et le patrimoine immatériel, intitulé « Musées et patrimoine immatériel : agents, frontières, identités ». Ce projet est l'expression claire d'une stratégie de valorisation et de diffusion du rôle que les musées jouent dans le processus de sauvegarde du PCI, à savoir en tant que lieux de mémoire, producteurs et détenteurs de connaissances, agents de développement social des communautés et des groupes qu'ils représentent. Dans cette mouvance, nous avons sélectionné l'article « Musées et Patrimoine immatériel : pratiques dans les musées du RPM » (Freire 2007) à travers lequel l'auteure montre comme les collections ethnographiques ont été valorisées dans le réseau portugais des musées. Dans la même dynamique, le cadre de réflexion posé dans le projet MEDINS avec les actes de séminaire sous forme de cahiers de terrain établis par Barata et Carvalho en 2007 sont des documents précieux dans notre étude. Cela confirme les multiples initiatives privées conçues dans le but de proposer des pistes de réflexions et des méthodologies de sauvegarde avec l'outil muséal comme acteur culturel. Dans ces documents, nous découvrons comment les institutions publiques pourraient contribuer pleinement à la sauvegarde du PCI.

Il convient de rappeler que l'ensemble des actions de recherche citées ci-dessus découlent de l'après ratification de la convention de 2003 par le gouvernement portugais en mai 2008. Cette dynamique révèle l'utilisation des musées comme cadre de préservation de cette nouvelle catégorie de

patrimoine propulsée par l'UNESCO pour la reconnaissance de la mémoire collective et de l'ensemble des culturelles et pratiques sociales dites intangibles.

En France, depuis la ratification de la convention de 2003, les actions se multiplient dans le cadre de la sauvegarde de cette importante richesse culturelle intangible. Dans un article intitulé « Le patrimoine immatériel en France entre renouveau muséographique et "territoire de projet" » (POULOT 2009), nous remarquons que les collections ethnographiques ont toujours posé problèmes aux conservateurs et responsables d'institutions culturelles, pour leur meilleure intégration dans l'espace muséal. Une équation qui a influencé plusieurs programmes de réflexion en France avec le Ministère de la Culture et de la Communication en première ligne. L'inventaire national du patrimoine culturel immatériel en 2008 est un déclic qui mènera vers l'appel de l'outil muséologique pour la bonne sauvegarde du PCI.

L'espace dans lequel nous situons notre projet de recherche est connu dans le monde de la littérature grâce à des chercheurs, ethnologues, anthropologues et linguistes qui ont eu le courage de faire face à l'enclavement de ces isolats que ces communautés ont créés depuis des siècles. C'est dans les années 1960 que d'importants travaux d'anthropologues, et d'ethnolinguistes occidentaux, ont permis même aux historiens locaux de disposer d'informations fiables sur le territoire des bédik. Ce qui veut dire que faire des recherches dans le domaine du patrimoine culturel immatériel de ce terroir bédik ne pourrait pas sortir des références déjà établies par des chercheurs comme Jacques GOMILA (1966, 1971, 1972), Marie-Paule FERRY (1966, 1967, 1968, 1969, 1974, 1978, 1980, 1983, 1984, 1985, 1991, 1998, 1999, 2003, 2006, 2014), Pierre SMITH (1971, 1980, 1984) et tant d'autres.

Pour comprendre cette communauté du Sénégal oriental (Région de Kédougou), il faut consulter l'ouvrage de « La vie des Bédik. Hier et Aujourd'hui » (FERRY, 2006), en collaboration avec l'Abbé Pierre Keita, un fils du terroir, à travers lequel l'auteure dessine l'histoire et le cycle de vie en milieu bédik. Nous y découvrons un groupe social installé au sommet des montagnes de Bandafassi et qui s'est progressivement adapté avec cet espace difficilement habitable.

L'ouvrage « Bedik, peuple des pierres » (FERRY, 2006) est également le résultat de beaucoup d'années de recherches et qui aborde le quotidien de cette importante communauté du Sud Est du Sénégal. Un document très riche en textes et images, témoigne véritablement l'évolution des réalisations entreprises par les Bedik dans le cadre du développement du patrimoine économique,

environnemental et culturel. A partir de leurs savoir-faire, cette petite communauté de la région de Kédougou séduit le milieu artisanal par ses produits commercialisés dans plusieurs coins du pays.

Nous poursuivons dans l'histoire de la communauté Bédik avec un récit intitulé « Ceux de la nuit, les sorciers Tanda au Sénégal oriental » (FERRY, 2014) qui décrit comment se protéger contre l'invisible dans la société Tanda. Dans cet ouvrage, Marie-Paule FERRY nous livre les secrets de la nuit chez les bediks du Sénégal oriental.

Même si les productions scientifiques sur les communautés du Sénégal oriental sont minimales, on peut souligner l'article « Les Bédik, une identité ethnique issue d'interaction culturelle » (DIOP ; 2018), qui retrace un peu l'origine et les différentes phases du peuplement des bédik. Ce texte révèle comment le peuplement de la région de Kédougou s'est opéré après l'éclatement de l'empire du Mali.

Chapitre II:

CARACTÉRISATION DU CADRE D'ÉTUDE

Introduction du Chapitre

Autrefois appelé la haute Gambie, le Sénégal Oriental regroupe les régions de Tambacounda et de Kédougou. Cette zone du Sud-Est du Sénégal est caractérisée par une grande diversité de groupes sociaux qui fait d'elle une mosaïque de cultures d'une importante toute particulière. Administrativement, nous nous intéressons à la Région de Kédougou comme cadre d'étude est la zone la plus éloignée de la capitale sénégalaise. Cette région frontalière à la Guinée et au Mali est connue grâce aux nombreux travaux de recherches des anthropologues, ethnologues, linguistes et historiens, et surtout des écrits d'anciens administrateurs coloniaux.

Cependant, cette nouvelle région avec une décennie d'existence présente des caractéristiques énormes sur les plans, historique, géographies et démographique

Le magnifique paysage de la région, avec une diversité culturelle assez dense, fait de la zone un site classé patrimoine mondial de l'UNESCO.

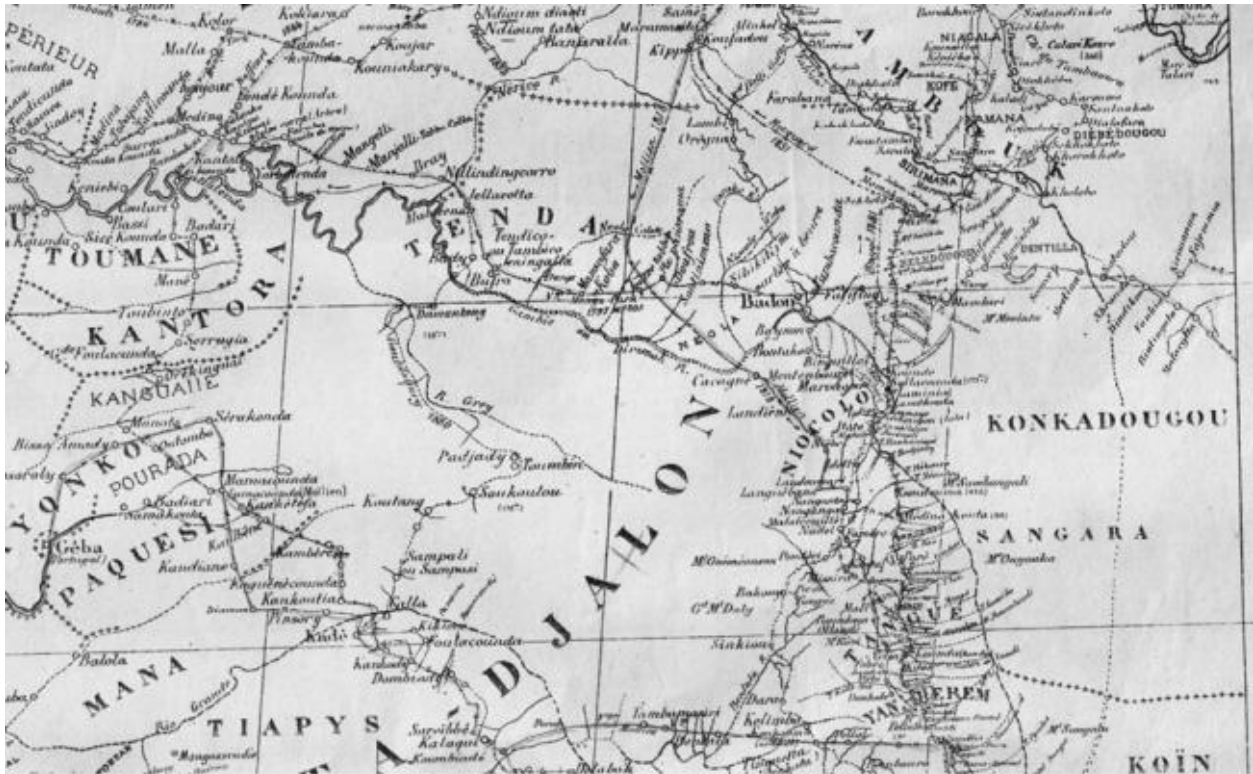
2.1.Approche historique

Les origines du nom de la région de Kédougou seraient associées à deux versions d'après la littérature scientifique. La première version est celle donnée par les peuls qui attribuent la création de la région de Kédougou à Maciré Ba vers 1825, en provenance de Bakel, nord du Sénégal oriental. La seconde relatée par les bédik révèle que l'origine du nom de Kédougou vient du mot « idougou » qui signifie un lieu où on a enfoui le gris-gris (R. Gessain, 1965). Les différents chercheurs, voyageurs et administrateurs coloniaux, à qui nous devons de nombreux écrits sur l'histoire de la région auraient interrogé des personnes différentes de cette zone du Sud-est du Sénégal d'où ces deux versions auraient été racontées.

Il convient également de savoir que l'actuelle région de Kédougou aurait été peuplée par les tenda (bédik, bassari, koniagui) depuis le XIIIe siècle, bien avant l'arrivée des peuls vers l'Est (GESSAIN. M, DESGRÉES, 1998). Ce qui nous ferait croire à la version donnée par les bedik sur l'origine du nom de Kédougou. La minorité démographique de ces populations tenda a entraîné une faiblesse sur le plan défensif dans la période allant du XVIe au XIXe siècle marquée par des guerres entre les malinkés venus du Mali, les peuls du Fouta Djallon et les bassari, bédik, koniagui.

Ainsi, les grands mouvements migratoires seraient venus de l'éclatement de l'empire du Mali et du Fouta Djallon et auraient amené les malinkés et les peuls à s'installer à Kédougou (Diop, 2018).

Certains peuples vaincus se seraient réfugiés sur les terres de Kédougou, tandis que d'autres, se sentant très épuisés par les combats répétés en tant que soldats, finirent par abdiquer de leurs services pour venir s'installer au Sud-est du Sénégal.



Carte 1 : Carte historique de Frédéric Rieimbau, datant de 1904

Source : Dossier d'inscription du Pays Bassari sur la liste du Patrimoine Mondial, janvier 2011

La fin du XIXe siècle, Alfa Yaya, grand chef de guerre peul du Fouta Djallon, entreprit de vastes opérations militaires pour convertir à la religion musulmane ces païens bassari, bedik et malinkés¹⁷. Cette période est un moment très important dans l'aménagement des espaces de vie de ces minorités ethniques.. Car ce sont dans ces moments difficiles que les peuples opprimés se sont réfugiés au sommet des Montagnes pour y créer ce que l'on appelle des isolats. De plus en plus répétées et meurtrières, les infiltrations peules ont profondément marqué le peuplement, réduisant les effectifs des populations fixées dans la région et les refoulant dans les zones montagneuses où

¹⁷ Ferry M-P, Bedik : peuples des pierres, 2006, Editions cercle d'Art, Paris, p 84.

on les trouve encore aujourd'hui¹⁸. C'est dans cette mouvance que certains auteurs parlent parfois de l'histoire tumultueuse et tragique des minorités ethniques de la région de Kédougou.

Cet important brassage de peuples venus d'horizons divers incarne aujourd'hui une mosaïque de cultures qui fait la fierté de cette belle région du Sénégal oriental.

Après les indépendances en 1960, le Sénégal fut structuré en sept (7) régions, vingt-sept (27) cercles et quatre-vingt-six (86) arrondissements. Kédougou faisait partie de ces trois (3) cercles qui composaient la région du Sénégal oriental, avec ses six (6) cantons qui ont été finalement convertis en arrondissement notamment, Salémata, Bandafassi, Fongolimbi et Saraya¹⁹

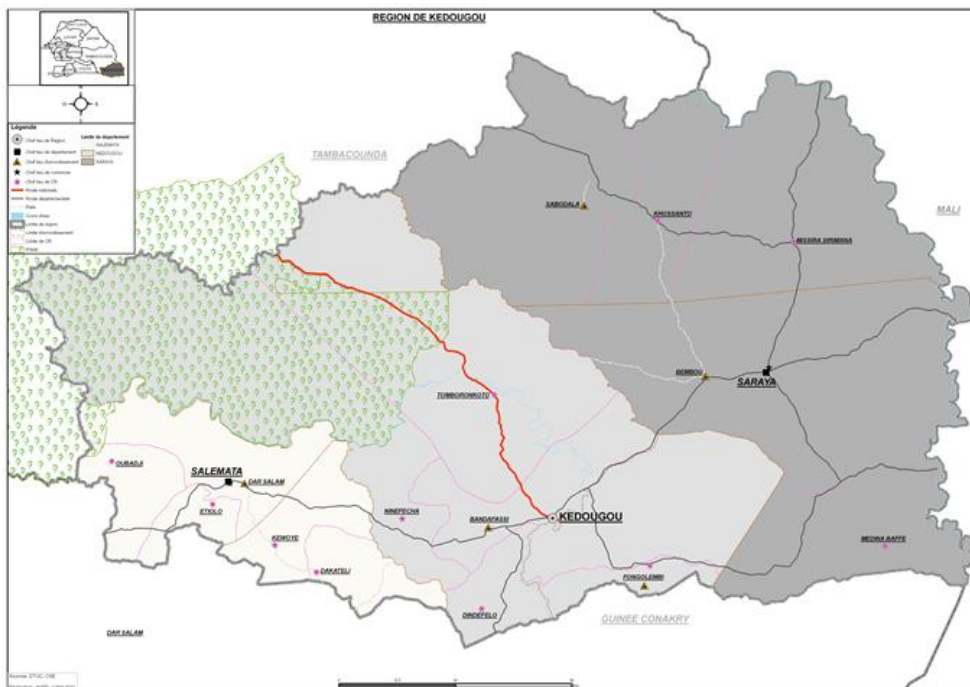
2.2.Découpage administratif de la région de Kédougou

Kédougou a, depuis les indépendances du Sénégal subi deux changements majeurs de statut administratif. La Loi 64-284 du 03 avril 1984 transformant le Cercle de Kédougou en Département et celle n°2008-14 du 18 mars 2008 qui fait de cette zone du Sénégal oriental une région à part entière.

A cet effet, la région de Kédougou est structurée en trois départements (Kédougou, Salémata et Saraya), six arrondissements (Bandafassi, Fongolimbi, Dar Salam, Dakately, Bembou et Sabodala) et 19 communes depuis la réforme de l'acte III de la décentralisation. Cette dernière a été à l'origine de la transformation de toutes les communautés rurales en communes de plein exercice. Il faut savoir qu'avant la réforme de 2014, il n'y avait trois communes au niveau de la région de Kédougou, 16 communautés rurales.

¹⁸ Gomila, J. Les Bedik, Sénégal oriental, 1971, Les presses de l'université de Montréal, p 46.

¹⁹ ANSD, Situation Economique et Sociale de la Région de Kédougou 2016, P 14.



Carte 2 : Carte de la région de Kédougou

Source : ANSD Kédougou 2016

2.3. Les données géographiques

La région de Kédougou appartient à la zone dont le climat est de type soudano-guinéen. Elle est considérée comme étant la région la plus pluvieuse du Sénégal, avec une pluviométrie allant de 5 à 6 mois. Située entre la 12° 33' de latitude nord et 12° 11' de longitude ouest, la région présente de hautes températures avoisinant les 40 à 42°.

Avec une superficie vaste de 16 896 Km², la région est limitée au Nord et à l'Ouest par celle de Tambacounda, à l'Est par la République du Mali et au Sud par la Guinée Conakry. Elle possède une végétation organisée en savane arborée dans un relief le plus accidenté du Sénégal²⁰. Cette variété de formation géologique fait de la région de Kédougou un paysage exceptionnel.

La région possède beaucoup de cours d'eau et une biodiversité d'une importance toute particulière.

²⁰ UNESCO, Rapport d'Etudes : Cartographie territoriale du Pays Bassari 2009, disponible sur <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Dakar/pdf> ; consulté le 8 juillet 2020.

2.4. Situation démographique et socio-économique

Représentant un taux assez faible de la population du Sénégal, la région de Kédougou comptait en 2015, 161 530 habitants, soit 1,1 % de la masse humaine du pays. En tenant compte des chiffres publiés par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, entre 1976 et 2016 la population de la région de Kédougou est passée de 63 549 hbts à 166 904 hbts. Ce qui montre une évolution assez rapide de la population de cette dernière décennie. L'avancée du taux d'accroissement de la population se justifie par la bonne politique de désenclavement menée par l'Etat à l'endroit de la région la plus reculée de la capitale sénégalaise (680 Km). Cette vision s'est traduite par la réhabilitation des voies de communication comme les routes et l'émergence considérable du secteur minier avec l'installation de beaucoup d'entreprises étrangères.

Considérée comme étant la deuxième région la plus verte après la Casamance, Kédougou possède un secteur agricole très dense caractérisé par les cultures vivrières²¹. Cette activité primaire est favorisée par une bonne pluviométrie allant de 5 à 6 mois et de grande étendue de la région. A côté de ces pratiques agricoles de type familial, s'installent des projets et programmes dans le domaine de l'agriculture créés par l'Etat dans le but d'accompagner les initiatives porteuses de croissances au niveau local. Il faut souligner sans doute que dans cette région, 69% de la population pratiquent l'agriculture²².

Le potentiel géologique de la région est d'une grande importance pour le Sénégal. Aujourd'hui, nous assistons à une émergence considérable d'entreprises minières localisées dans beaucoup de coins de Kédougou. Ce phénomène révèle la richesse du sous-sol de la région et attire d'énormes investisseurs venus d'horizons divers.

La diversité culturelle et les beaux paysages fait de la région un zone touristique incontournable. Ce qui va contribuer pleinement au classement du Pays Bassari comme Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2012. Le secteur du tourisme est très mouvementé, même s'il est caractérisé par plusieurs activités informelles qui ne garantissant point de résultats meilleurs pour les acteurs.

²¹ Les cultures vivrières sont essentiellement destinées à l'autoconsommation et à l'économie de subsistance.

²² ANSD 2016, Situation Economique et Sociale de la Région de Kédougou, p 17.

La refondation du territoire bedik s'est opérée tout juste à la fin de la guerre contre les troupes peuls au début du XXe siècle. Ainsi, les villages d'Ethiowar, Iwol, Andjiel et Ethiess ont été reconstitués, tandis que Bantata un village nouvellement créé en terre malinké.

Dans chacun de ces villages bedik, nous avons une hiérarchisation socioculturelle dirigée par le chef de village qui est l'autorité responsable de la communauté et un chef des coutumes qui est chargé de l'organisation de l'ensemble des fêtes traditionnelles du village.

DEUXIÈME PARTIE

Chapitre 3 :

Le Patrimoine culturel immatériel en chez les Bedik

Introduction du chapitre

La Convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel de 1972 a toujours été considérée par certains comme un instrument normatif trop occidentaliste, car elle était destinée aux monuments et sites naturels. Ces constats ont été bien accueillis par l'UNESCO qui, très tôt, a commencé à matérialiser sa volonté de mettre en place une convention pour les pratiques et expressions culturelles du monde. Ce chapitre essaie de retracer l'historique du patrimoine culturel immatériel depuis la fameuse lettre du gouvernement bolivien adressée à la direction générale de l'UNESCO en 1973. Une présentation des typologies du PCI s'appuie sur des exemples des pratiques et expressions culturelles de la communauté bedik. Ensuite, nous avons dressé une analyse des différentes dynamiques de sauvegarde du PCI aux niveaux, international, national et local. Puis, la notion de patrimonialisation nous permettra de démontrer les processus et procédures effectués par les différentes parties prenantes. En outre, nous avons essayé de montrer la question du développement durable dans le PCI avec des dynamiques innovantes au niveau du territoire bedik. Enfin, nous terminons par l'analyse et l'interprétation des données de notre enquête ethnographique.

3.1.Historique du patrimoine culturel immatériel.

Les origines du patrimoine culturel immatériel sont juridiquement datées à partir des années 80, précisément avec les recommandations des cultures traditionnelles et populaires de la 25^{ème} session de la Conférence Générale de l'UNESCO en 1989 à Paris. Ces recommandations de 1989 sont le résultat des plusieurs efforts consentis des gouvernements, organismes internationaux et experts, dans le but d'institutionnaliser les expressions et pratiques culturelles des communautés dites minoritaires ou populations autochtones. En outre, les efforts de l'UNESCO pour établir un instrument normatif destiné à la protection de ce qu'on dénomme désormais le patrimoine immatériel remonte à 1952 avec la mise en avant des concepts juridiques – tels que les questions de propriété intellectuelle²³. Il faut convoquer tous ces jalons posés pour comprendre que la volonté de protéger et de valoriser ces richesses culturelles traditionnelles date de très longtemps.

Ainsi, il ne faut pas perdre de vue que l'UNESCO a commencé à s'intéresser du patrimoine immatériel depuis la fameuse lettre du gouvernement bolivien adressée à l'institution des Nations

²³ Kirshenblatt-Gimblet, Barbara, Le patrimoine immatériel et la production métaculturelle du patrimoine, Museum International. Vol. 56, n.° 221-222 (2004), p. 52-67. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000135867_fre

Unies en charge de la culture en 1973, pour dénoncer une exploitation par des étrangers, de la musique des Andes²⁴. Pour éviter une transculturation purement commerciale des cultures traditionnelles locales, le gouvernement bolivien, par le biais de son Ministère des Affaires Etrangères et de la Religion avait à l'UNESCO d'élaborer des textes juridiques de protection, afin de permettre à ces détenteurs du patrimoine immatériel de profiter pleinement des retombées de leur richesse culturelle. Ce faisant révèle même que des tentatives de mise en œuvre du PCI ont eu lieu tout juste après l'adoption de la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

En outre, la Conférence Mondiale sur les politiques culturelles (Mondiacult) tenue en 1982 à Mexico, constitue un signal assez fort dans la marche vers l'élaboration d'un instrument normatif pour le patrimoine culturel immatériel. Cette importante rencontre réunissant plus d'une centaine de pays fut un plateau au cours duquel de véritables échanges sont menés par d'éminents intellectuels sur la question des politiques culturelles nationales. C'est dans cette optique que la conférence va suggérer que les pratiques culturelles du présent et de l'avenir étaient aussi précieuses que celles du passé et insistera sur le fait que les gouvernements comme les communautés devraient participer à l'élaboration des politiques culturelles²⁵. Une prise de conscience qui va de pair avec la volonté d'élargir la définition de la culture comme suit :

La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances²⁶.

Cette définition est assez révélatrice puisqu'elle associe les modes de vie, les croyances, les rites et les droits fondamentaux des communautés, aux nouveaux enjeux de la culture. Elle fera naître également un intérêt considérable de la part des pays d'Afrique et de l'Asie de l'Est sur l'institutionnalisation des cultures traditionnelles au niveau de l'UNESCO. D'ailleurs, c'est au cours de cette grande conférence mondiale que l'expression « patrimoine immatériel » fut prononcée pour

²⁴ Hafstein, Valdimar Tr. Célébrer les différences, renforcer la conformité, dans: Le patrimoine culturel immatériel : Enjeux d'une nouvelle catégorie [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011 (03/06/2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/3557>>. ISBN : 9782735118182. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.3557>.

²⁵ <https://ich.unesco.org/fr/1982-2000-00309> consulté le 12 mai 2020.

²⁶ UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 26 juillet-8 août 1982, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000052505> Consulté le 20 mai 2020.

la première fois. Une dynamique qui sera mentionnée dans la Déclaration de Mexico en juillet-Août 1982 et va poursuivre sa trajectoire en faisant l'objet davantage de débats et d'intenses moments de réflexion dans le monde entier.

Sur le plan juridique, les recommandations sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire de 1989 à Paris sont sans aucun doute considérées comme étant le tournant décisif de l'élaboration de la Convention de 2003. A travers ces textes normatifs, l'UNESCO montre comment les cultures traditionnelles et populaires se trouvent dans une situation urgente nécessitant une sauvegarde dans sa globalité. Il en est de même au rôle qu'elles peuvent jouer dans l'affirmation de l'identité culturelle des communautés quelle que soit leur localisation dans le monde entier. Et par culture traditionnelle et populaire, la conférence entend :

L'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes et les valeurs se transmettant oralement, par imitation ou par d'autres manières. Ses formes comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes, l'artisanat, l'architecture et d'autres arts²⁷.

Dans cette optique, l'institution en charge de l'Education, la Science et la Culture des Nations Unies, constate que la première étape de ce processus est de mettre l'accent sur la formation des ressources humaines concernant les techniques d'inventaire et d'élaboration de plan de sauvegarde. Une dynamique que sera très vite mise en œuvre en collaboration avec les groupes minoritaires et autochtones. La seconde étape sera consacrée à une vaste campagne de sensibilisation sur le rôle fondamental que les cultures traditionnelles et populaires pourraient jouer dans la cohésion sociale et le développement durable. L'adhésion, voire l'engagement des Etats membres à aller dans le sens d'exécuter les directives suggérées par l'UNESCO lors de cette 25^{ème} session de sa conférence générale ne s'est pas fait attendre, vue l'importance de la sauvegarde et la valorisation de ces cultures traditionnelles et populaires qui pourraient faire la fierté de toute nation.

Puis, le Rapport « Notre Diversité Créatrice » paru en 1992, constitue une nouvelle étape est dans la longue marche vers la mise en place de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel

²⁷ UNESCO, Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, adoptée par la 25e Session de la Conférence générale, à Paris, le 15 novembre 1989. http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID%3D13141%26URL_DO%3DDO_PRINTPAGE%26URL_SECTION%3D201.html vu le 07/06/2020

immatériel. Ce document est un important travail cordonné par la Commission Mondiale des Nations Unies sur la Culture et le Développement, mise en place officiellement en 1992. Ce qui veut dire que ce rapport est le fruit de quatre bonnes années de travail de recherche sur la situation de la culture dans le monde. La mission insiste véritablement sur la place de l'humain dans le dispositif du développement, en suivant l'affirmation de Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'ONU (1982-1991) :

Si après plusieurs décennies de développement certains des objectifs définis par la communauté internationale n'ont pas été atteints, c'est, entre autres raisons, parce que nous avons sous-estimé dans beaucoup de projets l'importance du facteur humain, ce réseau complexe de relations et de croyances, de valeurs et de motivations sous-jacent à chaque culture [...]. La culture, ou une autre forme de développement, parviendra-t-elle à élever des remparts contre la contagion de l'anti-culture propagée par la xénophobie et le nettoyage ethnique ?²⁸

C'est cet ordre d'idée que le rapport insiste sur la nécessité de sauvegarder ces cultures traditionnelles, ces pratiques et expressions culturelles des communautés autochtones et indigènes menacées par l'essor de la mondialisation. C'est dans cette période que l'UNESCO initia le Programme des Trésors Humains Vivants, précisément en 1993, sous l'impulsion de la République de Corée, grand artisan de la Convention de 2003. C'est pour dire que le rapport « Notre Diversité Créatrice » a pleinement contribué au processus de mise en place de l'instruments normatifs pour le PCI.

En 1997, l'écrivain espagnol Juan Goytisolo, pour sauver la place Jemâa el-Fna de Marrakech de « l'envahissement d'un modernisme abusif », s'associe avec des intellectuels marocains, dans le but de conserver cet espace mythique où se produisaient les conteurs et charmeurs de serpents (EL HOUDA cité dans BORTOLTTO, 2013). Cette dynamique a incité la commission nationale marocaine pour l'UNESCO, avec le soutien de plusieurs pays membres, d'aller vers la tenue d'une grande réunion de consultation internationale sur la préservation des espaces culturels populaires, d'où est sortie l'idée de la **Proclamation des chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité**. Une initiative félicitée par l'UNESCO qui va la lancer en 1999. Il s'agit d'une distinction attribuée à des biens culturels exceptionnels sous forme de labélisation par l'UNESCO,

²⁸ Lourdes Arizpe, « Comment parvenir à un consensus. De la Commission sur la culture et le développement à la Convention de 2003 », Gradhiva [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 10 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org.ezpaarse.univ-paris1.fr/gradhiva/2738> ; DOI : <https://doi-org.ezpaarse.univ-paris1.fr/10.4000/gradhiva.2738>

dont on présente comme étant l'ancêtre de la convention de 2003²⁹. Sur proposition du gouvernement marocain, l'UNESCO fera par la suite de la Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, un véritable outil de préservation et de valorisation du PCI.

Au début du XXI^e siècle, on assiste à la Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle, lors de la 31^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO le 2 novembre 2001. Cette phase cruciale visait à renforcer le Programme de Trésors Humains Vivants, car le caractère évolutif du patrimoine immatériel va de pair avec le fait de voir des savants détenir d'excellentes connaissances à travers des générations différentes. Elle insiste également sur la nécessité de préserver les pratiques et expressions culturelles, mais aussi attire l'attention des gouvernements et des communautés sur la marchandisation sans limites des biens et services culturels. Cette Déclaration se décline en vision susceptible d'influencer des politiques de développement culturel durable pour les Etats membres.

L'UNESCO va poursuivre ses rencontres pédagogiques assez riches en échanges à Istanbul en 2002 lors d'une table ronde qu'elle a organisée elle-même. Les conclusions finales laissent apparaître la définition suivante du PCI :

Le patrimoine culturel immatériel constitue un ensemble vivant et en perpétuelle recréation de pratiques, de savoirs et de représentations, qui permet aux individus et aux communautés, à tous les échelons de la société, d'exprimer des manières de concevoir le monde à travers des systèmes de valeurs et des repères éthiques. [Il comprend] les traditions orales, les coutumes, les langues, la musique, la danse, les rituels, les festivités, la médecine et la pharmacopée traditionnelles, les arts de la table et les savoir-faire³⁰.

Cette définition semble être la même que nous voyons dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003. Elle est aussi une suite logique de l'ensemble des initiatives mises en place par l'UNESCO depuis les Recommandations sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire de 1989, pour arriver à la création de cet instrument normatif tant attendu.

²⁹Bortolotto, Chiara, « L'Unesco comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel », *Gradhiva* [Online], 18 | 2013, Online since 01 December 2016, connection on 10 June 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/2708> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gradhiva.2708>

³⁰ Derèze Gérard, « De la culture populaire au patrimoine immatériel », *Hermès, La Revue*, 2005/2 (n° 42), p. 47-53. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-47.htm>

En décidant d'institutionnaliser le patrimoine immatériel, l'UNESCO et les Etats parties se sont mis, pendant deux décennies, à asseoir les fondements d'un instrument normatif, dont le seul but est de sauvegarder les pratiques et expressions culturelles, ainsi que les savoir-faire et connaissances que les communautés ont hérités de leurs ancêtres et essaient de transmettre aux générations futures. Ils ont été nombreux à participer à ce long processus, à travers des séminaires, réunions, conférences, tables rondes, etc. Cette nouvelle catégorie du patrimoine verra le jour le 17 octobre 2003 à Paris, et va constituer un point de départ de plusieurs dynamiques, aussi bien dans les politiques culturelles des Etats, mais aussi dans le domaine de la recherche qui ne cesse d'interroger les tenants et les aboutissants de la culture immatérielle.

3.2. Les typologies du Patrimoine Culturel immatériel chez les bedik

Le patrimoine culturel immatériel, comme le définit la convention de 2003, se manifeste de 5 domaines :

- Les traditions et expressions orales ;
- Les arts du spectacle ;
- Les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Chez les bedik du Sénégal oriental, le patrimoine culturel immatériel symbolise la vie d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Le désir de préserver ce patrimoine leur a valu des périodes très sombres de leur histoire. Si on leur demande au nom de quoi ils ont opposé une telle résistance, qui leur a coûté fort cher, les Bedik fournissent généralement deux réponses qui n'en font qu'une : « Au nom d'usyil³¹ » ou « parce que nous devons faire comme nos pères nous ont appris », bref, pourrait-on dire, au nom du « Mystère » de la tradition et de la tradition du « Mystère »³². Ils veulent tout simplement perpétuer ce riche legs qu'ils ont reçu de leurs ancêtres.

³¹ Usyil signifie le mystère chez les bedik, ce que nous avons hérité de nos parents et que nous sommes tenus de transmettre à nos enfants.

³² Smith, Pierre, Le « Mystère » et ses masques chez les Bedik, Dans : L'Homme, 1984, tome 24 n°3-4. pp. 5-33.
DOI : <https://doi.org/10.3406/hom.1984.368512>
www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1984_num_24_3_368512

Tout au long de cette partie, nous allons présenter les typologies du patrimoine culturel immatériel qui existent chez les bédik et qui font l'objet de préservation et valorisation.

3.2.1. Les traditions et expressions orales

Dans les textes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, les traditions et expressions orales sont considérées comme étant le domaine qui comprend les langues et la littérature orale. Nous savons qu'en Afrique, nous n'avons pas une civilisation livresque, puisque l'histoire a été transmise de génération en génération grâce à l'oralité. Cette dernière est une caractéristique fondamentale des cultures africaines et en constitue l'esprit (DIAGNE, 2013). Autrement dit, ce patrimoine oral est une partie intégrante du champ littéraire africain et confère à une classe sociale appelée « griot », une place de choix dans les anciennes cours du roi. Même si cet héritage est souvent transmis de père en fils, il demeure un patrimoine assez vulnérable du fait que sa sauvegarde ne soit une tâche facile. C'est la raison pour laquelle, Amadou Hampaté Ba avait prononcé son brillant discours à l'UNESCO en 1960, en livrant sa célèbre citation³³ « en Afrique, quand un vieillard meurt, c'est comme une bibliothèque qui brûle ».

Chez les bedik, la langue parlée est le mënïk et fait partie de cette trentaine d'idiomes pratiqués au Sénégal. Paul LEWIS (2009) cité par Adjaratou Oumar SALL dans son article intitulé « *Aperçu sur des éléments de contact mënïk-Pulaar, mënïk-Wolof* » (2010) affirme que seuls 3380 locuteurs exercent cette langue mënïk. Marie-Paule Ferry, une éminente ethnolinguiste qui a effectué de brillants travaux de recherche dans le territoire de Bandafassi pendant plusieurs années, tirait déjà sur la sonnette d'alarme en 1995, à propos des menaces qui pesaient sur la langue des bedik. Non seulement, leur démographie n'est pas assez importante, mais la communauté cohabite avec les peul et malinké qui imposent leur langue dans les activités courantes. Dans cette lancée, le mënïk³⁴ a été répertorié sur la liste des langues qui sont dans la situation « certainement en danger »³⁵.

Toutefois, leur organisation spatiale bien configurée en cercle fermé, leur permet de communiquer entre eux pour une conservation de leur langue. Il y a également le fait que cette langue soit un

³³ La citation a été reprise dans beaucoup de publications, En voulant faire comprendre à son auditoire que l'Afrique avait d'autres richesses et témoignages de son passé que des monuments de pierre, Bâ allait comparer la situation de sa région d'origine avec la conception de la préservation occidentale du savoir de l'époque, basée sur la conservation des livres. C'est de là qu'allait émerger cette comparaison entre le vieillard africain et la bibliothèque

³⁴ Le mënïk est la langue parlée par les Bedik

³⁵ Moseley Christopher, Atlas of the World's Languages in Danger. (ed.) (2010) · UNESCO Publishing
<http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>

puissant vecteur de transmission de ces richesses culturelles. Il s'agit notamment, de **contes** et légendes qui ont une fonction pédagogique très particulière car comportant des enseignements assez fructueux pour les enfants. Temps du repos et temps du conte, la nuit a une qualité particulière, on aime l'écouter dans son silence paisible quoique peuplé des bruits de la brousse voisine ; y entendre narrer un conte fait surgir un autre monde³⁶. Cette catégorie particulière du domaine des traditions orales se déroule souvent pendant la nuit, un moment assez spécial et pratiquée par les personnes âgées en général. Les contes ont toujours joué et continuent de jouer ce rôle fondamental d'éducation et d'éveil des jeunes garçons de la communauté. Ils sont considérés comme étant un genre littéraire assez fécond et riche en enseignements.

Ensuite, nous avons les **chants** qui sont également très représentatifs du domaine des traditions et expressions orales. Ils sont présents dans plusieurs manifestations culturelles, qu'elles soient festives, initiatiques et funéraires. Dans la culture bedik, cette expression orale est un puissant vecteur pour véhiculer des messages. Des champs à la place publique, en passant par d'autres manifestations qui s'y tiennent, les chants sont omniprésents dans beaucoup de pratiques culturelles. Ainsi, ils font partie de ces catégories que nous retrouvons dans tous les cinq domaines du patrimoine culturel immatériel. Il est important de souligner que chez les bedik, certaines chansons sont chantées à des occasions précises et sont interdites pour certaines périodes. Même dans les festivals ou autres manifestations culturelles extérieures, la consultation des sages est obligatoire pour le choix des chansons à chanter. C'est pour révéler comment ces pratiques sont structurées au sein de la communauté bedik du Sénégal oriental. Il existe d'autres catégories dans les traditions et expressions orales, comme les définit l'UNESCO, mais les contes et chants demeurent chez les bedik, les genres les plus pratiqués. En somme, ce domaine du patrimoine culturel immatériel a besoin d'être pratiqué pour sa survie. Dans la communauté bedik, la densité des manifestations culturelles suivant un calendrier annuel, est une véritable occasion pour faire vivre ces pratiques et expressions, synonyme d'une sauvegarde du PCI.

3.2.2. Les arts du spectacle

Les arts du spectacle sont essentiellement composés de la musique, de la danse et du théâtre. La musique est certes une catégorie assez représentative, mais chez les bedik, la danse est au premier plan du fait de sa transversalité dans beaucoup de pratiques. La danse chez les bedik est considérée

³⁶ Ferry, Marie-Paule, Les dits de la nuit : Contes tendu du Sénégal oriental », Edition Kartala, 1983, p. 9

comme une expression beaucoup plus vivante et pratiquée selon des périodes bien définies. Elle est présente dans plusieurs manifestations sociales, à des occasions sacrées et profanes.

S'agissant de la musique, elle est une importante expression culturelle du fait de ces capacités mobilisatrices. Elle est aussi pratiquée à plusieurs occasions chez les bedik. Mais ce qui est intéressant aujourd'hui, c'est qu'il y a des jeunes artistes de la communauté qui sont en train d'abattre un travail colossal dans la promotion de la langue mënïk au Sénégal. Ils utilisent d'autres genres musicaux comme le reggae avec les paroles en mënïk. Lors des fêtes lunaires, nous pouvons noter des prestations sous forme de spectacle à la place publique. Une des occasions phares pour arts du spectacle, est le festival des minorités ethniques organisé par l'Association des Minorités Ethniques, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.

Le théâtre, même s'il est la discipline artistique la plus complète du fait qu'il associe souvent musique, danse, jeu d'acteur et les arts visuels, n'est pas assez représentatif chez les bedik.

Le domaine des arts du spectacle est très vaste puisqu'il est composé de catégories et des sous-catégories capables de jouer un rôle déterminant dans la promotion du patrimoine culturel immatériel.

3.2.3. Les pratiques sociales, rituels et évènements festifs

Aborder le domaine des pratiques sociales, rituels et évènements festifs, nous amène à présenter une grande partie de l'identité culturelle de la communauté bedik. Cette partie est véritablement la plus vaste des composantes du patrimoine culturel immatériel, voire même la plus riche. Il s'agit ici de présenter des éléments de la culture locale qui font, sans aucun doute, l'essence du patrimoine culturel immatériel. Les pratiques sociales, rituels et évènements festifs donnent l'image de ce qui est convenu d'appeler « le cycle de vie » en milieu bedik. Chez les bedik, l'agenda culturel tourne autour de l'initiation, du mariage, de la naissance, de la mort, mais aussi des semailles, de la moisson et des rites de fécondité et de fertilité.

L'initiation : comme l'indique le vocable, initier c'est former, et doter à un individu des enseignements dans un ou des domaines bien définis. En Afrique, l'initiation est une phase très importante dans la vie des hommes pour la plupart des sociétés et les femmes pour certaines. Au Sénégal, chaque ethnie a sa propre manière de faire les initiations. Mais les peuples du Sud et du Sud-Est

accordent une importance toute particulière au cycle initiatique. Chez les bedik du Sénégal oriental, l'initiation est un moment de rupture entre le monde des hommes et des femmes³⁷. Elle est une période de retrait des garçons en brousse, afin de les inviter à découvrir les secrets de la société. Pour certaines ethnies, l'initiation est appelée « la case de l'homme », car on te forme à devenir un homme. Cette importante phase pédagogique en milieu bedik peut durer jusqu'à deux mois en brousse, et au cours de laquelle, les garçons sont soumis à des règles assez strictes. Les préparatifs des garçons ressemblent à des soldats qui partent au front, car ils sont munis de toute sorte d'outils pouvant leur servir en brousse. Pour le chef de village de Ethiowar, les garçons qui, après la circoncision, oublient leur vie d'avant et se focalisent entièrement sur cette nouvelle vie que leur donne l'initiation. Dans la communauté bedik, est initié celui qui sait les secrets de la vie en société, comment faire la chasse, comment cultiver, comment secourir une personne, le partage, la solidarité, la résistance, l'endurance, l'honnêteté, le respect des anciens, etc.

S'agissant des femmes, leur initiation appelé « Niathiouroungal » ou la fête des femmes mariées se tient tous les quatre ans. Cette fête est reconnue uniquement chez les bedik banapass³⁸ comme étant l'initiation chez les femmes. Seules les femmes mariées sont autorisées à participer activement à cette fête et les différents rituels qui y sont organisés.

L'initiation est considérée comme l'activité la plus importante en termes de transmission du patrimoine immatériel chez les bedik. Cependant, elle favorise l'acquisition de connaissances chez les initiés dans plusieurs domaines socioculturels. Durant cette activité phare de l'agenda culturel bedik, beaucoup de rituels sont organisés pour la protection des initiés, ainsi que celle du village tout entier contre les fléaux de la société. Des moments festifs se déroulent également pour exprimer une certaine fierté de voir ses fils passer un acte noble et obligatoire pour tout membre de la communauté.

Il convient de préciser que les rituels sont présents à plusieurs niveaux et à des occasions différentes. Il y'a des rituels liés à la naissance, au passage de classes d'âge, à l'initiation, au mariage, à la protection individuelle et collective, aux travaux champêtres, aux cérémonies funéraires, etc.

³⁷ Ferry Marie-Paule, Masques, initiation et fêtes des femmes chez les Bedik du Sénégal oriental. Dans : Journal des africanistes, 2003, tome 73, fascicule 1. pp. 111-126.

DOI : <https://doi.org/10.3406/jafr.2003.1330>
www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_2003_num_73_1_1330

³⁸ les bedik banapass sont un sous-groupe de l'ethnie bedik localisés dans les villages de Bantata et Ethiowar.

Ces rituels que nous retrouvons dans différents événements sont un moyen de communiquer avec les ancêtres. Il s'agit de l'unique espace devant abriter l'ensemble des fêtes traditionnelles bedik, précisément à la grande place du village. Ce faisant montre l'importance des espaces associés au patrimoine culturel immatériel et qui en contribuent activement à sa sauvegarde.

Le mariage : cet acte social chez les bedik commence par de longues conversations, puis se poursuit par des cadeaux représentant la dot (FERRY, 2006 :61). Ces conversations déterminent tous les paramètres liés à la future union sacrée. Le premier acte consiste, d'abord à chercher auprès du père, si la fille est libre, c'est-à-dire, n'est pas promise à un autre garçon. Il faut savoir que dans la plupart des sociétés africaines, une fille peut être promise à un garçon, dès sa naissance³⁹. Ensuite, c'est au père de demander à la fille si elle est d'accord pour ne pas la forcer dans un mariage. Puis, si la fille répond par l'affirmatif, les négociations commencent à propos de la dot. Les démarches sont souvent assurées par un individu qu'on appelle « intermédiaire ». Ce dernier doit détenir des bonnes compétences en négociations, être capable de fraterniser avec toutes les deux familles, courtois et surtout avoir le verbe facile. Dès que les familles s'accordent sur les fondamentaux du mariage, commencent les préparatifs de la cérémonie qui peut durer d'un ou de plusieurs jours. Chaque maison familiale du couple pourrait abriter une fête et des pratiques allant dans le sens de fortifier cette union sacrée. Durant ces cérémonies, le programme est assez riche en chants, danses et des rituels pour protéger le couple contre le mauvais sort. Enfin, la partie la plus sensationnelle, est le moment où la fille va rejoindre le domicile conjugal. Cette activité se tient souvent la nuit est une véritable facette de la culture bedik. Les cousins de la fille livrent toute sorte de chantage à ma famille du garçon pour que la mariée rejoigne le domicile. Même si ces pratiques ne sont pas organisées par toute la communauté à cause du coût élevé des charges, le mariage est considéré chez les bedik comme un véritable moment de valorisation du patrimoine culturel immatériel. Les multiples activités qu'il comporte montrent du début à la fin, comment cette communauté a su se structurer sur des valeurs fondamentales qui régissent sa société.

Les pratiques sociales, rituels et événements festifs sont le domaine du patrimoine immatériel capable d'incarner la définition de la Convention de 2003. La diversité assez riche de ses composantes montre comment ce domaine touche la quasi-totalité du patrimoine culturel immatériel.

³⁹ Gomila, Jacques et May Clarkson. "Éléments pour une ethnographie du mariage et de la reproduction chez les Bedik (Sénégal Oriental)." *Anthropologie et Sociétés*, volume 7, numéro 2, 1983, p. 131-163.

Leur sauvegarde dépend d'abord de l'engagement de la communauté qui détient ce type de patrimoine, mais aussi des politiques qui se doivent d'installer les mécanismes relatifs aux recommandations de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

3.2.4. Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

Les bedik sont les gens de la dolérite, puisqu'ils appellent de leur nom cette roche gris verdâtre qui forme de grands éboulis dans les collines où se nichent leurs villages (FERRY, 2006 : 11). Ce lien qu'ils ont avec leur milieu, a forgé une véritable interaction entre les populations et l'environnement naturel. Cette nature organisée en espaces est bien structurée, car il y a le côté habitat, les champs pour l'agriculture et d'autres pour des rituels. Dans la brousse, un arbre peut posséder une âme et être hiérophanique, c'est-à-dire, la manifestation du sacré⁴⁰. Cet élément végétal peut être en contact avec les êtres morts ou vivants, naturels ou surnaturels.

Les pratiques concernant la nature et l'univers font partie intégrante du quotidien des bedik, et jouent un rôle dans la survie de cette minorité ethnique du sud-est du Sénégal. Au nom de la tradition, ce peuple a su s'opposer farouchement aux autres croyances que les peuls voulaient les imposer. La brousse est synonyme de « mystère » chez eux, et est habitée par des êtres protecteurs. Cependant, les bedik n'aiment point donner des explications détaillées par rapport à certaines de ces pratiques. Il est important de constater que l'ingéniosité des bedik laisse apparaître cette notion de paysage culturel, une fusion harmonieuse entre la nature et culture. Cette adaptation à cet environnement naturel résulte de leurs capacités à se métamorphoser dans ces espaces de vie assez complexes.

En outre, ce peuple du Sénégal oriental pratique l'agriculture dans des espaces qui n'y sont pas assez favorables. Grâce à des techniques d'utilisation des terres toutes particulières les bedik possèdent un type d'agriculture qui repose sur des connaissances liées considérablement à la maîtrise de la nature et de l'univers. Il s'agit d'abord, de l'assolement qui consiste à procéder une culture par succession et alternance sur un même champ en vue de conserver la fertilité du sol. Puis, il y a la fumure qui est une stratégie d'amélioration des terres par le fumier, par un fertilisant. Ces différentes techniques sont le fruit d'une maîtrise de l'environnement naturel qui, parfois nécessitent une certaine ingéniosité pour s'en sortir. Ensuite, il faut noter les dynamiques de solidarités

⁴⁰ Enia, César. « La dimension historique du sacré et de la hiérophanie selon Mircea Eliade. » Laval théologique et philosophique, volume 62, numéro 2, juin 2006, p. 319–344. <https://doi.org/10.7202/014284ar>

organisées en terroir bedik dans les travaux champêtres. Ce système appelé « corvée » est un appel à l'aide qui est organisé quand un membre de la communauté a une grande superficie à labourer alors qu'il ne dispose pas de main-d'œuvre consistant pour ce faire.

Les pratiques et connaissances concernant la nature et l'univers ont une grande influence dans l'agenda culturel des bedik. La datation des fêtes est souvent programmée au 10^{ème} jour après l'apparition de la lune, et commence précisément les mercredi, jour « dur » selon les bedik. De la fête d' « Iyala⁴¹ », à celle de « Gamond⁴² », chaque événement à sa propre lune chez les bedik, c'est-à-dire, est daté en fonction de l'apparition de la pleine lune. Ce domaine du patrimoine immatériel, même s'il concerne de multiples activités qui rythment le quotidien des bedik, révèle des failles dans la dynamique de sauvegarde. Actuellement, la question est de savoir comment la préservation de ces pratiques doit faire face aux différentes menaces liées à cette mondialisation galopante. Il en est de même avec l'urbanisation rapide, les multiples agressions de la faune et certaines catastrophes naturelles causées par les absurdités humaines d'aujourd'hui.

La médecine traditionnelle, les séances divinatoires restent des pratiques assez fréquentes, même si nous avons la présence de structures de santé dans les environs à Bandafassi. Les pratiques liées aux esprits sont d'une importance capitale chez les bédik et révèlent leur religion traditionnelle qu'est l'animisme. Dans beaucoup de rituels, les offrandes et sacrifices y sont présents et leur permettent de communier avec les ancêtres.

Toutefois, la transmission de ces importantes connaissances et pratiques demeurent une question assez complexe car les jeunes qui devraient hériter de ce patrimoine sont tentés par la vie moderne et n'hésitent point de s'exiler vers les grandes villes.

3.2.5. Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

L'artisanat traditionnel est considéré comme étant le domaine le plus matériel du patrimoine culturel immatériel. C'est également le secteur dans lequel il est possible de développer des activités porteuses de croissance. Une dynamique qui ferait certainement la promotion du développement durable tel que soulevé dans la Convention de 2003. Il s'avère nécessaire de savoir quel type de produit peut être considéré comme faisant partie intégrante du domaine de l'artisanat traditionnel.

⁴¹ LA première initiation des jeunes à partir de 14 à 15 ans

⁴² La grande fête de la fécondité qui se déroule souvent à la veille de la saison des pluies

La question s'est toujours posée dans l'organisation de foires locales à travers lesquelles les organisateurs exigent la valorisation des produits du terroir.

Dans la communauté bedik, l'artisanat est associé, en grande partie à ce qui est convenu d'appeler les métiers traditionnels. Ces derniers révèlent comment, auparavant les classes sociales étaient structurées. Chez les bedik, les Keita avaient la charge de la chefferie, les Kamara se chargeaient des coutumes et un peu la forge, Les Samoura et Kanté la forge et les Sadiakhou étaient dans les génies. Outre cette structuration sociale au niveau des métiers traditionnels, certaines de ces activités sont, aujourd'hui gérées par les hommes et d'autres par les femmes. C'est le cas de la vannerie qui est une tâche masculine et la poterie pratiquée par les femmes.

La poterie : c'est une activité pratiquée chez les bedik par les femmes, tandis que les hommes se chargent de la vannerie. L'importance dans ce métier est de voir comment les produits sont conçus, c'est-à-dire la chaîne opératoire et les différentes règles soumises aux pratiquantes de cette activité. Cette dernière est pratiquée uniquement pendant la saison sèche. Puis, il y a des tâches, dans le processus qui ne sont autorisées qu'aux femmes qui ont atteint l'âge de la ménopause. Sa chaîne opératoire prend effet à l'extraction de l'argile au niveau des gisements. La seconde étape est de procéder au mélange des deux types d'argiles (blanc et rouge), avant de commencer la mise en forme de l'objet envisagé. Le processus se termine toujours avec la cuisson qui a pour but de rendre dur et résistant l'objet de la poterie. Elle est, en effet une sous-catégorie du patrimoine immatériel qui marche plus ou moins bien chez les bedik, même si la commercialisation reste une tâche assez complexe dans la zone. La plupart des pratiquantes interrogées dans l'enquête ethnographique soulève les difficultés liées à l'écoulement des produits et la gestion de stock. L'enclavement de la zone est un handicap pour les artisans dans le cadre de l'obtention de financements des institutions. Certaines opportunités comme l'organisation des événements culturels (Festival des Minorités Ethniques et le Festival de Folklore et des produits agricoles de Bandafassi) sont des occasions pour vendre des produits artisanaux de la localité. Ensuite, il y a l'héritage de ce métier qui connaît de réelles difficultés, car les femmes d'aujourd'hui sont tentées par d'autres activités qui leur semblent être beaucoup plus rentables que le travail de la poterie.

En dépit de ces quelques problèmes que rencontrent certaines pratiquantes, d'autres souhaiteraient toujours se structurer en petites et moyennes entreprises, afin de mieux développer cette filière de la poterie.



Figure 1 : finition et décoration

Source: Sall Moustapha, Sall, Adjaratou,
Projet Documentation Bédik, 2010



Figure 2 :la technique du colombin

Source: Sall Moustapha, Sall, Adjaratou
Projet Documentation Bédik, 2010

La vannerie : elle est un métier pratiqué par les hommes et concerne les paniers, les éventails par les nattes, couvercles, barrières et piquets. Cette activité ne demande pas assez de tâches sacrées dans sa pratique comme qui doit faire et qui ne doit pas faire. Sa production est assez diversifiée est la matière première est généralement constituée de fibre de bambou et de raphia. La vannerie est moins stricte que la poterie dans la pratique, car elle est exercée souvent par plusieurs hommes même ceux de la lignée des chefs ou responsables du village. Les artisans qui pratiquent ce métier rencontrent quasiment les mêmes difficultés que les femmes qui font de la poterie, c'est-à-dire, dans la mise en marché. Cette branche de l'artisanat traditionnel est très prisée par les bedik, souvent transmis de père en fils, mais aussi exercée par d'autres hommes qui ne l'ont pas hérité. Le souhait des pratiquants est toujours le désir de s'organiser en entreprise afin de mieux se structurer dans la production et la vente des produits.



Figure 3 : l'arbre à palabre transformé en atelier de vannerie

Source : Ferry Marie-Paule, Kywels, Olivier, Bedik, peuple des pierres, Cercle d'Art, 2006, 99 p.
(ISBN 2702208169) (photographies d'Ingrid Gantner et préface de Nicolas Hulot)

La forge : ce métier était réservé aux lignées Kanté et Samoura qui l'ont hérité de leur père depuis les origines. Le forgeron en milieu bedik doit être initié, car l'activité demande des pratiques sacrées ou rituels. Ce savoir-faire pratiqué généralement par les hommes possède des interdits sur le plan de l'alimentation. Cependant, le meilleur forgeron actuel à Bandafassi est de la lignée des Keita. Il fabrique la quasi-totalité des outils agricoles de la communauté. Cela montre que le métier n'est plus seulement à la disposition des Samoura et Kanté. Certaines pratiques artisanales ont tendance à être exercées par beaucoup de gens du fait de leur rentabilité. Evolution ou révolution, tout dépend de règles sociales établies au sein de la communauté. On peut sans aucun doute parler de la démocratisation de certains métiers dans les sociétés autrefois fermées. Autrement dit, chacun peut exercer le type d'activité qu'il souhaiterait.

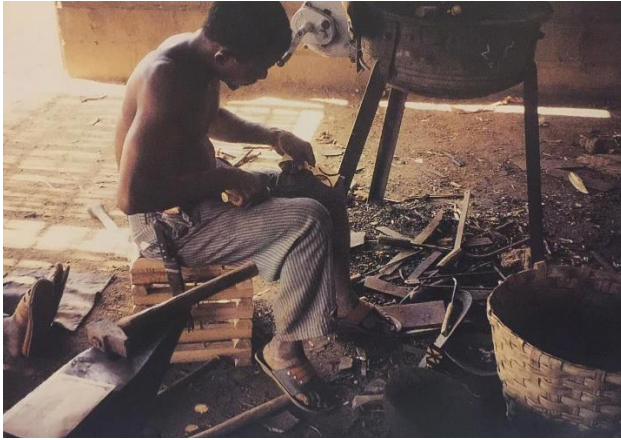


Figure 4 : Atelier de Gerard Keita, le forgeron
Bedik de bandafassi

Source : Ferry Marie-Paule, Bedik Peuple des pierres, 2006



Figure 5 : Travail du fer au feu

Source : Ferry Marie-Paule, Bedik Peuple des pierres, 2006

Les arts de la parure et de la vêtue : C'est à l'occasion des fêtes que ces éléments exceptionnels de la culture bedik sont mis en valeur. Le savoir-faire commence d'abord par les tresses ou coiffure rituelle. Ensuite, il sera question de mettre les parures et une tenue vestimentaire propre aux bedik. Cette facette est un véritable facteur de l'identité culturelle des bedik.



Figure 6 : Coiffure rituelle bédik



Figure 7 : Coiffure et parure

Source : Crédit photo Layepro, Projet Vue d'Afrique, Unesco Dakar 2017

Les domaines du patrimoine culturel immatériel constituent un vaste champ de pratiques et expressions socioculturelles susceptibles de définir l'identité de chaque communauté. Certaines catégories sont transversales car elles peuvent être citées dans deux ou trois domaines du patrimoine

immatériel. Dans la communauté bedik, nous avons essayé de montrer les activités à travers lesquelles se manifeste le patrimoine culturel immatériel. Comme il est précisé dans la Convention de 2003, chaque groupe social possède des pratiques et expressions culturelles qui font état de patrimoine immatériel.

3.3. Dynamiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

La vitesse à laquelle la nouvelle convention a été officiellement adoptée par le nombre minimal requis d'Etats est tout à fait remarquable, et montre l'intérêt et l'enthousiasme qui existent dans de nombreux pays dans toutes les régions du monde pour des actions visant à préserver et promouvoir le patrimoine immatériel⁴³. Ces Etats membres de l'UNESCO ont très tôt compris qu'il fallait accueillir de manière significative cet instrument normatif du patrimoine culturel immatériel par la ratification. L'éveil de la conscience sur la disparition de certaines manifestations physiques : comme les danses, chants, des savoir-faire, des musiques... ont alarmé les contemporains d'un amenuisement progressif de la vitalité de certaines cultures⁴⁴. C'est ainsi que 47 nations avaient déjà déposé leur engagement relatif à la ratification de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel avant le 20 avril 2006, date d'entrée en vigueur de ladite convention.

La notion de sauvegarde est la pièce angulaire de la convention de 2003, car elle figure, non seulement sur le côté terminologique dans l'intitulé de celle-ci, mais aussi elle a été définie de manière très claire dans ladite convention. Dans cette optique, cette sauvegarde s'effectue à des niveaux différents :

3.3.1. Au niveau international : la contribution de l'UNESCO ;

L'une des phases majeures dans la politique culturelle de l'UNESCO peut être considérée comme étant l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel le 17 octobre 2003 à Paris. Pour beaucoup d'observateurs, la naissance de cet instrument normatif est une sorte de réparation à propos des pratiques et expressions culturelles des communautés longtemps marginalisées par l'UNESCO. Cependant, le constat qui semble être plus objectif est, pour d'autres

⁴³ Boylan, Patrick, « Le patrimoine immatériel : un défi et une opportunité pour les musées et la formation professionnelle dans les musées », dans : International Journal of Intangible Heritage, 1 (2006) 1, p. 53-65.

⁴⁴ Jadé, Mariannick, 2005, « Le patrimoine immatériel, quels enjeux pour les musées ? » La Lettre du Comité National Français. Paris. ISSN 1639 - 9887. n. ° 29, p. 13-16.

la volonté de l'institution en charge de la culture au niveau des Nations Unies, de renforcer la protection juridique du patrimoine culturel dans sa globalité.

Après l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du PCI en 2003, l'UNESCO s'est très tôt mis dans une politique assez intense de sensibilisation auprès des Etats membres, afin qu'ils puissent ratifier ladite convention. L'engagement d'un Etat dans le cadre de la ratification de la convention signifie véritablement la prise en compte des suggestions émises par l'Unesco sur la protection et la valorisation des pratiques et expressions culturelles au niveau national. Mais aussi, pour que la Convention puisse entrer en vigueur, il faut qu'elle soit ratifiée, au moins par 30 Etats et trois après le dépôt de ce trentième instrument de ratification⁴⁵. Ce qui veut dire que l'entrée en vigueur de la Convention en avril 2006, lance officiellement les activités de chaque Etat partie, afin de respecter les engagements pris dans le cadre de la ratification.

Dans cette optique, l'UNESCO avait commencé à créer des initiatives dans le but de renforcer la dynamique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, bien avant l'adoption de la convention de 2003. Il s'agit :

Des Trésors Humains Vivants : qui est un programme lancé en vue de donner une reconnaissance particulière aux personnes ou groupes de personnes détenant une ou des connaissances très avancées sur le domaine des savoir-faire et techniques qui entrent dans le cadre des éléments du patrimoine culturel immatériel. Cette reconnaissance à des porteurs de savoirs et techniques est un important moyen de faire de ces personnes, des références dans leurs domaines d'intervention respectifs. C'est ainsi que chaque Etat partie sera chargé d'identifier des savants au niveau national, en vue de les décorer comme des trésors de la nation. Une consécration pour ces personnes susceptible de les amener à motiver le partage et la transmission de ces savoirs et techniques aux générations futures.

La proclamation des chefs d'œuvre du patrimoine oral : Lancé en 1997 par l'Unesco, le programme vise à sensibiliser les Etats membres et les organisations non gouvernementales à sauvegarder le patrimoine oral. Il est également une distinction internationale à l'image d'une labélisation d'un patrimoine oral et immatériel de l'humanité. La mise en place de cet important programme avait pour but d'inciter les Etats membres à procéder un inventaire de tout qu'ils peuvent

⁴⁵ UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003, art. 34.

considérer comme faisant partie du champ du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. En 2001, les premières reconnaissances sont décernées aux biens culturels sur proposition de leur pays respectifs et ont fait l'objet d'étude sur la base des critères établies par l'Unesco. Après les éditions 2001, 2003 et 2005, ces distinctions seront par la suite décernées sous une autre forme.

La Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente est un cadre dans lequel sont inscrits des éléments du patrimoine culturel immatériel que les communautés et Etats membres jugent être menacés. Dans cet ordre d'idées qu'ils sollicitent l'assistance de l'Unesco pour sauvegarder de manière urgente ce patrimoine. Même si les Etats parties se sont engagés depuis la ratification de la convention de 2003, à aller dans une dynamique de protection et de valorisation du patrimoine culturel immatériel, l'Unesco reste toujours disponible, en termes d'assistance, afin de contribuer à la sauvegarde de ces riches pratiques et expressions culturelles portées par les communautés.

La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est un peu similaire aux notions de classement du patrimoine mondial, car elle fait l'objet d'un dossier complet exigeant une bonne documentation du patrimoine en question et un plan de sauvegarde impliquant, de manière effective la participation de la communauté concernée. Elle est considérée comme étant l'aboutissement des chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel. Ce qui fait que les 90 chefs d'œuvre déjà sélectionnés de 2001 à 2005, ont été directement classés sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel⁴⁶.

Le Registre de bonnes pratiques de sauvegarde : est une sorte de consécration sur la bonne protection et valorisation des éléments du patrimoine culturel immatériel. Sur cette liste, figurent les pratiques et expressions qui vont de pair avec les directives de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, avec des projets porteurs de croissance.

La volonté de valoriser le patrimoine culturel immatériel au niveau international a conduit l'Unesco à établir pas mal de mécanismes assurant la visibilité de ces éléments culturels portés par les communautés et reconnus par les Etats. L'assistance de l'UNESCO consiste également à apporter une contribution financière des projets porteurs de résultats concrets afin de faciliter leurs réalisations.

⁴⁶ <https://ich.unesco.org/fr/proclamation-des-chefs-d-oeuvre-00103> consulté le 16/06/2020.

3.3.2. La mise en œuvre de la convention de 2003 au Sénégal

La question du patrimoine culturel immatériel a toujours été présente dans les différentes politiques culturelles du Sénégal. Son adhésion à l'UNESCO dès la première année de son indépendance en novembre 1960, montre comment le pays du Président-Poète, Léopold Sédar Senghor accorde une importance toute particulière à la culture. Déjà en 1975, le Sénégal avait procédé à une campagne nationale de collecte préventive des expressions culturelles orales sous la direction des Archives Culturelles⁴⁷. Ce qui révèle que la dynamique de préservation du patrimoine culturel et historique faisait déjà partie de la volonté politique.

En ratifiant la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, chaque Etat partie est appelé à faire un inventaire des pratiques, expressions et savoir-faire au niveau national dans le but de les protéger et les valoriser. Une tâche qui s'avère ne pas être facile, car nécessitant des moyens humains, techniques et financiers. Le Sénégal fait partie de ces Etats qui ont joué un grand rôle dans la mise en œuvre de la convention de 2003 en Afrique. Son adhésion dans le programme des chefs d'œuvre du patrimoine orale et immatériel initié par l'UNESCO, l'a incité à organiser un autre inventaire beaucoup plus spécifique entre 2004 et 2005, en vue de préparer les dossiers de candidature des biens culturels comme le kankurang, le Yééla, le Gumbé, le Xooy et le rite de tatouage traditionnel. D'après l'actuel directeur du patrimoine culturel, à travers un entretien qu'il nous a accordé, seul le kankurang, rite initiatique manding a été retenu comme chef d'œuvre du patrimoine oral en 2005. Avec la mise sur pieds de la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, ce rite initiatique du Sénégal et de la Gambie sera finalement classé en 2008.

Le Sénégal, dans sa dynamique de confirmer son engagement pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, va honorer ce qu'on appelle les Trésors Humains Vivants, comme plusieurs nations signataires de la convention de 2003. L'arrêté ministériel n° 2712 du 3 mai 2006 portant création de la Commission nationale de sélection des "Trésors humains vivants"⁴⁸, montre comment le département de la culture a piloté cet important programme initié par l'Unesco depuis 1993. A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique Classé

⁴⁷ Rapport périodique sur la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2013 ; <https://ich.unesco.org/fr-etat/senegal-SN?info=rappport-periodique> consulté le 12/06/2020.

⁴⁸ http://www.jo.gouv.sn/spip.php?page=imprimer&id_article=4608 consulté le 12/06/2020.

éleva cinq (5) icônes de la culture sénégalaise au rang de « Trésors humains vivants » le 18 juin 2006 au Théâtre National Daniel Sorano. Il s'agit de :

- **Ousmane Sembène** : Ecrivain, réalisateur et Scénariste ;
- **Doudou Ndiaye Rose** : Maître tambour major
- **Yandé Codou Sène** : Chanteuse traditionnelle émérite
- **Samba Diabaré Samb** : Chanteur, luthiste
- **Boubacar Joseph Ndiaye** : Conservateur de la Maison des esclaves de Gorée

Cette dynamique consistait à montrer qu'il est certes important de préserver les pratiques et expressions culturelles, mais aussi serait judicieux de décerner une reconnaissance de haute facture à ces personnes qui détiennent ces savoirs et savoir-faire susceptibles de produire ce qui est convenu d'appeler le patrimoine immatériel.

Le Classement du Kankurang sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2008 va créer un engouement d'une particularité exceptionnelle au Sénégal. Les communautés détentrices des autres biens du PCI non sélectionnés sur la liste représentative vont se mobiliser et se mettre dans une dynamique de sauvegarde de leurs pratiques et expressions culturelles. Cette reconnaissance, la première dans le domaine du patrimoine immatériel, est sans nul doute considérée comme une consécration de l'Etat du Sénégal sur le plan international. C'est dans cette lancée qu'un autre élément dénommé « xooy », cérémonie divinatoire chez les sérères, fera l'objet projet de candidature et va être classé plus tard en 2013 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



Figure 8 : Le kankurang

Source : Ferdinand de Jong, 2013



Figure 9 : Le Sage préparateur mystique

Source : Direction du Patrimoine Culturel (DPC)

La mission patrimoniale dans le domaine de l'immatériel que s'est assignée l'Etat du Sénégal n'est pas seulement axée sur l'identification et l'inscription des éléments du PCI. Elle va également dans la direction de la formation des agents techniques chargés de l'opérationnalisation de la politique culturelle du gouvernement dans les zones les plus reculées du pays. Cette tâche pédagogique consiste à initier des modules de formation destinés aux responsables ou directeurs de centres culturels régionaux en 2011. Dans cette lancée, il est précisé que les collectivités territoriales ont la possibilité d'organiser des inventaires du PCI au niveau de leur localité, même si l'entité technique, chargée des inventaires reste la direction du patrimoine culturel (DPC).

En 2013, le Sénégal va entreprendre un inventaire des musiques traditionnelles avec l'appui consistant de l'UNESCO à travers son Bureau Régional à Dakar (BREDA). Ce projet d'assistance internationale s'est déroulé dans cinq régions (Saint Louis, Matam, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda) et à été possible grâce au financement du fonds du patrimoine culturel immatériel. L'objectif de ce projet est de sauvegarder nos musiques traditionnelles en vue de contribuer pleinement à la promotion des industries culturelles sénégalaises⁴⁹. La diversité des éléments du PCI dans le secteur de la musique a été valorisée à travers cette importante initiative, d'où la manifestation de certaines collectivités territoriales dans la prise en compte de la préservation de la culture immatérielle au niveau de leur programme de développement local.

⁴⁹ Rapport final projet d'Inventaire des musiques traditionnelles au Sénégal, Juillet 2015.
<https://ich.unesco.org/fr/assistances/l-inventaire-des-musiques-traditionnelles-au-senegal-00553>

Il convient de souligner que dans la même année, le Ministère de la Culture avait initié au niveau interne, un vaste programme de tournée nationale de promotion de la diversité des expressions culturelles. Il était question de choisir dans chacune des 14 régions du Sénégal 10 produits culturels pour leur valorisation aux niveaux, national et international. Dans ce programme, le patrimoine culturel immatériel y a occupé une place de choix. La part grandissante du patrimoine vivant fait de ce programme un important facteur de préservation de l'immatériel. La tournée nationale de promotion de la diversité des expressions culturelles avait comme perspective, la mise en place des Maisons de la Culture et des Arts (MCA) comportant chacune un musée régional dans lequel seront valorisés tous ces produits culturels sélectionnés. Un projet qui ne connaîtra pas finalement une suite meilleure, même si les régions avaient déjà sélectionné les produits culturels. Cet échec est surtout lié à un problème de planification budgétaire, mais aussi à un changement de ministre survenu en 2014, même si l'administration doit faire l'objet de continuité.

En janvier 2016, le gouvernement du Sénégal lance son premier inventaire national du patrimoine culturel immatériel (Voir fiche d'inventaire en Annexe). Une autre dynamique consistant à démontrer son engagement sans faille à la sauvegarde de la culture immatériel au niveau national. Ce projet s'est déroulé avec la participation effective des centres culturels régionaux qui étaient chargés de recenser tout le patrimoine immatériel existant au niveau de la région. Dans ce programme, un atelier de renforcement des capacités destiné aux directeurs de centres a été organisé, afin de permettre à ces techniciens de la culture de bénéficier des outils nécessaires à la bonne conduite du projet. Des difficultés liées à la maîtrise du patrimoine immatériel, ont incité la direction du patrimoine culturel à revoir les objectifs de l'inventaire. Finalement, il a été choisi dans chaque région, quatre éléments du PCI.

3.3.3. Dynamique de sauvegarde au niveau local

C'est dans la volonté de garder leurs traditions que les bedik ont subi des incursions agressives des conquérants peul. Cette tradition animiste leur permet de maintenir de manière intacte, leur identité culturelle qui se manifeste dans un agenda rythmé par des rites, des fêtes. Les traditions chez les bédik sont un véritable moyen d'affirmer leur appartenance identifiée à travers un cycle riche en pratiques et expressions culturelles.

Si nous nous référons à la définition de la notion de sauvegarde dans les textes de la Convention de 2003, nous pouvons nous attarder sur la manière dont elle est effectuée chez les bedik. Cette sauvegarde est définie comme étant :

Les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine⁵⁰.

Le respect de l'agenda culturel dans lequel les pratiques et expressions culturelles, ainsi que le savoir-faire traditionnel sont valorisés, montre déjà comment le patrimoine est mis en valeur au sein de cette communauté. Cependant, la sauvegarde peut sembler complexe dans la mesure où elle nécessite tout un arsenal de moyens humains, matériels et techniques. Mais il est important de signaler que depuis le classement du Pays Bassari sur la liste du patrimoine mondial en 2012, certains responsables de la communauté commencent à comprendre les enjeux réels d'une bonne sauvegarde du PCI. Cette labélisation des paysages culturels du sud-est du Sénégal a été possible grâce à une richesse du patrimoine immatériel identifiée chez les Bassari, Bedik et Peul.

En d'autres termes, la communauté a eu le privilège d'abriter dans son territoire le centre d'interprétation des Paysages culturels Bassari, Bedik et Peul appelé Village Communautaire. C'est une structure qui est sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication depuis ouverte depuis avril 2014 et qui est considérée comme étant la porte d'entrée du Pays Bassari. Autrement dit, un dispositif est mis en place dans le but de montrer à ses visiteurs tout ce que l'on retrouve dans ce site du patrimoine mondial. Cette infrastructure de deux (2) hectares est construite dans l'optique de valoriser les paysages culturels Bassari, Bedik et Peul, même si ces trois aires géographiques ne soient pas proches les unes des autres.

La sauvegarde du patrimoine chez les bedik passe par les activités à travers lesquelles la transmission peut s'opérer. Pour le chef de village de Ethiowar, les jeunes savent déjà comment se déroulent les coutumes. Il poursuit toujours dans cette lancée, en martelant qu'ils n'ont pas besoin d'aller en classe pour apprendre leurs traditions. Ici, la transmission du patrimoine s'opère de manière non formelle. Et la densité du calendrier événementiel permet à tous les jeunes d'expérimenter

⁵⁰ UNESCO, Convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, 2003, art. 2.3.

leur initiation en brousse. Il s'agit de la responsabilité confiée souvent à la plupart des jeunes dans l'organisation de certaines fêtes traditionnelles.

L'attachement de ce peuple aux traditions et coutumes rend obligatoire leur participation à certaines fêtes, même si vous êtes en dehors du territoire. Pendant les évènements comme le Gamond, des membres de la communauté font de longs déplacements pour venir assister et célébrer ce que les ancêtres leur ont légués. Le patrimoine immatériel, dans cette mouvance est transmis à travers un agenda culturel régulier coordonné de manière structurée par les responsables des coutumes et épaulé par l'ensemble des membres de la communauté. Avant tout évènement festif, plusieurs réunions se tiennent pour définir le « qui est qui » et « qui fera quoi ». Pour le respect des esprits, les erreurs doivent être évitées, surtout du côté des organisateurs. Après la fête également, des rencontres sont tenues en vue d'évaluer l'évènement et identifier les fautifs qu'ils infligent des dettes à payer avant l'édition de l'année suivante.

Même si les communautés sont dans une mouvance constante de préservation de leur patrimoine immatériel, il faut souligner que certaines tâches techniques comme les inventaires, la documentation restent problématiques pour elles. C'est dans cette optique que la direction du patrimoine culturel a convié des membres de chaque communauté à l'atelier de formation relatif au Stratégie de sauvegarde du PCI organisé dans le cadre de l'inventaire. Une manière de doter aux détenteurs de ce patrimoine vivant, des outils techniques pouvant faciliter les stratégies de sauvegarde à leur niveau.

3.4. Patrimonialisation de l'immatériel chez les bedik

La préservation des pratique et expressions culturelles, ainsi que les savoirs et savoir-faire, va de pair avec les dynamiques de transmission de cet héritage aux générations futures chez les bedik du Sénégal oriental. C'est dans cet ordre d'idées que la patrimonialisation peut être perçue comme un mode d'intervention qui a pour but d'assurer la création, la préservation et la diffusion du patrimoine⁵¹. Dans ce cadre, il peut y avoir des interventions à plusieurs niveaux. Ainsi, la patrimonialisation peut être définie en fonction de la catégorie de patrimoine, mais aussi dans le temps et

⁵¹ Lavoie Marie, « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », Sociétés, 2014/3 (n° 125), p. 137-151. DOI : 10.3917/soc.125.0137. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2014-3-page-137.htm> consulté le 13/07/2020.

dans l'espace. Ses caractéristiques multiformes nous incitent à la présenter dans le contexte de notre univers d'étude. A cet effet, le cadre dans lequel le patrimoine est mis en exergue peut influencer sur les méthodes utilisées par les acteurs.

3.4.1. Le processus de patrimonialisation

La patrimonialisation est le processus par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont produits et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre⁵². Dans la catégorie du patrimoine culturel immatériel, les communautés se livrent dans une dynamique incessante de préservation et de valorisation de leur culture. Il en est de même quand les pratiques socioculturelles sont régulièrement tenues au sein de la société. Car les traditions et coutumes déterminent sans aucun doute l'identité culturelle de la communauté bedik. En terroir tenda, et précisément dans la zone de Bandafassi, les fêtes initiatiques sont devenues d'incontournables rendez-vous de l'agenda culturel du Sénégal en général, et de la région de Kédougou en particulier. Les mois d'avril et mai, il faut d'abord savoir quelles seront les dates des initiations bedik ou bassari, avant de faire une autre planification. Ces dates marquantes de la célébration de la culture immatérielle sont un puissant moyen de mobilisation du public local, mais aussi des gens venus des autres régions et de l'étranger pour découvrir les différentes facettes du patrimoine bedik.

Pour qu'il y ait patrimonialisation, il faut que la chose patrimoniale suscite un intérêt pour la communauté qui la porte. Dans le cas des bedik, la grande fête du Gamond ou fête de la fécondité en est un exemple particulier. Lors de cet évènement qui dure cinq jours, toutes les couches de la communauté y participent activement. Programmée avant la saison de pluies, ce grand rendez-vous de la culture bedik est un véritable moment de recueillement, afin de communiquer avec les ancêtres à travers des incantations et des sacrifices, pour avoir une bonne saison de récolte. Cette importante manifestation bedik mobilise presque tous les domaines du patrimoine culturel immatériel. Les danses des masques, des femmes et même les enfants rythmes la semaine. La musique jouée à la grande place des fêtes, avec les tambours sacrés montrent comment la culture de ce peuple des montagnes est riche en diversité. Les faits les plus marquants de la fête du Gamond

⁵² Davallon Jean. « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva, Nov 2014, Lisboa, Portugal. fhalshs-01123906f <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01123906/document>

sont les sacrifices ou offrandes effectués à l'endroits des esprits et des ancêtres. Ici, le devoir de préserver et de transmettre est synonyme de respect des ancêtres. Le savoir-faire traditionnel ne se limite pas seulement aux objets marchands, il y a également la conception de tous les accessoires et instruments de musique utiles pour le bon déroulement de la fête. Des bijoux aux parures, en passant par les chapeaux des masques et les déguisements des enfants, tout est fabriqué par les artisans locaux. L'organisation de cet évènement est devenue incontournable dans le cycle de vie des bedik, car elle a une utilité toute particulière pour la communauté.



Figure 10 : l'art de la vêtue des femmes bedik

Source : Photo Mamadou Seya Ndiaye, Brochure Pays Bassari 2012

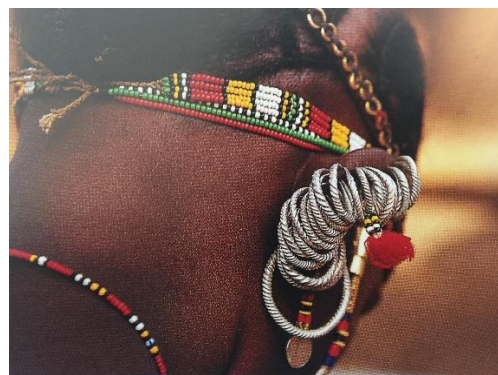


Figure 11 : Boucle d'oreille en métal

Source : Ferry Marie-Paule, Bedik Peuple des pierres, 2006

Toutefois, la patrimonialisation de l'immatériel du côté des communautés se fait souvent de manière naturelle. Il s'agit des faits assez représentatifs qui caractérisent les communautés sur toutes ses facettes. Ici, la valorisation du patrimoine s'est fondue dans les activités socioculturelles de la société bedik.

3.4.2. Stratégies de patrimonialisation

La patrimonialisation du coté étatique se fait souvent sous la forme d'une procédure nécessitant des compétences spécifiques. Autrement dit, elle est beaucoup plus formelle qu'au niveau des communautés. L'Etat ou ses démembrements peuvent initier un inventaire de l'ensemble du patrimoine dont dispose le territoire. Ensuite ces éléments du patrimoine devront être documentés afin de disposer le maximum d'informations sur les biens culturels en question. Puis, une mise en valeur pouvant avoir comme effets une transmission aux générations futures.

Dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, les Etats parties s'engagent dans une dynamique de partenariat viables avec les communautés, mais tout en sachant que les interventions doivent être structurées surtout du côté gouvernemental. Dès lors, l'Etat essaie d'installer les mécanismes dans lesquels la patrimonialisation peut se faire de manière assez responsable.

3.5. Patrimoine culturel et développement durable

L'adoption du document stratégique « Transformer le monde : le Programme du Développement durable horizon 2030 » par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015⁵³, laisse entendre que la culture pourrait jouer un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce prestigieux programme conforte l'affirmation dans la Convention de 2003, selon laquelle le PCI est le garant du développement durable. Certains Etats parties ont bien compris qu'il est effectivement possible de mener une politique de développement assez responsable dans la gestion du PCI. Cette politique de développement se traduit par une bonne sauvegarde de ce patrimoine immatériel à travers laquelle les communautés peuvent mener des activités porteuses de croissance sans pour autant pervertir cette richesse que les ancêtres leur ont transmise. Cependant, il est crucial de savoir que le développement durable ne concerne pas seulement le secteur économique. Car il y a la cohésion sociale et la gestion assez responsable de l'environnement pouvant faciliter sa durabilité. La participation de la quasi-totalité des populations sur ce processus de développement, sans discrimination, peut être perçue comme un bon indice sur ladite question de développement durable.

Au Sénégal, l'implication des communautés dans le dernier inventaire pilote du patrimoine culturel immatériel a favorisé une prise de conscience chez ces détenteurs de ces pratiques et expressions culturelles. Avec cet inventaire, certaines communautés sont parvenues à estimer leur PCI et commencent à penser à sa bonne sauvegarde. En 2013, le Ministre de la Culture et du Patrimoine affirmait dans son discours à l'occasion de la tournée nationale de promotion de la diversité des expressions culturelles qu'ils vont aider les communautés à « mieux être ce qu'elles sont ». Cette assertion montre comment la collaboration entre l'Etat et les communautés dans la sauvegarde du

⁵³ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/> consulté le 16/06/2020

PCI pour un développement harmonieux, doit être vivante. C'est dans cette optique que la convention de 2003 recommande à tout Etat partie de procéder à un inventaire effectif de son patrimoine culturel immatériel au niveau de son territoire.

Le partenariat entre l'Etat et certaines communautés détentrices de ce patrimoine immatériel semble être un peu timide si nous convoquons les résultats des entretiens menés avec certains acteurs sociaux de la ladite communauté. Surtout dans le domaine de l'artisanat traditionnel, les acteurs attendent l'assistance de l'Etat comme il est mentionné dans la convention de 2003. Les directives opérationnelles de 2016 rappellent cette coopération avec les experts en développement durable et les médiateurs culturels pour une intégration appropriée de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les plans, programmes et politique⁵⁴. La dimension économique dans la gestion du patrimoine immatériel a été soulevée dans beaucoup de débats. C'est un facteur indispensable dans la stabilité et la cohésion sociale d'une communauté.

Par ailleurs, la gestion responsable de l'environnement est un élément très important dans le processus de développement durable. Pour les communautés paysannes, le rapport à la terre dépasse sa seule appropriation et concerne toutes les ressources naturelles, quels que soient leurs usages, aussi bien l'agriculture que le pastoralisme, la chasse, la pêche, la cueillette⁵⁵. Et l'exploitation des ressources naturelles par les artisans pose souvent des difficultés dans la mesure où elle se retrouve en déphasage avec la préservation de cet environnement naturel. Le paradoxe est que beaucoup de produits artisanaux sont fabriqués à partir des ressources de la forêt qui n'ont pas été bien cueillies. Cette exploitation des ressources naturelles au niveau de la région oppose parfois les populations aux services des Eaux et Forêts. Des campagnes de sensibilisation sont souvent menées par les services techniques aidés par les responsables des villages, car ces derniers commencent à prendre conscience des enjeux majeurs d'exploiter de manière judicieuse de ces ressources naturelles.

S'agissant du développement social, il convient de préciser qu'il bannit l'exclusion et la discrimination. Le développement doit être inclusif en donnant l'occasion à toutes les couches de la population de contribuer à l'avancement de la société. Une dynamique que l'éducation pourrait faciliter,

⁵⁴ UNESCO, Directives opérationnelles (DO), 2016 https://ich.unesco.org/doc/src/ICH-Operational_Directives-6_GA-PDF-FR.pdf

⁵⁵ CORMIER-SALEM, Marie-Christine (dir.), et al. Patrimoines naturels au Sud : Territoires, identités et stratégies locales. Marseille : IRD Éditions, 2005, 378p, p.372.

en permettant à tous les acteurs de bénéficier d'un minimum de formation pour leur bonne intégration dans la communauté.

3.6. Analyse et interprétation des données liées à la sauvegarde du PCI chez les bedik

D'abord, nous commencerons par préciser que la phase terrain ne s'est point déroulée comme nous l'avions souhaitée. La situation de la pandémie n'a pas été favorable pour un travail de terrain dans les conditions optimales, même si nous avons eu la permission spéciale des responsables du Master à Evora, de diligenter une enquête par l'intermédiaire d'un collègue de la culture au Sénégal.

L'histoire et la mémoire entretiennent des relations intimes, de dépendance, d'interactions fortes et d'engendremens mutuels, même si, au bout du compte, elles expriment de manière différente et dans les registres distincts notre rapport au le passé⁵⁶. Ce faisant nous a amené à axer notre travail de terrain sur trois points à savoir, la transmission du patrimoine culturel immatériel chez les bedik, la valorisation des savoir-faire traditionnels et le rôle que la muséalisation pourrait jouer dans la sauvegarde de cette culture intangible.

Le patrimoine immatériel, dans sa globalité se manifeste sous plusieurs formes dans le temps et dans l'espace. Dans la plupart de nos sociétés ou communautés, les pratiques et expressions culturelles sont considérées comme étant une incarnation du groupe social donné. Chez les bedik du Sénégal Oriental, il concerne tout un cycle de vie, de la naissance à la mort, en passant par les initiations, les rites de passages de classes d'âge, etc. La ritualisation a été, et est encore dans de nombreuses populations dites primitives, une manière de mémoriser et de renforcer la portée des pratiques (la construction de la case, les activités agricoles, la chasse, les naissances, les mariages et la mort)⁵⁷. La transmission du PCI, dans ce cas ne se fait pas de manière formelle, elle est effectuée de manière indirecte mais très pratique, car les jeunes sont souvent devant des situations où ils apprennent et participent à la valorisation de cette richesse culturelle immatérielle immense.

⁵⁶ DESCHAMPS, Florence, Archiver la Mémoire de l'histoire orale au patrimoine immatériel, Ed. EHESS, Paris 2019, 2166, p. 85.

⁵⁷ DEFORGE, Yves. « La transmission et la préservation des savoir-faire et les enseignements techniques » In : Savoir-faire et pouvoir transmettre : Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996 (généré le 10 août 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/3853>>. ISBN : 9782735119684. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.3853>.

Les jeunes bedik découvrent les réalités socioculturelles à chaque fois qu'ils accèdent à une nouvelle étape des différentes classes d'âge. L'accession à la « grande case des hommes »⁵⁸ confère aux jeunes un statut spécial, celui de s'impliquer dans l'organisation de toutes les fêtes et cérémonies traditionnelles et coutumières de la communauté. C'est dans cette dynamique que l'appropriation des pratiques et expressions culturelles par les jeunes est une réalité sans précédente chez les bedik. Il convient de souligner que certaines menaces, liées à l'exode des populations, constituent d'énormes difficultés pour une bonne sauvegarde du PCI. Pour certains chefs de village, l'accompagnement de l'Etat doit être davantage plus visible surtout dans les tâches techniques concernant la préservation et la valorisation du patrimoine immatériel. La société bedik d'aujourd'hui n'est plus assez fermée comme celle d'hier. Cette ouverture vers l'éducation moderne présente beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients dans la sauvegarde des pratiques et expressions culturelles, ainsi que les savoir-faire traditionnels. Les politiques de sauvegarde du PCI, étant du ressort des parties prenantes comme l'Etat, la société civile et les communautés, nécessitent fondamentalement des moyens techniques et financiers et surtout un suivi cohérent ayant comme référence la Convention de 2003 et les Directives Opérationnelles. Concernant la dynamique de muséalisation, la communauté bedik reste ouverte à toute stratégie efficace et rentable de sauvegarde de leur patrimoine immatériel. Même si bon nombre d'entre eux ne connaissent pas l'univers muséal, d'autres trouvent que l'action de muséaliser pourrait contribuer à valoriser les pratiques et expressions culturelles de leur localité. Quant à ce qu'ils attendent de l'Etat, c'est toujours les impliquer en amont et en aval dans les différents processus qui les concernent. Le dernier inventaire national du patrimoine culturel immatériel de 2016 est vu comme étant une bonne démarche, car les communautés étaient au cœur des activités du projet. Dans cette perspective, l'Etat doit apporter un soutien en termes de logistiques et mettre les communautés devant les faits accomplis, en mettant à leur disposition des experts pour les accompagner dans la dynamique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, telle que soulignée dans la Convention de 2003.

Dans la Convention de 2003, l'artisanat traditionnel se présente comme étant un domaine qui occupe une place de choix dans la recreation du patrimoine culturel immatériel. Il revêt une importance singulière en Afrique, où les métiers de l'artisanat emploient de nos jours un grand nombre

⁵⁸ Chez les bedik, il existe deux case de l'homme, la petite et la grande. La deuxième case est considérée comme étant l'étape finale des initiés.

de personnes, notamment dans le secteur informel⁵⁹. Chez les bedik, ce secteur était dans le passé occupé par le clan Samoura et des Kanté qui étaient les forgerons. La production de poterie est gérée par les femmes, avec l'aide des hommes dans le retrait des matières premières qui nécessitent assez de forces. Et la vannerie ou tressage est pratiquée par les hommes. Bon nombre de ces métiers n'ont plus de fixation pour ceux ou celles qui les pratiquent. On peut citer l'exemple de l'unique forgeron du village d'Ethiowar qui est du clan des Keita, celui des chefs de village. La pratique de l'artisanat étant un secteur porteur de croissance, est prisée par beaucoup de gens au sein de la communauté, car chez les bedik, chacun est actuellement libre d'exercer le métier qu'il souhaiterait. L'artisanat est souvent considéré comme un atout important pour le développement territorial, à la fois par ses retombées économiques locales directes et par les relations qu'il entretient avec le tourisme⁶⁰. L'organisation de ces acteurs laisse parfois à désirer car chacun s'installe dans son domicile qui fait office d'atelier. Ils profitent de la venue des touristes ou des événements d'envergure pour espérer écouler leurs produits. Les États parties s'efforcent de reconnaître, promouvoir et renforcer la contribution du patrimoine culturel immatériel à la génération de revenus et au soutien des moyens de subsistance pour les communautés, les groupes et les individus⁶¹. Ces suggestions de l'UNESCO doivent inciter les États à accompagner les communautés dans les initiatives locales qu'elles prennent. Il serait inadmissible de ne pas aborder une question relative à l'accès aux matières premières pour les travailleurs de la sculpture en bois. Pour l'un de nos interlocuteurs, l'État doit leur délivrer un « permis de coupe », c'est-à-dire, une autorisation de couper des arbres. C'est un cas assez complexe quand la recherche des matières premières s'oppose à la préservation de l'environnement naturel. Le sujet a toujours été soulevé dans des rencontres sur la question de la sauvegarde de l'environnement et de la production artisanale. Mais la réponse échappatoire des responsables est toujours d'utiliser de manière consciente et responsable les ressources naturelles. Pour dynamiser ce secteur, il faut un énorme travail de sensibilisation dans ces localités, afin de les amener à comprendre l'environnement de l'entrepreneuriat. La question de

⁵⁹ BOUCKSOM, Audrey. L'artisanat d'art nigérien, de la mise en patrimoine à la mise en tourisme : Entre politiques nationales et aide internationale In : Patrimonialisations croisées : Jeux d'échelles et enjeux de développement [en ligne]. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2015 (généré le 13 août 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pul/22842>>. ISBN : 9782729711450. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.22842>.

⁶⁰ BERRIANE, Mohamed (dir.) ; MICHON, Geneviève (dir.). Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine. Marseille : IRD Éditions, 2016, 372p, p. 311.

⁶¹ UNESCO, Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, 2018.

l'accès au financement est une grande équation pour les acteurs de ce domaine du PCI. Une véritable politique d'accompagnement de ces acteurs par l'Etat demeure une urgence toute particulière, allant de la structuration à la commercialisation des produits, en passant l'organisation en Petites et Moyennes Entreprises (PME). Toutefois, la production artisanale reste concurrencée par l'importation d'autres produits venant de l'étranger, surtout ceux des chinois. Il y a également le manque d'organisation des artisans qui porte préjudice à la commercialisation ou à l'écoulement de leurs produits. La mise en place d'un espace commercial pourrait faciliter aux touristes ou autres visiteurs l'accès à ces produits locaux.

Le rôle des musées dans la sauvegarde du PCI est une question posée avec les institutions muséales dans lesquelles le patrimoine immatériel en est une partie des collections. Il est important de souligner que la gestion du PCI dans ces structures muséales reste une question délicate. Cette situation rejoint des mises en garde émises lors de la Conférence Générale de l'ICOM en 2004 à Séoul, concernant l'attention avec laquelle les conservateurs des musées doivent entretenir le PCI. En matière de patrimoine culturel immatériel, les musées doivent établir un dialogue, ainsi qu'un partenariat, minutieux, sincère et concret avec les communautés dépositaires dudit patrimoine⁶². La prise en compte du PCI dans les musées exige une démarche beaucoup plus cohérente que quand il s'agit de muséifier un patrimoine matériel. Certains conservateurs semblent avoir besoin davantage de formation sur le comment exposer le PCI au sein du musée. S'agissant du patrimoine immatériel, la profession doit impérativement placer la communauté au cœur de sa démarche de conservation⁶³. Cette nouvelle démarche exigée par l'intégration du PCI au musée, amène les responsables muséaux à sortir des bureaux et aller à la rencontre des détenteurs de ces pratiques et expressions culturelles, ainsi que les savoir-faire traditionnels. C'est dans cette dynamique qu'ils arriveront à produire une véritable documentation à travers l'histoire orale, pour le PCI. Au Sénégal, les institutions muséales dans lesquelles on retrouve des collections du PCI, n'ont pas été véritablement préparées à gérer ce patrimoine fragile et vulnérable. D'après les questionnaires des sites classés du Delta du Saloum (2013) et du Pays Bassari (2014), les expositions dans les centres d'interprétation n'ont jamais été renouvelées depuis leur installation. Une situation qui ne permet pas de voir l'expérimentation du rôle que les musées puissent jouer dans la sauvegarde du PCI au

⁶² KURIN, Richard, *Musées et patrimoine immatériel : Culture morte ou vivante ?* Nouvelles de l'ICOM, Paris, Vol. 57, N°4, 2004.

⁶³ GALLI, Amar, « Questions-réponses sur le patrimoine immatériel », *Les Nouvelles de l'ICOM*, N°4, Paris, 2003.

Sénégal. En outre, il est important de souligner les perspectives importantes dans la valorisation du patrimoine immatériel par le Musée des Civilisations Noires. D'importantes expositions sont en cours de conceptions concernant les biens culturels comme le Xooy⁶⁴.

⁶⁴ Le Xooy, cérémonie divinatoire est classé sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité en 2013

Chapitre 4 :

LA MUSÉALISATION DE L'IMMATÉRIEL

Introduction du chapitre

Les préoccupations majeures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ont incité les professionnels des musées à proposer l'alternative muséale face à ce défi énorme. Cette dynamique est confirmée par la tenue de la 20^{ème} Conférence générale de l'ICOM sur la thématique de « PCI et Musées » en 2004 à Séoul. A partir de cette importante rencontre, plusieurs dynamiques allant dans le sens du rôle des musées dans la sauvegarde du PCI ont été déclenchées par des professionnels du patrimoine et des musées, ainsi que des chercheurs qui ont vu la nécessité d'élaborer des réflexions sur le sujet. Dans ce chapitre, nous essayons de montrer les différentes initiatives de muséalisation du PCI dans des pays comme la France et le Portugal, mais aussi des tentatives qui menées au Sénégal avec l'avènement des centres d'interprétation et des écomusées.

4.1. Cadre historique

Dans le souci de mieux comprendre la muséalisation de l'immatériel, il serait important de remonter un peu l'histoire de la mise en exposition de ce que nous pouvons appeler le patrimoine ethnologique. C'est dans une approche diachronique que cette institution va connaître plusieurs mutations dans le temps et dans l'espace.

L'Exposition Universelle de 1867 à Paris peut être considérée comme un repère en termes de valorisation du patrimoine ethnologique. Le comité d'organisation de cet événement majeur y avait demandé aux pays participants d'installer dans leurs pavillons des mannequins vêtus de costumes traditionnels⁶⁵. Le succès de cette initiative, avec la distinction des pays de la Scandinavie comme la Suède et la Norvège, lors du grand rendez-vous des inventions, va avoir des effets particuliers. La beauté des scènes portant sur la vie quotidienne va inciter les organisateurs à reconduire cette initiative lors de l'édition de 1878. Durant un si important événement, exposer l'ethnologie peut révéler un intérêt considérable à l'endroit du comité d'organisation de l'exposition universelle. A un moment donné, ils ont pensé à cette belle diversité qui distingue les peuples et façonne le monde entier. C'est une richesse inestimable de voir à côté des inventions techniques, la culture des peuples qui portent ces savoirs et savoir-faire venus d'horizons divers.

Par ailleurs, la création de Nordiska Museet en 1873, par Arthur Hazelius, un professeur suédois, spécialiste de la mythologie et des langues nordiques près du centre de Stockholm où il reconstitue

⁶⁵ Rasse Paul, *Le Musée réinventé. Culture, patrimoine, médiation*, Paris, CNRS Éd., 2017, p. 172

les scènes de la vie rurale va avoir un effet déclencheur⁶⁶. Ce style muséographique va être reproduit dans beaucoup de pays, notamment les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège. Cela montre comment la culture ethnologique suscite autant de curiosités chez les usagers. C'est dans cette lancée que Hazelius va ouvrir le musée plein air de Skansen, tout près du Nordiska Museet, qui mettra en exergue la vie paysanne avec la reconstitution d'un village en miniature. L'attraction et l'engouement de ce style muséographique est la résultante de la densité de la vie quotidienne : des peuples du monde entier. C'est dans cette mouvance que se trouve le charme inestimable de l'idée du professeur Hazelius.

En outre, l'édition 1878 de l'incontournable Exposition Universelle aura favorisé, en termes d'effets immédiats, la création du Musée d'Ethnographie de Trocadéro à Paris⁶⁷, avec la construction de Palais de Trocadéro à l'occasion de cet important évènement. Le rôle de ces musées d'ethnographie consistait à collectionner les objets de la nature façonnés par les humains. Et c'est dans cette optique de mettre en relief l'homme sous l'angle ethnocentrique et de l'évolution de sa société que ce musée de ce musée d'ethnographie de Trocadéro a été créé. Dans un souci de mieux étudier les objets collectionnés au sein de la structure, la recherche sera mise au cœur du dispositif avec la création de l'institut d'ethnologie dans le premier quart du XXe siècle comme étant un département du musée. Des études approfondies sur les collections ethnographiques seront menées afin d'avoir toutes les informations sur leurs origines, c'est-à-dire les sociétés qui les portent.

En poursuivant la dynamique, le Musée d'Ethnographie de Trocadéro sera fusionné avec celui d'Histoire Naturelle pour donner le Musée de l'Homme en 1937. Ce dernier abrite les collections relatives de l'homme et de son évolution en tant qu'espèce, son rapport à l'environnement, son inscription dans la nature et la construction continue des identités culturelles⁶⁸. Dans cette perspective, la recherche devient beaucoup plus dense, dans la mesure où elle se place devant un terrain assez fertile en informations. Une situation qui va nécessiter la formation de chercheurs dans le domaine de l'ethnologie, afin qu'ils puissent traiter avec une grande finesse les sujets concernant l'homme et son évolution dans son environnement. La même année, a lieu la création du musée

⁶⁶ Poulot Dominique, Musée et muséologie, Paris, La Découverte, « Repères », 2009, p. 36.

⁶⁷ Dupaigne Bernard. La maturation du Musée d'ethnographie au tournant du XXe siècle. In: Outre-mers, tome 99, n°376-377,2012. Cent ans d'histoire des outre-mers. SHOM, 1912-2012. pp. 529-552.

DOI : <https://doi.org/10.3406/outre.2012.4985> Consulté le 06/07/2020.

⁶⁸ <http://www.museedelhomme.fr/fr/musee/histoire-musee/histoire-recherche-collections-3718> Consulté le 06/07/2020.

national des arts et traditions populaires (MNATP) par Paul Rivet épaulé par George Henri Rivière⁶⁹. Ce dernier va révolutionner le monde des musées. Même si son fameux projet de musée des ATP n'a pas connu assez de succès à cause d'une longue de mise en œuvre qui, finalement se retrouve dépassé par les nouveaux enjeux muséologiques, il a eu à influencé pas mal de dynamiques muséales en Europe. La muséologie de Rivière fit école⁷⁰. Les idées de ce grand penseur de la nouvelle muséologie ont influencé et ont été reproduites un peu partout dans le monde. Il est considéré sans aucun doute comme le plus grand expert français dans le domaine des musées.

Dans le concept de la nouvelle muséologie, Rivière va créer ce qui est convenu d'appeler l'écomusée. Le terme d'écomusée est forgé à la neuvième conférence générale de l'ICOM à Grenoble en 1971 (POULOT, 2009). Faire du musée un outil au service de l'homme et de la société, tel est l'objectif de l'écomusée et de la Nouvelle muséologie, et pour y parvenir, une petite révolution est nécessaire⁷¹. Ce qui est intéressant avec l'avènement des écomusées, c'est qu'ils coïncident avec les premières gestations d'une nouvelle catégorie de patrimoine. Cette période coïncide également à la désindustrialisation et la volonté tenace de conserver certains matériaux issus des deux siècles de révolution industrielle. Pour Rivière, l'objectif de cette nouvelle institution muséale est d'amener les populations locales à comprendre leur propre patrimoine⁷². Ce constat ne fait pas seulement apparaître le patrimoine matériel, c'est une véritable occasion pour identifier, préserver et valoriser la culture immatérielle.

Les discussions menées au début des années 70 vont permettre de poser le débat sur la typologie de musée que souhaiteraient disposer le public et les muséologues. C'est le cas de la table ronde de Santiago⁷³, une rencontre organisée par l'UNESCO avec l'appui technique de l'ICOM à travers

⁶⁹ Né à Paris le 5 juin 1897, il obtient, en 1915, un baccalauréat de philosophie, puis étudie l'orgue et l'harmonie au Conservatoire national de musique et de déclamation. Son oncle, Henri Rivière, peintre connu, lui fait découvrir le monde artistique. En 1924, il participe à la création de la fameuse Revue nègre, produite par Joséphine Baker. En 1928, Georges-Henri Rivière est nommé sous-directeur du musée d'Ethnographie du Trocadéro,

⁷⁰ Duclos Jean-Claude. « Depuis Rivière... », Dans : Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°1-4/2005. Mémoire, patrimoine et musées, sous la direction de Audrey Passagia. pp. 139-150. DOI : <https://doi.org/10.3406/mar.2005.1883> Consulté le 06/07/2020.

⁷¹ Drouguet Noémie, « Chapitre 2 - De l'exposition de folklore au musée de société », dans : Le musée de société. De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains, sous la direction de Drouguet Noémie. Paris, Armand Colin, « U », 2015, p. 43-102. DOI: 10.3917/arco.droug.2015.01.0043. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/le-musee-de-societe--9782200283032-page-43.htm> consulté le 07/07/2020.

⁷² https://www.lemonde.fr/archives/article/1983/08/22/la-floraison-des-ecomusees-industriels_2825604_1819218.html Consulté le 07/07/2020.

⁷³ Pour ne pas répéter le même type de réunion organisée en 1971 à Grenoble par l'ICOM, l'Unesco demande à l'ICOM de l'aider à coordonner une table ronde sur le rôle des musées dans l'Amérique Latine contemporaine.

laquelle, on exigeait du musée une prise en compte globale des problèmes de la société et des muséologues une attitude d'acteurs du développement⁷⁴. Cette forme de muséologie va connaître une véritable ébullition et influencer plusieurs initiatives territoriales dans le domaine de la muséographie.

Les années 70 et 80 seront marquées par une sorte de révolution muséologique à travers laquelle apparaissent de nouvelles stratégies de conception et de valorisation de l'institution muséale. C'est une prise de conscience qui va de pair avec la volonté d'élargir le champ muséal à d'autres paradigmes. Il s'agit là, de prendre en compte toute la dimension territoriale et son contenu dans le dispositif muséographique, mais aussi de l'homme. Ces musées de société, de civilisation et écomusées revendiquaient la place de l'homme au sein des collections⁷⁵. Dans cette optique, il est important de retenir que la dynamique de muséalisation du patrimoine vivant s'est montrée assez mouvementée depuis l'avènement de ces nouvelles formes de musées. Surtout avec la création du Mouvement international pour une nouvelle muséologie en 1985 à Lisbonne. C'est une branche de l'ICOM qui entend révolutionner l'institution muséale pour une meilleure prise en compte des questions patrimoniales.

4.2. Musée et Patrimoine culturel immatériel : la contribution de l'ICOM

L'intégration du patrimoine immatériel dans les musées est certes une question qui n'est pas nouvelle (Carvalho, 2017) et a fait l'objet de plusieurs débats, mais elle a été officiellement posée et murie par le Conseil International des Musées (ICOM). Le mérite de cet organe consultatif de l'UNESCO, c'est de s'intéresser très tôt à cette nouvelle catégorie de patrimoine, tout juste au lendemain de son adoption (Alivizatou, 2006, 2008 ; Boylan, 2006 ; Carvalho, 2020), pour sa sauvegarde au niveau des musées. Ces actes posés par cette structure internationale des musées sont assez significatifs et vont avoir des impacts abondants

⁷⁴ Varine Hugues De, « El ecomuseo, una palabra, dos conceptos, mil prácticas », Mus-A, Revista de los museos de Andalucía, Sevilla, n°8, 2007, 19-29.

⁷⁵ Calas, Marie-France, « L'immatériel et les musées. Première approche à partir d'une enquête auprès des musées », Culture et Recherche, n° 116-117, printemps-été 2008, p. 35-37. En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/var/culture/storage/lettre-recherche/cr116-117.pdf> .

Le premier acte de l'ICOM sur la question du patrimoine immatériel est sans doute, **la septième Assemblée régionale de l'Organisation Asie-Pacifique du Conseil international des musées (ICOM-ASPAC)** à Shanghai en Chine du 20 au 25 octobre 2002⁷⁶. Cette importante rencontre avait comme thématique, « Musées, patrimoine immatériel et Mondialisation » et a laissé paraître un document sous forme de charte. Cette initiative tenue à la veille de l'adoption de la convention de 2003 et dans un pays de l'Asie, peut être vue sous un angle par rapport au temps et à l'espace. D'abord, la période coïncide avec les discussions très avancées dans le domaine de l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Mais également de l'expérience des pays comme le Japon, la République de Corée et la Chine, dans la gestion de la culture immatérielle et sa valorisation au niveau des musées. Parmi les quatorze points élaborés sous forme de recommandations, les deux derniers réservent un signal fort dans la relation entre le PCI et les musées. Le 13^e point « Établir des critères et des méthodologies d'intégration du patrimoine matériel et immatériel dans les musées et autres institutions du patrimoine »⁷⁷, sensibilise en même temps sur la complexité de la future catégorie du patrimoine et l'attention particulière qu'il faut avoir en termes de méthodes pour sa bonne gestion et intégration dans l'espace muséal. Le dernier point de la charte fait état d'un appel à une dynamique de solidarité internationale autour de l'UNESCO qui a toujours su poser les jalons pour la reconnaissance des pratiques et expressions culturelles et les savoir-faire traditionnels des différents peuples du monde. Ce fut le début d'une vaste campagne d'élaboration d'une démarche portant sur la question du rôle de musées dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Le Second acte est considéré comme étant le plus fondamental, car c'est **la vingtième conférence générale de l'ICOM** qui était exclusivement consacrée à la thématique des musées et du patrimoine immatériel, à Séoul en 2004⁷⁸. Une rencontre qui a vu la présence d'éminents intellectuels, professionnels du monde des musées et chercheurs. De ce fait, plusieurs auteurs considèrent que ce grand rendez-vous de l'ICOM est le point de départ de beaucoup de dynamiques de recherche

⁷⁶ Zhang Chaozhi, « L'évolution historique de la notion de « patrimoine » en Chine », *L'Information géographique*, 2017/2 (Vol. 81), p. 75-93. DOI : 10.3917/lig.812.0075. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-l-information-geographique-2017-2-page-75.htm>.

⁷⁷ ICOM, « Charte de Shanghai », 7^e Assemblée régionale de l'Organisation Asie-Pacifique du Conseil international des musées (ICOM) Shanghai (Chine), 20-25 octobre 2002.

⁷⁸ Turgeon, Laurier, « Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux », *Ethnologie française*, 2010/3 (Vol. 40), p. 389-399. DOI : 10.3917/ethn.103.0389. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-ethnologie-francaise-2010-3-page-389.htm>.

sur la thématique du rôle des musées dans la sauvegarde du PCI. C'est une occasion précieuse pour les acteurs de l'espace muséal de mettre en avant l'importance du patrimoine immatériel pour la culture et la biodiversité. La Conférence Générale a rassemblé 1 462 participants venus de plus de 100 pays du monde. Le Conseil International des musées s'est très tôt approprié de la Convention de 2003, en plaçant les institutions muséales au cœur des discussions quant à son apport sur cette périlleuse mission de sauvegarde de la culture immatérielle.

Pendant cet important rendez-vous des professionnels des musées, la structure n'a pas tardé à lancer un appel solennel à tous les pays membres de l'UNESCO, de ratifier la convention de 2003. Une étape décisive et cruciale pour faciliter l'entrée en vigueur de ladite convention. Pour l'organe consultatif de l'UNESCO, dans le secteur des musées et du patrimoine, la mise en place de fonds d'aides à la culture immatérielle est une urgence dans chaque Etat partie. C'est un véritable moyen de prise en charge des questions liées à la bonne sauvegarde du PCI. Puis, il a beaucoup insisté sur la question de la formation du personnel des musées dans la maîtrise et la gestion du patrimoine culturel immatériel. Même s'il y a eu des expériences antérieures concernant la mise au musée du patrimoine immatériel, les exigences sont actuellement beaucoup plus cruciales.

L'une des conséquences à long terme de la conférence générale de Séoul est la création du Journal international du patrimoine immatériel, publié par le Musée folklorique national de Corée depuis 2006⁷⁹. Cette dynamique montre comment la thématique des musées et patrimoine immatériel est féconde.

Le troisième acte posé par l'ICOM dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, est l'actualisation de la définition officielle de musée. Cette importante décision va être effective lors de sa 22^{ème} Assemblée Générale à Vienne en Août 2007 et s'intitule comme suit :

Un musée est une institution permanente à but non lucratif au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, recherche, communique et expose le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins éducatives, étude et plaisir⁸⁰.

⁷⁹ <https://icom.museum/fr/nos-actions/protection-du-patrimoine/patrimoine-immateriel/> Vu le 09/07/2020.

⁸⁰ <https://icom.museum/en/resources/standards-guidelines/museum-definition/> Vu le 09/07/2020.

Au sortir de la conférence générale de Séoul en 2004, L'ICOM voyait l'urgence d'actualiser la définition qu'il donne au musée, en tenant compte de cette nouvelle catégorie du patrimoine. Ces actions montrent l'attention particulière que le Conseil international des musées octroie à la richesse du patrimoine immatériel. Il faut noter également que cette révision de la définition de musée élargit le champ d'intervention de l'institution muséale.

4.3. Typologies de musée pour le patrimoine immatériel

4.3.1. L'Ecomusée

Ecomusée vient de la combinaison de musée, afin de se rattacher à une institution où on conserve le patrimoine, et du préfixe éco, qui renvoie à écologie, écosystème, environnement⁸¹. En tant que concept français créé par Hugues de Varine et théorisé par Georges-Henri Rivière dans les années 1970, l'écomusée est responsable de la prolongation et du renforcement de nouvelles expérimentations de l'activité muséale⁸². Ce concept, issu de la mouvance de la nouvelle muséologie des années 1960, coïncide avec une période marquée par une vague de revendications des professionnels du monde muséal et porte sur l'élargissement des collections dans les domaines de l'homme et de son environnement. Dans cette mouvance, Rivière définit l'écomusée comme :

« Un miroir où cette population se regarde, pour s'y reconnaître, où elle recherche l'explication du territoire auquel elle est rattachée, jointe à celle des populations qui l'ont précédée, dans la discontinuité ou la continuité des générations. Un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité »⁸³.

La notion de territoire est mise en exergue dans cette prestigieuse définition évolutive de George Henri Rivière. Cette territorialité en est une condition sine qua non dans l'existence de l'écomusée. Il y a également la culture qu'incarne le peuple qui réside dans cet environnement et tout ce qui

⁸¹ Houssel Jean-Pierre. « Les écomusées et le développement local » . Dans : Hommes et Terres du Nord, numéro hors-série 1988. Campagnes et littoraux d'Europe. Mélanges offerts à Pierre Flatrès. pp. 359-364.

DOI : <https://doi.org/10.3406/htn.1988.3096>.

⁸² Soares, Bruno Brulon, « L'invention et la réinvention de la Nouvelle Muséologie », ICOFOM Study Series [En ligne], 43a | 2015, mis en ligne le 06 février 2018, consulté le 13 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/iss/563> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/iss.563> .

⁸³ Rivière, George Henri, La Muséologie selon GHR, Cours de Muséologie, Paris. Dunod, 1989, 402p. p. 142.

concerne les pratiques et expressions socioculturelles. Ayant les mêmes fonctions de base du musée, il élargit son champ d'intervention en plaçant la communauté et son espace au cœur de la conception de ses collections. L'expérience de l'Ecomusée de Creusot est fondamentale dans le fait qu'il ait influencé plusieurs localités en Europe, à créer cette nouvelle forme muséologique. A Creusot, l'écomusée est conçu à la dimension du territoire dans lequel tout ce qui se trouve dans son périmètre est considéré comme un objet du musée⁸⁴.

Si ce style muséologique s'est propagé en Europe dans les années 70, il n'en est pas le cas au Sénégal qui a connu l'expérience des écomusées dans les années 2000.

Le premier écomusée du Sénégal est Diakhao, situé au niveau de la région de Fatick, est une initiative de son Conseil Régional en juin 2014, en partenariat avec la Région de Poitou-Charentes en France. La naissance de cette structure s'inscrit dans le cadre d'un programme de l'écotourisme qui a pour objectif de contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'ancien royaume du Sine Saloum (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine). Il convient de préciser que même si la collaboration avec la région française s'est été très dynamique, la conception de l'exposition au niveau de l'écomusée a été réalisée par le muséographe sénégalais Mamadou Seya NDIAYE, un agent de la Direction du Patrimoine Culturel.



⁸⁴ Debary Octave. « L'écomusée est mort, vive le musée ». Dans : *Publics et Musées*, n°17-18, 2000. L'écomusée : rêve ou réalité (sous la direction de André Desvallées) pp. 71-82.
DOI : <https://doi.org/10.3406/pumus.2000.1156> .

Figure 12 : l'Ecomusée de Diakhao

Source : <https://www.au-senegal.com/l-ecomusee-de-diakhao-valoriser-le-patrimoine-de-la-region-de-fatick,10171.html>

Cependant, ce style d'écomusée semble ne pas correspondre avec celui défini par George Henri Rivière dans les années 80. La perception de Rivière sur l'écomusée obéit à des principes autour desquels, l'interprétation de l'espace, les études historiques pour documenter le contenu, le cadre pédagogique où on associe les populations dans les actions d'étude et de protection de ce patrimoine collectif. Dans cette mouvance, un réel problème terminologie se pose quant à l'appellation de cette forme muséologique. Nous avons tendance à initier des concepts sur lesquels nous avons du mal à asseoir une définition claire et nette. Pour le cas des écomusées, il sera nécessaire de revoir, ou la forme ou le fond. Si nous prenons l'exemple des sites du Pays Bassari et du Delta du Saloum, tous les deux classés patrimoine mondial de l'UNESCO, nous retrouvons des centres d'interprétation qui conçus de la même façon que Diakhao. Ce qui nous paraît confus, soit au niveau de la forme ou du fond.

En somme, il faut constater que la définition assez évolutive de Rivière a apporté des influences considérables dans la production littéraire. Certains auteurs n'ont pas manqué d'apporter des critiques à l'endroit de l'aura qu'ont eu les écomusées dans les années 70 et 80. Ce fut le cas du célèbre muséologue André Desvallées qui faisait partie de ceux qui ne croyaient pas en cette philosophie de la nouvelle muséologie. Les questions qui se posent à propos des écomusées restent multiples et l'on ne saurait donner des réponses univoques et définitives, simplement relever des tendances⁸⁵. La vision de ces auteurs de la muséologie classique n'est jamais allée de pair avec celle Hugues de Varine qui est considéré comme l'ombre de Rivière dans la vulgarisation de la philosophie éco muséale. Même si cette forme muséologique a connu un succès retentissant dans le dernier quart du XXe siècle, elle n'a point échappé à quelques lynchages littéraires de la part de certains adeptes et militants de la muséologie classique.

4.3.2. Le Centre d'Interprétation

Le centre d'interprétation est un concept muséographique qu'on associe au journaliste américain Freemann Tilden en 1957 aux Etats-Unis. Puisque le parrain de ce style muséal parlait beaucoup

⁸⁵ Desvallées André. « Introduction ». In: Publics et Musées, n°17-18, 2000. L'écomusée : rêve ou réalité (sous la direction de André Desvallées) pp. 11-31. www.persee.fr/doc/pumus_1164-5385_2000_num_17_1_1153.

plus d'interprétation du patrimoine que de centre d'« interprétation ». Elle correspond, chez Tilden, avant tout à une technique ou une méthode de médiation, en face à face, fortement dépendante du savoir-faire d'un animateur (on dirait aujourd'hui médiateur), scientifiquement très compétent, mais très soucieux du public et de ce que ce dernier éprouve et ressent⁸⁶. Autrement dit, la notion d'interprétation était beaucoup plus centrée sur le patrimoine naturel ou la représentation dans l'espace muséal de bâtiments gigantesques. Ce concept va poser un certain nombre de débats dans le monde, avec notamment l'avènement de nouvelles catégories de patrimoine et d'un public de plus en plus exigeant. Cette question sera véritablement abordée par les adeptes de la nouvelle muséologie comme un moyen de représenter le patrimoine du territoire. Une vision qui est tout à fait différente de celle de Tilden, puisque le journaliste américain n'a jamais parlé de « centre ».

Le centre d'interprétation va connaître un véritable tournant avec l'officialisation du concept de paysage culturel au début des années 90. L'intégration du paysage culturel en 1992 par le Comité du Patrimoine Mondial comme étant une catégorie outre le patrimoine culturel et naturel va pleinement encourager des dynamiques de patrimonialisation un peu partout dans le monde. Le paysage est dès lors considéré comme un tout résultant de l'interaction entre naturel et culturel. L'adjonction du terme « culturel » vise à reconnaître les valeurs intangibles du paysage contre les risques de fragmentation et éventuellement de perte de signification liés aux transformations territoriales (Comité du Patrimoine Mondial 1992). Dans ce cadre, nous savons que les paysages culturels sont souvent une grande superficie, d'où leur interprétation pourrait permettre aux visiteurs de voir et de comprendre tout ce qu'on retrouve dans le site.

⁸⁶ Chaumier Serge, Jacobi Daniel, « Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation », La Lettre de l'OCIM [En ligne], 119 | 2008, mis en ligne le 21 janvier 2011, consulté le 10 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ocim/348>.



Figure 13 : Espace d'interprétation du Delta du Saloum, 2013

Source : Centre d'Interprétation du Delta du Saloum

La notion de centre d'interprétation est connue au Sénégal avec le classement des sites du Delta du Saloum (2011) et Pays Bassari (2012) sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le premier a été lancé en mai 2013 par le Ministère de la Culture et du Patrimoine⁸⁷. Ce centre d'interprétation du Delta du Saloum est supervisé par la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) et a comme mission d'inviter ces visiteurs à la découverte de ces richesses culturelles et naturelles qui ont fait que cette zone soit classée patrimoine mondial de l'Unesco, dans la catégorie de paysages culturels avec les critères (iii), (iv) et (v), tandis que le Pays Bassari sur (iii), (v) et (vi). Le centre d'interprétation permet de faire découvrir à un visiteur un site de milliers d'hectares sur place. C'est dans cette optique qu'un style muséographique a été mis en place dans le but d'offrir à tous les visiteurs l'opportunité de comprendre ces paysages culturels d'une richesse toute particulière au Sénégal.

Ensuite, nous avons le Pays Bassari avec son espace d'interprétation des paysages culturels bassari, bedik et peuls. A la différence du Delta du Saloum, le Sud-est de Sénégal possède un Village Communautaire dans lequel on retrouve l'espace d'interprétation qui invite à la découverte des trésors des paysages culturels Bedik, Bassari et Peul. Cette structure du Ministère de la Culture et de la Communication inaugurée en avril 2014 par le Président de la République du Sénégal, est

⁸⁷ En 2013, l'intitulé du Département de la Culture était Ministère de la Culture et du Patrimoine.

considérée comme étant la porte d'entrée du Pays Bassari (iii) (v) (vi). C'est un complexe socio-culturel multifonctionnel qui a pour vocation de promouvoir le tourisme culturel, l'écotourisme et l'artisanat traditionnel à travers la revalorisation de ce riche patrimoine matériel et immatériel de cette zone du Sénégal oriental.



Figure 14 : le Village Communautaire de Bandafassi abritant le Centre d'Interprétation des Paysages Culturels Bassari, Bedik et Peul.

Source : Village Communautaire de Bandafassi

La notion de l'interprétation dans cette structure est beaucoup plus en avance que celui du Delta du Saloum, puisque dans le Centre de Bandafassi, il y a un grand espace dédié à l'architecture traditionnelle afin de montrer comment chaque ethnie concevait sa concession. Il s'agit de l'exposition de dix (10) cases traditionnelles illustrant le type de concession des différentes ethnies du Pays Bassari. A côté de cet espace d'interprétation, nous avons une case sous forme d'écomusée qui présente d'autres éléments patrimoniaux des peuples du Sénégal oriental.

Par ailleurs, nous pouvons citer le projet du troisième Centre d'interprétation qui sera érigé au Nord du Sénégal, précisément à Saint-Louis, toujours pour illustrer le site classé sur la liste du Patrimoine Mondial.

4.3.3. Les Musées de civilisation

Les musées de civilisation apparaissent dans le dernier quart du XXe siècle en Amérique du Nord, et précisément au Québec en 1987⁸⁸. Cette nouvelle forme muséale créée pour la première fois au Québec, place l'être humain au cœur de ses préoccupations. Il peut être considéré comme la résultante de ce courant de la nouvelle muséologie qui, dans cette période a réussi à installer une philosophie nouvelle dans la muséographie au niveau mondial. Le musée de la civilisation de Québec a, dès ses débuts, élaboré un plan d'actions qui découle des principes de la nouvelle muséologie. Cette dernière avait réussi à révolutionner la muséologie classique avec de nouvelles méthodes d'organisation de l'espace muséal, en mettant l'accent sur la société.

4.3.3.1. La Vision révolutionnaire du Musée des civilisations noires au Sénégal

Le musée des civilisations fut un projet du premier Président de la République (1960-1981) qui, lors de la première édition du Festival Mondial des Arts Nègres (FESMAN) de 1966 Dakar, avait déjà manifesté sa volonté de bâtir une institution muséale qui valorisera la richesse culturelle des civilisations noires. Il est considéré comme étant l'héritier du Musée Dynamique inauguré en 1966 pour les besoins du Premier FESMAN. Cet important projet muséal fut inauguré le 06 décembre 2018 avec un prestigieux bâtiment inspiré du modèle architectural du Sud du Sénégal, la case ronde à impluvium de la Casamance. D'un coût estimé à 30 millions d'euros, entièrement financé par le gouvernement chinois, la conception de ce bijou est attribuée à l'entreprise chinoise « Beijing Institute of Architectural Design », mais l'architecture a été imaginée par l'équipe sénégalaise. Pour le Directeur Général du Musée des Civilisations Noires (MCN), cette institution se donne pour mission d'accoucher de la vie nouvelle, en se tournant résolument vers l'avenir et en portant la vitalité et la fécondité des cultures et civilisations des mondes noirs à leur plus haut régime⁸⁹. Ce musée s'inscrit également dans une dynamique de rupture du style ancien hérité du modèle colonial en Afrique.

⁸⁸ Vieillard, Jean-Yves, « Le musée de la Civilisation du Québec », Terrain [En ligne], 20 | mars 1993, mis en ligne le 18 juin 2007, consulté le 13 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/3064> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/terrain.3064> .

⁸⁹ « Le Musée des Civilisations Noires : une vision d'avenir », Présence Africaine, 2018/1 (N° 197), p. 183-194. DOI : 10.3917/presa.197.0183. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-presence-africaine-2018-1-page-183.htm> .



Figure 15 : Musée des Civilisations Noires (MCN)

Source : mscn.sn



Figure 16 : Hall d'accueil du MCN

Source : mscn.sn

Ainsi, le musée des civilisations noires n'a aucune prétention de maintenir ces perspectives anthropologiques et ethnologiques, il se veut être la vitrine de la création continue de l'humanité.

En juillet 2016, l'organisation de la Conférence internationale de Préfiguration du Musée des Civilisations Noires se trouve être un moment fort dans les préparatifs pour son ouverture. De grands intellectuels africains et de la diaspora se sont donnés rendez-vous Dakar, afin de réfléchir sur les différentes missions innovantes de ce nouveau bijou de l'Afrique de l'Ouest. Il est destiné à être 'un outil de développement scientifique, culturel, économique et social', a soutenu jeudi à Dakar, le président du comité scientifique de préfiguration, Pr Ibrahima Thioub⁹⁰. A cet effet, l'équipe scientifique épaulée par d'autres intellectuels, ont pu, à l'occasion de cette grande rencontre, décliner la trajectoire dédiée au Musée des Civilisations Noires. Il s'agit de :

- Réhabiliter l'inventivité et la créativité africaine et de la diaspora ;
- Placer la recherche au cœur des activités du Musée ;
- Nouer un partenariat vivant avec les autres musées du monde ;
- Assurer la promotion de la culture de l'émergence ;
- Renforcer les continuités culturelles pour la promotion du projet de l'Union africaine.

⁹⁰ <https://campusen.sn/index.php/a-p-s/427-le-musee-des-civilisations-noires-un-outil-de-developpement-scientifique> consulté le 07/08/2020

Il convient de souligner que le Musée des Civilisations Noires a, pendant plusieurs mois, travaillé sur les typologies d'exposition qu'il souhaiterait mettre à la disposition du public.

Les collections du Musée des Civilisations Noires sont pour la plupart temporaires, l'exception de celles de « l'Afrique berceau de l'Humanité », « l'Histoire de la métallurgie en Afrique » et « la Contribution de l'Afrique à la Science et à la Technologie » qui sont permanentes. Ce qui est intéressant dans ce musée, c'est qu'ils ont su concevoir des expositions avec des objets recueillis par dons, achats et prêts. Le Musée est actuellement en train de préparer de grandes expositions dans le domaine de l'immatériel dont ma mise en œuvre est ralentie pour la pandémie.

Concernant les expositions temporaires, des espaces sont à des thématiques comme « les Civilisations africaines », « Femmes noires et production de savoirs », sont entièrement dédiés à ce volet qui, pour les responsables du musée, rendra vivante cette institution muséale de dernière génération, car le contenu sera, de temps en temps renouvelé.

4.4. L'Approche muséale comme stratégie de sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel

La vision éclairée des professionnels du secteur des musées qui s'est traduite au lendemain de l'adoption de la Convention de 2003, par une importante rencontre à travers laquelle la thématique était consacrée au rôle des institutions muséales dans la sauvegarde du PCI, a été vivement saluée à travers le monde. Le patrimoine immatériel est par définition vivant, vital et inséparable des rapports sociaux existants. Les gouvernements, à travers le monde, doivent-ils à présent faire des musées les principaux artisans de l'application de la nouvelle Convention ? Les musées sont-ils réellement capables de préserver le patrimoine culturel immatériel ?⁹¹ En abordant ces questions cruciales liées à la contribution des musées dans la sauvegarde du PCI, l'ICOM a franchi un cap assez important dans cette grande équation concernant la sauvegarde du PCI dans le monde. Ainsi, cette tâche assez complexe de gestion du PCI implique les musées dans un certain nombre d'activités de sensibilisation qui vont au-delà du rôle traditionnel de détention, de conservation et d'exposition des biens culturels (Blake, 2018). La fertilité du champ de la recherche dans ce domaine se justifie par la floraison des dynamiques de publications sur la thématique du PCI et des musées.

⁹¹ Kurin, Richard, « Musées et patrimoine immatériel : culture morte ou vivante ? » Nouvelles de l'ICOM, Paris, Vol. 57, N° 04, 2004, p. 7-9.

Les recommandations de l'UNESCO sur la protection et la promotion des musées et des collections, leurs diversités et leur rôle dans la société en 2015 sont considérées comme une étape décisive dans la relation entre le PCI et les institutions muséales. Au cours de ce grand rendez-vous de l'UNESCO, il est clairement stipulé que les musées ont un rôle solennel à jouer dans la société. Ce qui fait que les collections muséales seront enrichies par l'intégration de ce patrimoine vivant qui ne cesse de connaître une aura assez particulière.

En France, la ratification de cette Convention de 2003 a été suivie d'un vaste inventaire du patrimoine culturel immatériel en 2008. Mais dans le cadre de la gestion des collections muséales, le champ du patrimoine immatériel commençait à être pris en compte, selon la charte de déontologie des conservateurs du patrimoine et responsables scientifiques des musées de France (circulaire n° 2007/007 du 26 avril 2007, section II.G.)⁹². L'inventaire du PCI en 2008 fut une occasion pour le département de la culture de mener en même temps une enquête sur le comment cette nouvelle catégorie du patrimoine est prise en charge dans les musées. Car il faut rappeler que les écomusées et les musées de société commençaient déjà à traiter les questions relatives au patrimoine immatériel.

Au Portugal, la création de l'Institut des Musées et de la Conservation (IMC) en 2007 est un signal fort dans le souci de faire des musées de véritables acteurs dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Cela montre que la dynamique de sauvegarde a été entamée même avant la ratification de la convention en 2008. Un défi qui sera mis en pratique avec l'installation de cette institution référente dans la politique culturelle relative à la Convention de 2003.

Au Sénégal, la notion de muséalisation de l'immatériel s'est révélée dans les centres d'interprétation de Toubacouta (région de Fatick) et de Bandafassi (région de Kédougou) entre 2013 et 2014. Il s'agit de l'interprétation des paysages culturels des deux sites classés sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2011 et 2012. Il faut rappeler également que l'ouverture du Musée des Civilisations Noires constitue un enjeu particulier dans la valorisation de la culture immatérielle. Ensuite, l'inventaire pilote du patrimoine culturel immatériel (2016-2019) pourrait véritablement avoir des perspectives muséales.

⁹² <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Ressources/PCI-et-musees> Consulté le 17/07/2020.

Le rôle des musées dans la sauvegarde du PCI, débattu lors de la 20^{ème} conférence générale de l'ICOM en 2004 à Séoul, a laissé apparaître plusieurs contributions de la part de ces éminents intellectuels venus d'horizons divers. Depuis lors, le milieu de la recherche est en pleine ébullition concernant cette thématique assez féconde. Cependant, il faut noter que le processus de muséalisation de l'immatériel exige la participation effective des communautés détentrices de ce patrimoine qui, à leur niveau pourraient faciliter la dynamique de recherche pour un meilleur enregistrement de ces pratiques et expressions culturelles.

4.4.1. Le rôle des communautés dans la muséalisation de l'immatériel

Dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, les communautés y occupent une place fondamentale car ce sont elles qui sont détentrices de ces richesses culturelles. En 2005, lors de la rencontre de Faro au Portugal, le conseil de l'Europe créait déjà qu'il est convenu d'appeler la communauté patrimoniale. Il s'agit d'une communauté qui est composée de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent sauvegarder et transmettre aux générations futures et ce, dans le cadre de l'action publique. (Convention de Faro). Il en est de même dans le processus de muséalisation, puisque ce sont ces mêmes communautés qui détiennent le maximum d'information sur le patrimoine immatériel en question. Pour Bortolotto, la Convention de 2003 sur le PCI propose en revanche d'investir les « communautés, groupes et individus » d'un rôle plus actif dans les actions auparavant réservées aux spécialistes du patrimoine. Elle considère que les communautés ont toujours été utilisées comme de simples informateurs. Dans le domaine de la muséalisation, il faut savoir que la perspective communautaire correspond avec l'ère de la nouvelle muséologie des années 80⁹³. C'est dans cette optique que les communautés ont commencé à se rapprocher des espaces de décision dans tout processus les concernant. En matière de patrimoine culturel immatériel, les musées doivent établir un dialogue, ainsi qu'un partenariat, minutieux, sincère et concret avec les communautés dépositaires dudit patrimoine (Kurin, 2004). Cette perception sur le rôle des communautés dans la muséalisation de ce patrimoine vivant, appelle à un modèle d'institution muséale au sein duquel les communautés deviennent des membres actifs à plusieurs niveaux. La participation des

⁹³ Sousa, Filomena, « La participation à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le rôle des communautés, des groupes et des individus » (2018 Portugal). https://www.academia.edu/37957015/The_Participation_in_the_Safeguarding_of_the_Intangible_Cultural_Heritage_-_the_role_of_Communities_Groups_and_Individuals Consulté le 21/07/2020.

communautés dans le processus de muséalisation de leur patrimoine est un moyen de faciliter l'appropriation de l'outil muséal par le public.

La participation de la communauté est une réalité au niveau du Centre d'interprétation des paysages culturels bassari, bedik et peul. Car plusieurs objets exposés dans cet espace d'interprétation proviennent des populations qui ont été associées en amont et en aval dans le projet. Même si le Centre d'Interprétation est beaucoup plus proche des bedik que les peuls et bassari, leur engagement à participer à la vie active du centre est sans faille.

Par ailleurs, il convient de préciser que la participation des communautés, bien que pertinente, présente souvent des inconvénients assez particuliers. Dans certains cas, les communautés s'attendent à des récompenses qu'elles peuvent ne jamais voir. Ce qui pourrait entraîner un relâchement de leur part qui est souvent synonyme de boycott de la dynamique du projet.

4.4.2. L'apport de la recherche

La documentation des objets muséalisés constitue une obligation majeure pour les musées (GOB, 2009). Il en est de même avec la pertinence de la recherche dans le domaine du PCI, quand cette nouvelle catégorie du patrimoine est en constante évolution. Dans cet ordre d'idées, les spécialistes du patrimoine et autres professionnels du secteur des musées feront toujours face à un champ d'une fertilité particulière en termes d'informations. Des dynamiques commencent à émerger avec l'ouverture de quelques filières de formation aux métiers du patrimoine dans les universités de Dakar et de Saint Louis. Ce qui fait les thématiques portant sur le PCI sont souvent traitées par des étudiants. L'inventaire pilote du PCI entamé en 2016 a suscité beaucoup d'intérêts au niveau des collectivités territoriales qui commencent à voir à leur niveau, comment mener des actions de recherche dans la sauvegarde des pratiques et expressions culturelles qui se trouvent dans leur territoire.

En d'autres termes, les musées peuvent apporter leurs compétences en termes de recherche dans la gestion du PCI. Dans notre travail de terrain, nous nous sommes rendu compte que certaines informations concernant des éléments du patrimoine immatériel n'ont pas eu les mêmes explications. A cet effet, la dynamique muséale peut effectuer un travail de médiation afin d'harmoniser les discours qui sont souvent livrés sur certains éléments du PCI. Muséaliser l'immatériel rejoint

parfaitement la dynamique de sauvegarde qui englobe cette phase documentaire telle que définie dans la convention de 2003.

Il faut noter qu'en Pays Bassari, la plupart des dynamiques de recherche ont été menées par des ethnologues et anthropologues français et canadiens⁹⁴. Ces nombreux documents produits ont été très indispensables dans la conception du dossier d'inscription du Pays Bassari. Il s'y ajoute les expéditions organisées par la DPC dans le cadre des enquêtes réalisées sur les bedik, bassari et peul, lors de la candidature du Pays Bassari. Actuellement, des chercheurs locaux commencent à initier des programmes de recherche sur les communautés.

Il convient de signaler également les voyages d'étude organisés par le département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, avec les étudiants en archéologie. Ces dynamiques ont amené beaucoup d'étudiants à travailler sur des thématiques autour du Pays Bassari. C'est dans cette mouvance qu'il s'avère important de d'initier des projets de collaborations en termes de recherches scientifiques avec le milieu universitaire, afin de produire des documents de haute facture pouvant servir de références pour les autres chercheurs.

Des projets ayant une dimension considérable peuvent illustrer l'importance de la discipline de recherche dans la gestion du patrimoine. C'est le cas de MEDINS « The Mediterranean Intangible Space » initié dans le cadre du Programme INTERREG III B MEDOCC, 2006-2008 Ce projet visait à réfléchir et à développer des inventaires du PCI dans les territoires concernés, mais aussi à créer un espace de publication qui permette de faire connaître les travaux des chercheurs qui s'intéressent au patrimoine. Cette immense initiative privilégie fondamentalement les travaux de terrains qui sont de véritables outils d'expérimentation de toute discipline.

4.4.3. La muséalisation du PCI et le numérique

Le numérique est de nos jours considéré comme un domaine inévitable dans toute dynamique. Sa pertinence en matière de service lui confère cette place de choix dans le domaine de la culture et du patrimoine. C'est dans cette optique que la Conférence générale l'UNESCO a adopté la charte sur la conservation du patrimoine numérique lors de sa 32^{ème} session, le 17 octobre 2003, en même temps que la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le définit comme :

⁹⁴ Jacques Gomila, Marie-Paule Ferry et Pierre Smith sont considérés comme étant les auteurs les plus prolifiques dans la littérature chez les Bedik.

Le patrimoine numérique se compose de ressources uniques dans les domaines de la connaissance et de l'expression humaine, qu'elles soient d'ordre culturel, éducatif, scientifique et administratif ou qu'elles contiennent des informations techniques, juridiques, médicales ou d'autres sortes, créées numériquement ou converties sous forme numérique à partir de ressources analogiques existantes⁹⁵.

Dans le processus de sauvegarde du PCI, le recours au numérique est d'une pertinence toute particulière. Rien que l'étape de la documentation qui est très essentielle dans la dynamique de sauvegarde, l'intervention du numérique y est d'une grande utilité. Aujourd'hui, les institutions muséales possèdent pour la plupart des sites web qui comportent la quasi-totalité des informations destinées au public et dont dispose la structure. Outre d'être en vogue, il est un puissant outil de travail pouvant servir dans plusieurs domaines d'activités différentes.

Dans la muséalisation de l'immatériel, le numérique peut apporter une contribution assez riche allant dans le sens de l'iconographie de la pratiques et expressions culturelles ainsi les savoirs et savoir-faire traditionnels portés par les communautés. Les multiples possibilités qu'il offre dans le numérique fait de lui un facteur déterminant dans la mise au musée de l'immatériel.

Le projet « Vue d'Afrique » VUE (Valeur Universelle et Exceptionnelle d'Afrique) initié par le Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar est un exemple pertinent pour montrer le poids du numérique dans la valorisation du patrimoine culturel et naturel. Ce n'est pas une initiative exclusivement réservée au PCI, mais elle peut servir à titre d'exemple pour confirmer comment le numérique met à notre disposition des possibilités pour sauvegarder et valoriser notre patrimoine culturel. « Vue d'Afrique » est une série de photographies des sept sites sénégalais classés sur la liste du patrimoine mondial, qui seront montées à travers une application mobile téléchargeable sur les smartphones. Grâce à cette application, les jeunes ont découvert le riche patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel sur le territoire national.

En somme, ils sont des milliers d'initiatives numériques dans la gestion du patrimoine culturel. Dans les musées, le numérique contribue pleinement à la valorisation des collections parfois accessibles pour des personnes se trouvant dans d'autres espaces du globe. Différentes tâches liées à la sauvegarde du PCI nécessitent aujourd'hui l'intervention du numérique pour plus d'efficacité.

⁹⁵ UNESCO, Charte sur la Conservation du patrimoine numérique, 2003, Art. 1.

TROISIÈME

PARTIE

Chapitre 5 :

ÉTUDE DE CAS

**« Projet de Muséalisation des
Chemins de l'Immatériel en
territoire bedik »**

5. Projet de Muséalisation des Chemins de l'Immatériel en territoire bedik

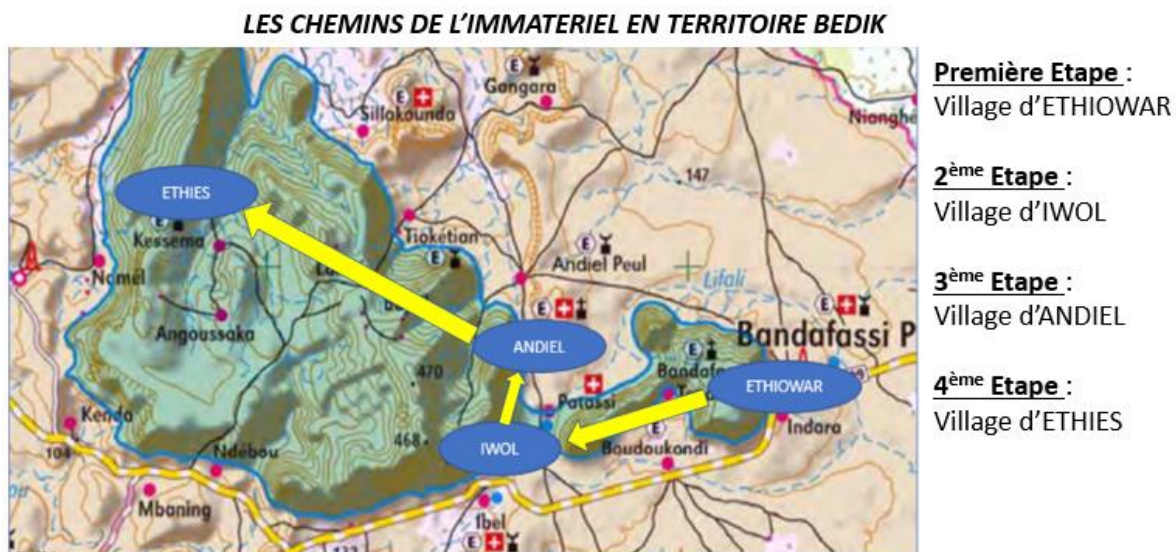


Figure 17 : Conception du parcours touristique par l'auteur

5.1. Résumé du projet

La muséalisation est définie comme le processus d'incorporation d'un objet dans une collection muséale, s'accompagne d'un changement de statut de cet objet⁹⁶. Il en est de même quand on essaie de faciliter la compréhension d'un site en installant des supports d'information expliquant les caractéristiques dudit site. Le projet de muséalisation des chemins de l'immatériel en territoire bedik est un parcours touristique mettant en exergue la richesse des pratiques et expressions culturelles, ainsi que les savoir-faire traditionnels les plus représentatives des villages bedik d'Ethiowar, d'Iwol, d'Andiel et d'Ethies. Il s'agit d'abord, de dresser un inventaire effectif des éléments du patrimoine culturel immatériel vivants dans le territoire bedik, et les représenter à travers cet itinéraire sous la forme muséologique. L'objectif principal visé dans cette dynamique est sans aucun doute une mise en tourisme de ces richesses culturelles immatérielles.

5.2. Localisation du Projet

⁹⁶ Gob, André, « Le jardin des Viard ou les valeurs de la muséalisation », CeROArt [Online], 4 | 2009, Online since 10 October 2009, connection on 16 August 2020. URL: <http://journals.openedition.org/ceroart/1326> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ceroart.1326> .

Le projet se déroule dans les villages bedik d'

- Ethiowar 12°31'44.01"N / 12°19'12.26"O ;
- Iwol 12°31'34.24"N / 12°22'54.91"O ;
- Andiel 12°32'37.43"N / 12°22'09.09"O ;
- Ethies 12°34'30.10"N / 12°26'24.51"O.

Le parcours est estimé à 25 km à vélo ou à pieds. Il faut souligner que la plupart de ces villages ne sont pas accessibles en voiture.

5.3.Analyse contextuelle

Le Sénégal est un pays constitué par une grande diversité linguistique. Sa population estimée à 16 millions d'habitants est composée de plus de 35 ethnies dont certaines comportent des sous-groupes. Cette variété linguistique favorise une diversité culturelle qui est un facteur important qui permet aux individus et aux peuples d'exprimer et de partager avec d'autres leurs idées et leurs valeurs⁹⁷. Cette dynamique ouvre le champ à tous les peuples, mêmes les plus réduits sur le plan démographique, de célébrer les traditions et coutumes.

Au Sud-est du Sénégal, et à proximité de la Guinée et du Mali, la région de Kédougou formée par les contreforts septentrionaux du massif Fouta Djallon offre un paysage exceptionnel dans lequel des communautés combinent l'environnement naturel et la richesse de leurs pratiques et expressions culturelles. Installés dans cette région orientale du Sénégal depuis le XIII^e siècle en provenance du Mali et de la Guinée, les bedik ont réussi à bâtir une communauté organisée sur le plan socioculturel, même s'ils ont été souvent traqués dans le seul but de les séparer de leur culture. Leur histoire tumultueuse et parfois tragique dont la période la plus sombre remonte de la fin du XIX^e et début XX^e siècles, leur a permis de reconstituer leur habitat naturel dans les villages d'Ethiowar, d'Iwol, d'Andjel, d'Ethiess et de Bantata.

Les travaux de Robert GESSAIN, Jacques GOMILA, Marie-Paule FERRY, Pierre SMITH, et Monique GESSAIN de la fin des années 50 jusqu'au début des années 80, ont permis de connaître de manière beaucoup plus claire comment ces communautés tenda du Sud-est du Sénégal se sont

⁹⁷ UNESCO, Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Paris 2005.

organisées dans le temps et dans l'espace. Outre les expéditions de ces ethnologues et anthropologues, nous avons les témoignages des agents de l'administration coloniale comme Bruno de LESTRANGE qui ont vécu dans ces zones assez enclavées du Sénégal. Aujourd'hui, des projets de recherche s'organisent de manière un peu timide sur la zone et concernant les ethnies dites minoritaires, mais s'appuient toujours sur les travaux de ces éminents chercheurs cités ci-dessus.

An 2016, l'Etat du Sénégal décide de mener un inventaire pilote dans le domaine du patrimoine culturel immatériel dans chacune des 14 régions. Cet important projet va avoir un impact considérable auprès des communautés. Il s'agit de la prise de conscience de l'immensité de leur richesse culturelle et patrimoniale existant sur leur terroir. Il s'y ajoute la manière dont elles ont été impliquées dans la mise en œuvre de ce projet d'inventaire en les intégrant dans les comités régionaux.

Le patrimoine culturel immatériel tel que défini dans la Convention de 2003, regorge d'énormes potentialités dans la promotion du développement durable. Certains éléments du PCI sont susceptibles de provoquer des retombées économiques considérables. Dans les Directives Opérationnelles de 2018, il est bien mentionné que les Etats doivent veiller à ce que les communautés, groupes et individus concernés soient les principaux bénéficiaires de tout tourisme associé à leur propre patrimoine culturel immatériel.

Même si notre cadre d'étude se situe dans la zone du Pays Bassari classée au patrimoine Mondial de l'UNESCO, des difficultés énormes sont notées dans la dynamique de sauvegarde du patrimoine immatériel. Les mutations galopantes du territoire et l'exode des populations vers les grandes villes sont considérés comme étant d'importantes menaces dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Cependant, la question de la muséalisation du patrimoine culturel immatériel a suscité plusieurs débats qui tendent souvent à un avertissement sur le fait que ces pratiques et expressions culturelles ne soient pas figées dans un endroit loin des communautés à qui elles appartiennent. La vulnérabilité du PCI exige également une démarche judicieuse pour sa bonne sauvegarde dans l'action de la muséalisation.

Au vu de toutes ces considérations, nous avons vu la nécessité de proposer la muséalisation des chemins de l'immatériel en territoire bedik. Un projet qui entre dans le cadre de sauvegarde et de la valorisation du PCI chez cette communauté du Sénégal Oriental.

5.4. Justification du Projet

Le concept de muséalisation tel que proposé par Zbyněk Stránský, est la relation entre l'homme et la réalité, conduisant ce dernier à muséaliser ou, de manière plus globale, à sélectionner, thésauriser et présenter un certain nombre d'éléments en raison de leurs valeurs spécifiques. La perception que nous avons de la muséalisation est surtout une stratégie de valorisation de ce patrimoine vivant, vulnérable et souvent menacé. Ce projet rejoint la vision des militants de la nouvelle muséologie, d'où on place l'être humain au cœur du dispositif. Ce concept va plus loin, en essayant de faire allusion aux musées en plein air de la Scandinavie et de l'idée d'Arthur Hazelius.

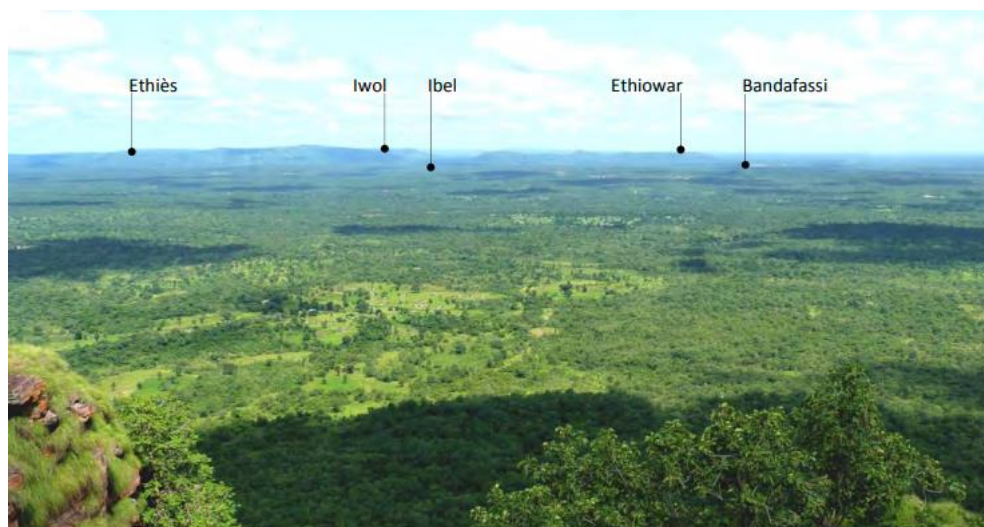


Figure 18 : Plaine de Bandafassi vue du sud, depuis les montagnes de Dindéfello © Sébastien Moriset

Source : Dossier d'inscription du Pays Bassari, 2011

Cette initiative est, dans un premier temps, un moyen de redynamiser le territoire bedik qui présente des potentialités assez importantes. Elle peut s'inscrire dans une dynamique de marketing territorial, mais il est important de souligner que le potentiel existe et peut sans aucun doute créer une attractivité toute particulière. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est la variété de produits qu'il est susceptible de montrer. Chaque village est capable de révéler le patrimoine le plus représentatif de son espace géographique. Dans cette partie du Sénégal Oriental, l'on a envie de s'arrêter partout pour contempler la beauté du paysage.

La Muséalisation des Chemins de l'Immatériel en territoire bedik est un projet à vocation touristique. Le projet consiste à aménager un parcours d'une vingtaine de kilomètres sur lequel les villages d'Ethiowar, d'Iwol, d'Andiel et d'Ethies montreront les domaines du PCI les plus représen-

tatifs de leur terroir. La zone bedik de Bandafassi dispose d'énormes potentialités de développement touristique. Le fait que la destination du Sénégal Oriental soit très prisée par les agences de voyage et Tour Operator, peut permettre de préparer une offre beaucoup plus structurée avec la densité du PCI. Les chemins de l'immatériel sont une dynamique de valorisation des pratiques et expressions culturelles, ainsi que les savoir-faire traditionnels de la communautés bedik, tendant vers le développement durable considéré comme un garant de la Convention de 2003.

5.5. Objectif de développement du projet

5.5.1. Objectif global

L'objectif global de ce projet est de mettre en valeur ce riche patrimoine culturel immatériel de ce terroir bedik pour une meilleure sauvegarde.

5.5.2. Objectifs spécifiques

O.S 1 : Identifier l'ensemble des éléments du PCI en territoire bedik

O.S 2 : Définir les contenus et explications sur les produits ou éléments du patrimoine immatériel

O.S 3 : Améliorer l'offre touristique de la zone bedik

O.S 4 : Créer des activités génératrices de revenus

5.6. Résultats attendus

R 1 : les éléments du PCI sont identifiés en territoire bedik

R 2 : Les contenus et explications sur les éléments du PCI sont harmonisés

R 3 : L'offre touristique est améliorée en zone bedik

R 4 : Des activités génératrice de revenus sont créées.

5.7. Description du projet

5.7.1. Structure porteuse du projet

La mise en place de ces équipements patrimoniaux au niveau de la Commune de Bandafassi, précisément dans les villages d’Ethiowar, d’Iwol, d’Andiel et d’Ethies intitulé « les Chemins de l’immatériel en territoire bedik » sera piloté par une entreprise culturelle de type associatif. C’est une forme juridique d’une entreprise culturelle qui pourrait bénéficier de beaucoup de soutien de la part de l’Etat, des Ministères concernés par les thématiques développées, et de l’ensemble des entreprises implantées dans le département. Il s’agit de l’Association pour la Défense de la Culture Bedik (ADCB).

5.7.2. Activités du Projet

A 1 : L’inventaire constitue la première étape dans les activités phares du projet. Il s’agit de recenser l’ensemble des éléments du PCI dont dispose la communauté au niveau de son territoire. Cette tâche se réalisera avec l’aide technique des services compétents du département de la culture. Le Centre d’Interprétation de Bandafassi, le Centre Culturel Régional de Kédougou et la Direction du Patrimoine Culturel.

A 2 : Organisation d’un **séminaire pour définir les contenus sur les différents éléments du PCI** en territoire bedik. Lors de notre travail de terrain, nous nous sommes rendu compte que les explications fournies par des responsables de la communauté avaient des nuances. C’est dans cet ordre d’idées que nous pensons qu’une harmonisation sur les contenus serait une opportunité de faciliter et favoriser une bonne documentation des éléments recueillis à propos du PCI. Cette phase nécessite un travail de **recherche** qui s’avère être très indispensable de cette phase de valorisation. Cette phase de recherche est inévitable, surtout dans le domaine du PCI qui, souvent, doit recueillir des témoignages afin de construire le discours adéquat à la bonne compréhension du patrimoine en question.

A 3 : Amélioration de l’offre touristique par la **mise en exposition du PCI bedik** à travers les 4 villages bedik. Dans ce parcours les éléments les plus représentatifs de la culture immatérielle bedik seront mise en valeur. Ce mode de médiation nécessitant parfois des supports comme des panneaux signalétiques, éléments audiovisuels, etc. est un moyen de montrer toute la richesse des pratiques et expressions culturelles du terroir bedik. Le tourisme, considéré comme un moyen de promouvoir le développement durable dans le Convention de 2003, pourrait permettre aux communautés de rentabiliser de manière responsable et sans incidences négatives le PCI. Dans cette dynamique, l’action de la muséalisation peut être considérée comme une stratégie de sauvegarde

du patrimoine culturel immatériel, car elle met en évidence différentes étapes allant de l'identification de l'élément du PCI à mise en valeur, en passant par la documentation, la promotion, la recherche et la transmission.

A 4 : Création des activités génératrices de revenus à travers l'artisanat en mettant en place un espace d'exposition des produits locaux. L'Etat, en ratifiant la Convention de 2003, reconnaît que le PCI peut contribuer à susciter des activités porteuses de croissances. Les artisans de ces localités ont toujours rencontré des difficultés liées à leur organisation dans leur environnement de travail. De la disponibilité des matières premières à l'écoulement des produits, en passant par la production, ces acteurs attendent toujours que l'Etat leur vienne en aide afin d'espérer à tendre vers l'émergence dans leur métier. Cet espace commercial des produits artisanaux est considéré aussi comme une étape importante du parcours, car il va générer des retombées économiques susceptibles d'être réinvesties dans certaines de leurs activités.

5.7.3. Les Moyens Humains

Dans la mise en œuvre de cette importante initiative de sauvegarde du PCI, toutes les couches de la société bedik seront impliquées dans le dispositif de coordination et d'exécution. Outre les sages des différents villages, nous avons des profils de personne qui seront utiles pour la bonne marche du projet. Il s'agit des guides touristiques formés par le Ministère du Tourisme, des étudiants archéologues, des historiens, des animateurs culturels, des instituteurs, etc.

CONCLUSION

Pour conclure ce travail issu de cette belle expérience du Master TPTI, nous affirmerons, sans risque de nous tromper, une énorme satisfaction avec d'importantes capacités que nous avons acquises tout au long de cette formation. A partir de notre thématique qui portait sur la muséalisation de l'immatériel, nous avons pu éclaircir plusieurs concepts qui gravitent autour de ces deux paradigmes majeurs qui font actuellement la une de plusieurs débats. A partir de Paris avec l'histoire des Techniques, en passant par Padoue avec le patrimoine industriel, nous avons pu boucler cette dynamique de recherche à Evora où les notions de paysages et de muséologie nous ont été bénéfiques sur tous les plans. Certes, nous avons été dans la gestion du patrimoine pendant une demi-décennie, mais nous avons pu comprendre au cours de ces multiples voyages, visites pédagogiques, séminaires, conférences, les notions de contextualisation patrimoniale dans toute sa dimension.

Aborder la question de la muséalisation de l'immatériel n'a pas été facile, dans la mesure où la dualité n'a pas trop duré au Sénégal. Mais il est important de savoir que la dynamique muséale regorge d'énormes potentialités pouvant contribuer à la sauvegarde du PCI. Si nous voyons attentivement comment la notion de sauvegarde est définie dans la convention de 2003 et la confronter à la chaîne opératoire des collections de musée, nous découvrirons d'énormes interconnexions qui confirment que les deux concepts peuvent effectivement aller de pair. Ce faisant est bien compris par des organismes comme l'UNESCO, l'ICOM, l'ICOMOS et l'ensemble des ONG et associations patrimoniales et muséologiques, qui ont très tôt cru que les musées ont un rôle déterminant à jouer dans la bonne sauvegarde du PCI. De la conférence générale de l'ICOM à nos jours, plusieurs dynamiques de recherche, des projets locaux, nationaux et internationaux sont en train de confirmer l'évidence de ce que les musées pourraient gagner en termes de prestiges en investissant le champ du PCI et ce que cette culture immatérielle pourrait être en empruntant la dynamique muséale.

Il était évident dans le cadre de notre travail, de montrer la trajectoire du PCI depuis la fameuse lettre du gouvernement bolivien adressée à la direction générale l'UNESCO jusqu'à l'adoption de cette convention qui conforte la place des praticiens du patrimoine immatériel dans le champ patrimonial. Ensuite, nous avons vu la nécessité de dresser une petite historique des multiples tentatives de la muséalisation du patrimoine ethnologique dans différentes espaces du globe. La pertinence de cette étude réside dans le fait que cette dualité a toujours suscité des critiques de certains

auteurs, même si certains de leurs arguments étaient objectivement acceptables. Et les exemples cités en France, au Portugal et au Sénégal dans la relation entre les musées et le PCI, montrent que des Etats parties de la convention de 2003 ont très tôt cru que les institutions muséales avaient un grand rôle à jouer dans la sauvegarde de ces pratiques et expressions culturelles.

Il ne faut pas perdre de vue que cette étude portait sur une communauté dite minoritaire sur le plan démographique et localisée dans le Sud-est du Sénégal. En présentant notre univers d'étude et les différents domaines du PCI, nous avons pu, de manière assez détaillée présenter les caractéristiques de cette belle communauté qui fait énormément d'efforts pour préserver ce riche héritage qu'elle doit obligatoirement transmettre aux nouvelles générations. Dans ce contexte de préservation du patrimoine, définir le champ d'intervention de chacune de parties prenantes, a permis de montrer « qui est qui » et « qui fait quoi » dans le processus de sauvegarde du PCI.

Le patrimoine culturel immatériel a toujours constitué un enjeu considérable auprès de ces institutions internationales comme l'UNESCO, l'ICOM, l'ICOMOS, etc. C'est dans cette mouvance que chacune de ces organisations se veut être une partie prenante dans le cadre de la sauvegarde de cette culture immatérielle, en partenariat avec les Etats qui ont ratifié cette Convention de 2003. Cette dynamique est magnifiée par des associations internationales, nationales, ONG, et autres structures qui se sont senties concernées par cette politique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Face à ces multiples menaces à l'endroit du PCI, le musée est bel et bien considéré comme un véritable acteur dans la sauvegarde dudit patrimoine. Les défis actuels qui se présentent devant ces organismes internationaux, ces gouvernements, ces associations et communautés détentrices du PCI, nécessitent une véritable harmonisation des idées et des positions pour que chaque peuple de ce monde garde fièrement son identité culturelle. A cet effet, la muséalisation peut véritablement être une stratégie de sauvegarde du PCI. Les différentes étapes où passe le PCI pour sa sauvegarde et presque la même trajectoire sur laquelle l'objet muséal passe pour sa muséalisation. C'est dans cet ordre d'idée que nous pouvons affirmer sans risque de se tromper que muséaliser le PCI revient à assurer sa sauvegarde et sa valorisation.

Par ailleurs, un projet de valorisation du PCI dans une dynamique muséale nous a permis d'expérimenter et confirmer les hypothèses émises à l'entame de nos travaux de recherche. La mise en

pratique de ce parcours touristique est une manière de montrer la faisabilité de cette idée de projet de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel en territoire bedik.

Enfin, ce travail porte sur un sujet en constante évolution, c'est-à-dire qu'il peut toujours être approfondi en fonction des contextes.

BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages généraux**

BERRIANE, Mohamed (dir.) ; MICHON, Geneviève (dir.). Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine. Marseille : IRD Éditions, 2016, 372p.

BORTOLOTTI, Chiara (dir.). *Le patrimoine culturel immatériel : Enjeux d'une nouvelle catégorie*. [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011 (généré le 03 janvier 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/3545>>. ISBN : 9782735118182. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.3545>

CALAME, François (dir.) ; CASTELAIN, Jean-Pierre (dir.) ; et SCHMIT, Pierre (dir.). *La Mémoire orale : Rencontres ethnologiques de Rouen*. [en ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2007 (généré le 15 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/purh/5122>>. ISBN : 9791024010731. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.purh.5122>

CARVALHO, Ana. *Os Museus e o Património Cultural Imaterial : Estratégias para o desenvolvimento de boas práticas*, [en ligne]. Évora : Publicações do Cidehus, 2011 (généré le 15 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cidehus/2476>>. ISBN : 9782821869820. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cidehus.2476>.

CHEVALLIER, Denis (dir.). *Savoir-faire et pouvoir transmettre : Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de

l'homme, 1996 (généralé le 16 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/3818>>. ISBN : 9782735119684. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.3818> .

CORMIER-SALEM, Marie-Christine (dir.) ; et al. *Patrimoines naturels au Sud : Territoires, identités et stratégies locales*, [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2005 (généralé le 29 mars 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/4048>>. ISBN : 9782709918206. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.4048>.

CSERGO, Julia (dir.) ; HOTTIN, Christian (dir.) ; et SCHMIT, Pierre (dir.). *Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle*, septembre 2012, [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2020 (généralé le 14 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsh/15990>>. ISBN : 9782735126712. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.15990>.

DELARGE, Alexandre (dir.), assisté ROUSSEL Isabelle (2018), *Le musée participatif. L'ambition des écomusées*, Paris, La Documentation française, Coll. « Musées-Monde »

DESCAMPS, Florence. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, [en ligne]. Paris : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005 (généralé le 25 mars 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/igpde/104>>. ISBN : 9782111287594. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.igpde.104>.

DESCAMPS, Florence. *Archiver la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2019 (généralé le 15 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsehess/13752>>. ISBN : 9782713231742. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.13752>.

DROUGUET Noémie, *Le musée de société. De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*. Armand Colin, « U », 2015, 256 pages. ISBN : 9782200283032. DOI : 10.3917/arco.droug.2015.01. URL : <https://www-cairn-info.ezparse.univ-paris1.fr/le-musee-de-societe--9782200283032.htm>

EL-ABIAD Juliette, *Le Patrimoine culturel immatériel*, Edition l'Harmattan, 2017, 160 p

FERRY Marie-Paule, KYWELS, Olivier, *Bedik, peuple des pierres*, Cercle d'Art, 2006, 99 p. (ISBN 2702208169) (photographies d'Ingrid Gantner et préface de Nicolas Hulot)

FERRY, Marie-Paule, *La Vie des Bédik, hier et aujourd'hui*, les éditions du Kinkéliba, 2006, 77 p.

FERRY, Marie-Paule, *Ceux de la nuit*, Editions Société d'ethnologie : les sorciers Tenda au Sénégal oriental, Nanterre 2014, 75 p

GARRIC, Jean-Philippe (dir.). *Politique et performativité de la patrimonialisation*. [en ligne]. Paris : Éditions de la Sorbonne, 2019 (généré le 17 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psorbonne/37962>>. ISBN : 9791035105266. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.37962>.

GIVRE, Olivier (dir.) ; REGNAULT, Madina (dir.). *Patrimonialisations croisées : Jeux d'échelles et enjeux de développement*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2015 (généré le 05 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pul/22806>>. ISBN : 9782729711450. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.22806>.

GOMILA, Jacques, *Les Bedik (Sénégal oriental). Barrières culturelles et hétérogénéité biologique*, Montréal, Presses de l'Université, 1971, 275 p.

GREFFIER, Luc (dir.) ; MONTERO, Sarah (dir.) ; et TOZZI, Pascal (dir.). *L'animation socioculturelle : quels rapports à la médiation ?* [en ligne]. Bordeaux : Carrières Sociales Editions, 2018 (généré le 17 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cse/721>>. ISBN : 9791093839219. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cse.721>.

HUNSMANN, Moritz (dir.) ; KAPP, Sébastien (dir.). *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales*, [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013 (généré le 29 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsehess/1277>>. ISBN : 9782713225963. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.1277>.

RASSE Paul, *Le Musée réinventé. Culture, patrimoine, médiation*, Paris, CNRS Éd., 2017,

RIVIÈRE, George Henri, *La Muséologie selon GHR, Cours de Muséologie*, Paris. Dunod, 1989, 402p.

SEVERO Marta, CACHAT Séverine, (dir), *Patrimoine culturel immatériel et Numérique*. Edition L'Harmattan, 2017, 208 p.

VARINE, Hugues de, *Les Racines du Futur - Le patrimoine au service du développement local*, Asdic, Chalon-sur-Saône, 2002, 185p.

VOISIN, Lolita (dir.) ; SERVAIN, Sylvie (dir.), *Paysages et patrimoines*, [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 16 mai 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/18327>>. ISBN : 9782869065741. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.18327>.

- **Conventions, rapports et autres documents juridique,**

ANSD, Agence régionale de la Statistique et de la Démographie de Kédougou, situation économique et sociale 2016.

ICOM, Résolutions de la 21^{ème} Assemblée générale de l'ICOM, Séoul, 2004.

ICOM, Résolutions de la 22^{ème} 'Assemblée générale de l'ICOM, Vienne, 2007.

ICOM, Les Nouvelles de l'ICOM, Volume 57, N°4, 2004

ICOM, « Charte de Shanghai », 7e Assemblée régionale de l'Organisation Asie-Pacifique du Conseil international des musées (ICOM) Shanghai (Chine), 20-25 octobre 2002

LOI n° 2005-14 du 3 Août 2005, autorisant le Président de la république du Sénégal à ratifier la Convention pour le Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2005

ONU, Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, ONU 1992,

ONUDI, Rapport d'Etudes Cartographie territoriale Pays Bassari, 2009.

République du Sénégal, Dossier d'Inscription du Pays Bassari sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, 2011.

UNESCO, Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, Paris, 2003.

UNESCO, Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, adoptée par la 25e Session de la Conférence générale, à Paris, le 15 novembre 1989.

UNESCO, Recommandations concernant la protection et la promotion des musées et des collections, Unesco 2015.

UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 26 juillet-8 août 1982,

UNESCO, Bureau régional de Dakar, Rapport annuel 2017,

- **Articles scientifiques**

ALIVIZATOU, Marilena. « Musées et patrimoine immatériel : la dynamique d'une relation 'non conventionnelle' ». 2006 Articles de l'Institut d'archéologie, 17, pp.47-57. DOI: <http://doi.org/10.5334/pia.268>

ALIVIZATOU, Marilena., « Contextualiser le patrimoine culturel immatériel dans les études du patrimoine et la muséologie », dans : International Journal of Intangible Heritage , 3 (2008) 3, p. 44-54.

BLAKE, Jannet, « Les musées et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - Faciliter la participation et renforcer leur fonction dans la société », dans: International Journal of Immangible Heritage 13 (2018) p. 18-37.

BORTOLOTTI, Chiara « L'Unesco comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel », Gradhiva [Online], 18 | 2013, Online since 01 December 2016, connection on 10 June 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/2708> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gradhiva.2708>

BOYLAN, Patrick, « Le patrimoine immatériel : un défi et une opportunité pour les musées et la formation professionnelle dans les musées », dans : International Journal of Intangible Heritage, 1 (2006) 1, p. 53-65.

CALAS, Marie-France, « L'immatériel et les musées. Première approche à partir d'une enquête auprès des musées », Culture et Recherche, n° 116-117, printemps-été 2008, p. 35-37. En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/var/culture/storage/lettre-recherche/cr116-117.pdf>

CARVALHO, Ana, « Marilena Alivizatou - Patrimoine immatériel et musée : nouvelles perspectives sur la préservation culturelle », MIDAS [En ligne], 2 | 2013, mise en ligne le 04 avril 2013 consultée le 01 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/midas/317>

CARVALHO, Ana. 2017. “Intangible Heritage and Museums: New and Old Challenges?/ Patrimoine Immatériel et Musées: Nouveaux et Anciens Défis?” CIDOC Newsletter, 7–11. http://network.icom.museum/fileadmin/user_upload/minisites/cidoc/images/CIDOC_2017_Newsletter_final.pdf

CARVALHO, Ana. 2020. « Réflexions sur le patrimoine culturel immatériel et les musées : des politiques aux pratiques ». Dans Gestion intégrée du patrimoine dans les musées et sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, éd. par Alice Lucas Semedo, Alexandre Manuel Ribeiro Matos et Elizabete de Catsro Mendonça, 1: 13–43.

CHAUMIER Serge, JACOBI Daniel, « Nouveaux regards sur l’interprétation et les centres d’interprétation », La Lettre de l’OCIM [En ligne], 119 | 2008, mis en ligne le 21 janvier 2011, consulté le 10 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ocim/348>

DA RE, Claudia, « La diffusion du modèle écomuséal a-t-elle été favorisée par la Convention de l’UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ? », e-Phaïstos [En ligne], VIII-1 | 2020, mis en ligne le 29 avril 2020, consulté le 19 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/7507> ;DOI : <https://doi.org/10.4000/ephaistos.7507>

DAVALLON Jean, « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». Patrimonialização esustentabilidade do património: reflexão e prospectiva, Nov 2014, Lisboa, Portugal. fhalshs-01123906f <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01123906/document>

DE JONG, Ferdinand, « Le secret exposé. Révélation et reconnaissance d’un patrimoine immatériel au Sénégal », Gradhiva [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 02 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/2722> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gradhiva.2722>

DEBARY, Octave. « L’écomusée est mort, vive le musée ». Dans : Publics et Musées, n°17-18, 2000. L’écomusée : rêve ou réalité (sous la direction de André Desvallées) pp. 71-82. DOI : <https://doi.org/10.3406/pumus.2000.1156>

DEREZE Gérard, « De la culture populaire au patrimoine immatériel », Hermès, La Revue, 2005/2 (n° 42), p. 47-53. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-47.htm>

DESVALLÉES, André. « Introduction ». In: Publics et Musées, n°17-18, 2000. L'écomusée : rêve ou réalité (sous la direction de André Desvallées) pp. 11-31. www.persee.fr/doc/pumus_1164-5385_2000_num_17_1_1153

DIAGNE Souleymane Bachir, « La parole et l'encre », dans : L'encre des savants. Réflexions sur la philosophie en Afrique, sous la direction de Diagne Souleymane Bachir. Paris, Éditions Présence Africaine, « La philosophie en toutes lettres », 2013, p. 69-83. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/l-encre-des-savants--9782708708655-page-69.htm>

DROUGUET Noémie, « Chapitre 2 - De l'exposition de folklore au musée de société », dans : Le musée de société. De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains, sous la direction de Drouguet Noémie. Paris, Armand Colin, « U », 2015, p. 43-102. DOI: 10.3917/arco.droug.2015.01.0043. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/le-musee-de-societe--9782200283032-page-43.htm>

DUCLOS Jean-Claude. Depuis Rivière.... Dans : Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°1-4/2005. Mémoire, patrimoine et musées, sous la direction de Audrey Passagia. pp. 139-150. DOI : <https://doi.org/10.3406/mar.2005.1883>

DUPAIGNE Bernard. La maturation du Musée d'ethnographie au tournant du XXe siècle. In: Outre-mers, tome 99, n°376-377,2012. Cent ans d'histoire des outre-mers. SHOM, 1912-2012. pp. 529-552. DOI : <https://doi.org/10.3406/outre.2012.4985>

FERRY Marie-Paule, « Masques, initiation et fêtes des femmes chez les Bedik du Sénégal oriental », dans: Journal des africanistes, 2003, tome 73, fascicule 1. pp. 111-126. ; DOI : <https://doi.org/10.3406/jafr.2003.1330>

FERRY, Marie-Paule. « Pour une histoire des Bedik (Sénégal oriental) », dans : Cahiers du Centre de recherches anthropologiques, XII° Série. Tome 2 fascicule 1-2, 1967. pp. 125-148. ; DOI : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1967.1508>

GESSAIN Robert, « Introduction à l'étude du Sénégal Oriental (Cercle de Kédougou) », dans : Cahiers du Centre de recherches anthropologiques, XI° Série. Tome 5 fascicule 1-2, 1963. pp. 5-85. DOI : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1963.2143>

GOB, André, « Le jardin des Viard ou les valeurs de la muséalisation », CeROArt [Online], 4 | 2009, Online since 10 October 2009, URL: <http://journals.openedition.org/ceroart/1326> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ceroart.1326>

GOB André, DROUGUET Noémie, « Chapitre 4 - L'exposition : la fonction de présentation », dans : La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels, sous la direction de Gob André, Drouguet Noémie. Paris, Armand Colin, « U », 2014, p. 122-187. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/la-museologie-histoire-developpements-enjeux-actue--9782200291181-page-122.htm>

GOMILA Jacques., FERRY Marie-Paule, « Notes sur l'ethnographie des Bedik (Sénégal oriental) », dans : Journal de la Société des Africanistes, 1966, tome 36, fascicule 2. pp. 209-250. ; DOI : <https://doi.org/10.3406/jafr.1966.1409>

GOMILA, Jacques et CLARKSON, May. "Éléments pour une ethnographie du mariage et de la reproduction chez les Bedik (Sénégal Oriental)." *Anthropologie et Sociétés*, volume 7, numéro 2, 1983, p. 131-163.

HOUSSEL, Jean-Pierre. « Les écomusées et le développement local » . Dans : *Hommes et Terres du Nord*, numéro hors-série 1988. Campagnes et littoraux d'Europe. Mélanges offerts à Pierre Flatrès. pp. 359-364, DOI : <https://doi.org/10.3406/htn.1988.3096>

JADÉ, Mariannick, 2005, « Le patrimoine immatériel, quels enjeux pour les musées ? » *La Lettre du Comité National Français*. Paris. ISSN 1639 - 9887. n. ° 29, p. 13-16.

KIRSHENBLATT-GIMBLET, Barbara, « Le patrimoine immatériel et la production métaculturelle du patrimoine », *Museum International*. Vol. 56, n.° 221-222 (2004), p. 52-67. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000135867_fre

KURIN, Richard, « Musées et patrimoine immatériel : culture morte ou vivante ? » *Nouvelles de l'ICOM*, Paris, Vol. 57, N° 04, 2004, p. 7-9

LAVOIE Marie, « Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel », *Sociétés*, 2014/3 (n° 125), p. 137-151. DOI : 10.3917/soc.125.0137. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2014-3-page-137.htm>

LE GUYADER, Morgane, « Enjeux et limites du processus de patrimonialisation comme outil de résistance : le cas de la communauté raizal sur l'île de San Andres », *Études caribéennes* [Online], 1 | Juillet 2018, Online since 15 July 2018, connection on 05 July 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/12589> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.12589>

MONJARET, Anne ; ROUSTAN, Mélanie. « Introduction. Institutions patrimoniales et chercheurs face aux sources, un renouveau du rapport à la matérialité des savoirs », dans : *La recherche dans les institutions patrimoniales : Sources matérielles et ressources numériques* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2016 (généré le 30 avril 2020). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pressesenssib/5794>. ISBN : 9782375460771. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.5682>.

PINTO Celina Bárbaro, « Museu, comunidade e património cultural imaterial: um estudo de caso - o Museu da Terra de Miranda », *MIDAS* [Online], 2 | 2013, posto online no dia 18 abril 2013, consultado no dia 18 maio 2020. URL: <http://journals.openedition.org/midas/210>; DOI: <https://doi.org/10.4000/midas.210>

POULOT, Dominique. (2009), « Le patrimoine immatériel en France entre renouveau muséographique et 'territoire de projet' ». *Ethnologies*, 31 (1), 165–200. <https://doi.org/10.7202/038504ar>

SANCHO QUEROL, Lorena (2011), « Le patrimoine culturel immatériel et la sociologie: une étude sur les inventaires muséologiques au Portugal », communication présentée dans le Forum, "Olhares sobre the Immaterial", intégrée dans le "Fragments-Place-Memory-Cycle". Caminho ", Auditorium de la Commission régionale de coordination et de développement du Centre, Direction culturelle du Centre du Centre, 6 mai.

SANÉ, Cherif, « Les effets de l'identité culturelle sur l'attractivité d'une destination : le pays Bas-sari », dans : *GOUVERNANCE ET BRANDING DES TERRITOIRES TOURISTIQUES*, Mar 2018, agadir, Maroc. Ffhal-01944906f

SCHINZ, Olivier, « Midas au MEN », In Situ [En ligne], 33 | 2017, mis en ligne le 03 novembre 2017, consulté le 19 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/15536> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.15536>

SOARES, Bruno Brulon, « L'invention et la réinvention de la Nouvelle Muséologie », ICOFOM Study Series [En ligne], 43a | 2015, mis en ligne le 06 février 2018, consulté le 13 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/iss/563> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/iss.563>

SOUSA, Filomena, « La participation à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le rôle des communautés, des groupes et des individus » (2018 Portugal). [https://www.academia.edu/37957015/The Participation in the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage - the role of Communities Groups and Individuals](https://www.academia.edu/37957015/The_Participation_in_the_Safeguarding_of_the_Intangible_Cultural_Heritage_-_the_role_of_Communities_Groups_and_Individuals) Consulté le 21/07/2020

THIAM, Mandiomé. « Poterie Et Identité: Les Bassari Et Bedik du Sénégal Oriental », dans : Espaces, Culture Matérielle Et Identités En Senegambie, edited by Ibrahima Thiaw, CODESRIA, DAKAR, 2010, pp. 67–84. JSTOR, www.jstor.org/stable/j.ctvk3gn5z.8.

TURGEON Laurier, « Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux », Ethnologie française, 2010/3 (Vol. 40), p. 389-399. DOI : 10.3917/ethn.103.0389. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-ethnologie-francaise-2010-3-page-389.htm>

VARINE Hugues.de, « Ecomusée et communautés : le patrimoine immatériel du territoire et de la communauté : cadre, inspiration et ressources du développement local ». 2009, Texte publié en italien sous le titre « écomusei e comunita. Il patrimonio immateriale del territorio e della comunita », P.35-54.

VARINE Hugues De, « El ecomuseo, una palabra, dos conceptos, mil prácticas », Mus-A, Revista de los museos de Andalucía, Sevilla, n°8, 2007, 19-29.

VIELLARD, Jean-Yves, « Le musée de la Civilisation du Québec », Terrain [En ligne], 20 | mars 1993, mis en ligne le 18 juin 2007, consulté le 13 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/3064> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/terrain.3064>

ZHANG Chaozhi, « L'évolution historique de la notion de « patrimoine » en Chine », L'Information géographique, 2017/2 (Vol. 81), p. 75-93. DOI : 10.3917/lig.812.0075. URL : <https://www-cairn-info.ezpaarse.univ-paris1.fr/revue-l-information-geographique-2017-2-page-75.htm>

- **Mémoires et thèses**

BACH, Angélique, « L'immatériel au musée ? l'incorporation et gestion du patrimoine immatériel dans les collections muséales : le cas du centre d'Histoire de Montréal », Thèse de Master Patrimoine et Musée , Université de Haute-Alsace Mulhouse, 2012, 109 p.

CARVALHO, Ana, « Les musées et le patrimoine culturel immatériel : les stratégies de bonnes pratiques », Thèse de Maitrise en Muséologie, Université d'Evora, 2009, 223 p.

COSTA, Carla Sofia Queiroz da, « Património Cultural Imaterial : Políticas patrimoniais, agentes e organizações. O processo de patrimonialização do Kola San Jon em Portugal », Thèse de Doctorat en Anthropologie, Institut Universitaire de Lisbonne, 2018, 389 p.

GUAY Pauzé, LAURENCE, Élise, « Les représentations sociales du patrimoine culturel immatériel (PCI) de la danse contemporaine au musée : quelle réception ? » Mémoire en Lettres. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 2017, 120 p.

NIANG, Abiboulaye, « Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel du Sénégal : Projet de création d'un écomusée des pratiques divinatoires et curatives ». Mémoire de Master 2 TPTI, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne 2015, 182 p

THIOYE, Boubacar.Obeye, « Processus de transmission des savoirs agricoles chez les séréère au Sénégal : Projet de création d'un écomusée du terroir », Mémoire de Master 2 TPTI, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2015, 160 p.

- **Webographie et Sitographie**

<https://www.ijih.org/> consulté le 13/02/ 2020

<https://journals.openedition.org/iss/267?lang=es> consulté le 17/01/2020

<https://www.memoriamedia.net/index.php/pci-e-memoriamedia> Consulté le 13/02/ 2020

http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=ses&id=9 Consulté le 18/11/2019

http://archives.icom.museum/biblio_intangible.html Consulté le 05/07/2019

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Ressources/PCI-et-musees> Consulté le 29/05/2019

<https://ich.unesco.org/fr> Consulté le 30/05/2019

<http://www.maisondesculturesdumonde.org/actualite/patrimoine-culturel-immateriel-et-musees>
Consulté le 22/03/2020

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/minorities.aspx> Consulté le 14/03/2020

<http://archives.icom.museum/resolutions/fres04.html> Consulté le 25/07/2019

<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/museums/recommendation-on-the-protection-and-promotion-of-museums-and-collections/> Consulté le 03/02/2020

<https://www.ichandmuseums.eu/en> Consulté le 18/03/2020

<https://www.lequotidien.sn/inventaire-patrimoine-immateriel-une-premiere-liste-de-59-elements-validee/> Consulté le 11/01/2020

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/> Consulté le 11/02/2020

<http://www.senarchives.org.sn/> Consulté le 17/06/2019

PROJET TUTORÉ :

COMPANY TOWN

Résumé :

Le projet tutoré portant sur la thématique des Company town, est un travail collectif de 4 étudiants de la XIIe promotion du Master Techniques, Patrimoine et Territoire de l'Industrie. Ce travail de recherche vise à montrer comment les Company town ont représenté pendant plus de deux cents ans les traces de l'essor industriel des XIXe et XXe siècles. Pour beaucoup de chercheurs, ce qui reste de la révolution industrielle est sans doute les logements des ouvriers. Les usines, pour la plupart, n'ont plus d'utilité et ont fait l'objet de transformations intégrales, de reconversion ou carrément détruites. A cet effet, les habitations ouvrières restent les seules traces tangibles pour étudier ces deux siècles de développement industriel. C'est dans cette dynamique, que nous allons nous intéresser à la vie sociale et culturelle des ouvriers. Une manière de savoir comment le paternalisme a pensé planifier les temps libres des travailleurs.

INTRODUCTION :

Le projet tutoré est un travail collectif réunissant des étudiants dans le cadre du Master Techniques, Patrimoine et Territoire de l'Industrie (TPTI), mais aussi comporte une partie individuelle qui permet à tout un chacun d'aborder une spécificité du sujet en question. La thématique qui nous a réunis est sans aucun doute les « Company Town », les cités ou villes ouvrières, qui sont considérées comme des témoins de l'histoire industrielle en Europe et aux Etats Unis des XIXe et XXe siècles. Les company town sont la résultante de politique d'implantation des sociétés industrielle en vue de maîtriser la main-d'œuvre dans un espace donné.

Le company town ont été des champs de recherche assez intéressants pour les géographes, sociologues, historiens et autres intellectuels, car comportant des sources d'informations d'une importance toute particulière. Dans cette optique, le concept a souvent reçu des définitions nuancées en fonction de sa taille ou de sa configuration. Pour le géographe Élysée Reclus, les villes-usines occidentales du XIXe sont nées de la volonté patronale en vue de sortir des faubourgs industriels pour investir des espaces ruraux, plus sains (sous l'influence de l'hygiénisme ou labor environmentalism), d'un milieu favorable à l'industrie (ressources naturelles), d'avancées techniques et, souvent, d'autres éléments de contexte particuliers (passé proto-industriel, enjeux géopolitiques,

etc.)⁹⁸. C'est une définition assez naturaliste qui prend en compte tous les paramètres urbains des company town.

Cette présente étude qui porte sur la thématique des "Company town", vise à clarifier les caractéristiques qui délimitent ce type d'organisation et la différence qui existe entre les quatre cas choisis : Portugal - São Domingos (1858), France - Noisiel (1882) et Italie - Dalmine (1907). Les bornes chronologiques de notre travail commencent au milieu du XIXe et se terminent au XXe siècles. Ce sujet a un intérêt scientifique assez particulier, car il met en exergue toute une dynamique de la révolution industrielle et s'appuie sur les cas d'étude à analyser et éventuellement à comparer.

Dans cette étude, il est important de dégager une problématique à savoir, comment les company town ont été la résultante d'une planification du patronat et contribué à façonner des territoires durant la période de la révolution industrielle.

Nous allons organiser le travail deux parties : la première consistera à présenter le projet suivant le déroulement des trois semestres (Paris, Padoue et Evora) et la seconde mettra en exergue la partie réalisée individuellement sur la vie sociale et culturelle dans ces cités ouvrières.

⁹⁸ Picon, Michaël « Villes-usines et company towns en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord : caractéristiques, synthèse, potentiel postindustriel », *Revue Géographique de l'Est* [Online], vol. 58/3-4 | 2018, Online since 23 July 2020, connection on 22 August 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rge/9316>

CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU PROJET

Ce travail collectif dans le cadre de ce projet tutoré consiste à aller vers la conception d'une plateforme digitale sous forme d'exposition numérique suivant les cas d'étude choisis. Pour mieux cerner le projet, nous nous sommes partagé les différentes tâches à savoir :

- Adriana GIROLETTI, juriste, Politique et Gestion dans les Company Town
- Francisco CORONA, Historien, Histoire des CT
- Pardis Pardis ZAMANNEJAD, Architecte, Paysage et Architecture dans les CT
- Mactar Sidy MBAYE, Animateur culturel, Vie Sociale et Culturelle

Cette démarche entre dans le cadre de mieux étudier en profondeur les caractéristiques de chaque cas d'étude. Un cinquième étudiant du nom de Georgy Mandathiev était dans le groupe, mais pour des raisons personnelles, il a dû abandonner l'aventure TPTI à mi-parcours.

1.1. Le travail d'équipe

Dans une vision collective, une concertation assez rigoureuse a favorisé une dynamique permettant d'aller vers la création d'un site web à travers lequel une exposition sur plateforme digitale pourrait être mise en œuvre sur la thématique des company town. Ce projet exigeait une étude approfondie dans les domaines de l'Histoire, de l'Architecture, des Paysages, de la Gestion et de la Politique, et de la Vie sociale et culturelle. Ce qui est intéressant dans cette dynamique, c'est la diversité des compétences des différents membres du groupe allant de l'architecture, à l'administration culturelle, en passant par l'histoire et les sciences juridiques.

La conception collective de ce site web a pour finalité de mettre en place une vitrine d'informations permettant aux étudiants, chercheurs et autre public de comprendre comment les company town ont constitué un pan essentiel dans le développement industriel des siècles XIX et XX en Europe.

Nous savons pertinemment que la production littéraire a été beaucoup mouvementée dans l'histoire industrielle. Mais force est de constater qu'il y a encore des domaines qui méritent davantage d'être réexpliqués. A travers l'étude de notre thématique, il est fort probable de voir comment certaines villes et cités d'Europe de l'Ouest se sont créées dans cette grande période de la révolu-

tion industrielle. Il en est de même quand beaucoup de chercheurs de domaines différents s'intéressent jusqu'à présent à ces company town, considérés comme la résultante d'une planification organisée de la part des paternalistes des XIXe et XXe siècles en Europe.

1.2. Organisation du travail

Pendant plus de vingt mois d'échanges avec la tutrice Mme Ana Karla Almeida, a travers les semestres de Paris, Padoue et Evora, nous sommes parvenus à comprendre la démarche qu'elle nous a recommandée afin de mieux de mieux élucider la thématique. Les multiples réunions à distance pendant les semestres de Paris et d'Évora, mais aussi les séances tenantes à Padoue nous ont été très fructueuses. A Padoue, nous avons retrouvé notre tutrice qui était en service à l'Université de la Ville, et ce furent des moments d'échanges très vivants et riches en informations.

1.2.1. Le premier semestre

Le premier semestre est marqué par l'un des cas d'étude de Paris qui est sans doute la Chocolaterie Menier de Noisiel. Cette période a commencé par des séances de réunion entre les membres du groupe, avant même la rencontre avec la tutrice. Ce sont des moments très difficiles puisqu'au début il y avait beaucoup de zones d'ombre dans nos têtes. Et au fur e à mesure que nous avançons, les choses devenaient un peu plus claires.

Comme un de nos trois cas d'études se trouve dans la banlieue parisienne, nous avons profité de ce semestre de Paris pour organiser une visite de la cité ouvrière de la Chocolaterie Menier à Noisiel, le 18 janvier 2019. Une expédition qui nous a permis, en outre les documents retrouvés sur ce gigantesque ouvrage, de voir comment la famille Menier a réussi pendant un siècle à bâtir un territoire comme cette company town de Noisiel. Du point de vue architectural, c'est un chef-d'œuvre social puisqu'il était destiné à loger les ouvriers de cette grande entreprise industrielle. Il faut noter que l'assistance de la conservatrice du site nous a été très bénéfique, avec la mise à notre disposition de plusieurs documents relatifs à notre thématique.



Figure 1 : Visite de terrain à la Cité ouvrière de Noisiel avec les camarades.

Source : Crédit Photo Francisco Corona.

1.2.2. Le second semestre

C'est un semestre de Padoue qui était assez spécial puisque nous l'avions passé aux cotés de notre tutrice Mme Ana Karla Almeida. Il faut reconnaître que le semestre en Italie a été beaucoup plus proche de notre thématique qu'est le patrimoine industriel. Le programme du second semestre rythmé par des visites de terrain dans le champ du patrimoine industriel, nous a amené à voir de très près la particularité de ces logements destinés aux ouvriers du XIXe et XXe siècle. Pour notre cas d'étude en Italie qui porte sur la cité ouvrière de Dalmine, nous pouvons retenir notre visite de terrain du 27 mars 2019 en région Lombarde qui nous permis de découvrir en même temps l'emblématique Ville ouvrière de Crespi d'Adda. C'est un peu différent de la visite de Noisiel à Paris au cours de laquelle nous savions déjà que nous allons travailler sur l'évolution de cette ville ouvrière. En Italie, nous étions en train de réfléchir sur deux options de cas d'étude : Crespi d'Adda et Schio. Mais pour le Professeur Fontana, il y a eu plusieurs études effectuées sur ces deux villes ouvrières. C'est dans cette optique nous avons choisi la cité ouvrière de Dalmine.



Figure 2 : Visite de la promo TPTI 12 à Dalmine

Source : l'auteur

1.2.3. Troisième semestre

Le troisième semestre de notre travail de projet collectif a commencé par une nouvelle assez douloureuse dans l'évolution du groupe. Il s'agit de la démission d'un des membres clés du notre groupe, en la personne de Georgy Mandazhiev. Il jouait un peu le rôle de médiateur dans le groupe, car tout le monde ne parle la même langue. Le départ de cet élément du groupe a fini par mettre le collectif dans une situation instable. Nous avons parfois essayé de réorganiser le dispatching des tâches, mais le rythme restait toujours en deçà de nos espérances.

Le troisième semestre est aussi une période très importante dans l'évolution des projets personnels des étudiants. Ce qui veut dire que chacun est à fond dans ses travaux de recherche. Comme dans chacun des trois pays, nous avons visité le terrain de notre d'étude du Portugal, Sao Domingos. Comme à Padoue, les responsables de la formation TPTI à Evora ont organisé une visite de terrain dans les anciennes mines de Sao Domingos. Une occasion pour groupe de s'imprégner du site pour les besoins de notre travail collectif.



Figure 3 : Les maisons des ouvriers du Village minier de Sao Domingos

Source : <https://portugalredecouvertes.blogspot.com/2015/05/la-mine-de-sao-domingos-en-alentejo.html>

Toutefois, nous pensions qu'en étant trois à Evora, nous pourrions faire des choses ensemble dans le cadre ce projet tutoré, mais le quatrième semestre a été marqué la pandémie du Coronavirus. Une situation qui n'a point été favorable pour avancer dans une dynamique apaisée.

CHAPITRE II : LE TRAVAIL INDIVIDUEL

Dans le cadre de notre groupe de projet tutoré, nous avons commencé par identifier le profil de chaque membre, afin de pouvoir l'associer à une tâche du travail collectif. En ma qualité d'animateur socioculturel sorti de l'Ecole Nationale des Arts de Dakar, option gestion et administration culturelle, la partie « Vie Sociale et Culturelle » ne peut être confiée à personne d'autre que moi. C'est dans cette optique j'ai décidé avec l'accord du groupe, de me charger de cette partie du travail qui correspond véritablement à mon profil.

Les XIXe et XXe siècles sont marqués par ce qui est convenu d'appeler la révolution industrielle en Europe et en Amérique. Ce phénomène de l'industrialisation dans les grandes villes d'Europe et des Etats Unis a beaucoup bouleversé le monde et créé un impact considérable dans plusieurs

coins du globe. Il faut retenir qu'il y a industrialisation lorsque le revenu réel par habitant commence à augmenter régulièrement et dans limite apparente, et ceci en liaison avec des changements importants et continus dans la technologie, parmi lesquels l'utilisation de nouvelles sources d'énergie⁹⁹. Autrement dit, cette dynamique de la révolution industrielle s'est pleinement fondue dans le quotidien des populations qui travaillaient dans ces grandes entreprises. Face à cette recherche de main-d'œuvre, les patrons d'entreprises vont développer ce qui est convenu d'appeler le paternalisme social.

Cependant, sous l'angle de l'archéologie industrielle, on peut sans nul doute identifier cette vision paternaliste qui a favorisé la création plusieurs villes industrielles dans certains coins du monde (Europe et Amérique). En se référant sur les patrimoines architecturaux et urbains qui nous apportent un riche témoignage de l'histoire sociale, l'on peut analyser comment pendant la période de la révolution industrielle, ces industriels sont arrivés à bâtir un empire aussi important. Même si la finalité de ces projets d'habitation avait pour but de maîtriser la main-d'œuvre dans un espace donné, les responsables sont parfois allés beaucoup plus loin, en installant d'autres commodités permettant aux ouvriers de s'épanouir

Ma démarche consiste à présenter la dynamique sociale et culturelle qui existait dans chacune de ces trois cas d'étude, analyser l'impact qu'elle a eu dans ces espaces sociaux et terminer par comparer Noisiel, Dalmine et Sao Domingos.

2.1. Le cas de la Cité ouvrière de Noisiel

L'histoire de la Chocolaterie de Noisiel démarre en 1825 quand Antoine Britus Menier installait son industrie pharmaceutique à Noisiel dont l'emplacement du moulin justifie pleinement le choix du lieu. La « décentralisation » de son unité de production opérée pour répondre à un double besoin d'espace et d'énergie avait certes permis à la maison Menier de connaître un certain essor mais celui-ci était resté limité et n'avait pas entraîné de modifications majeures du site¹⁰⁰. Il faut noter que la plupart des grandes manufactures ou entreprises industrielles de l'époque étaient installées

⁹⁹ Wrigley Edward A. Le processus de modernisation et la révolution industrielle en Angleterre. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 28^e année, N. 2, 1973. pp. 519-540.

DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1973.293362>

¹⁰⁰ Valentin Marc, Michel Richard. Le fait municipal dans les politiques spatiales et sociales du patronat : les Menier et Noisiel entre 1871 et 1914. In: 1848. Révolutions et mutations au XIXe siècle, Numéro 4, 1988. pp. 75-94. DOI :

<https://doi.org/10.3406/r1848.1988.2789>

www.persee.fr/doc/r1848_0765-0191_1988_num_4_1_2789

aux côtés des rives, afin de bénéficier de la source d'énergie que représentait l'eau. Mais l'ambition d'Emile Menier, digne héritier d'Antoine Britus, va le pousser à accroître son espace de production et penser à la question des logements de ses ouvriers. Sa vision va plus loin car, il va mettre tous les moyens possibles pour bâtir son empire que représente aujourd'hui Noisiel.

2.1.1. Penser le social comme une obligation de l'industrialisation

A Noisiel, Emile Justin Menier avait nettement pensé que pour faire de la production de masse, il faut les mécanismes nécessaires, mais aussi avoir une main-d'œuvre suffisante et forte, mise dans les conditions optimales pour une réalisation des objectifs fixés. Dès lors, il se met dans une dynamique de construire des logements pour les ouvriers de son entreprise. C'est dans cette optique qu'on parle de paternalisme de la révolution industrielle. Le paternalisme est un système régissant les relations entre employeur et salariés d'une entreprise dans leur totalité. En d'autres termes, c'est un système à vocation non universelle mais intégral. Il naît dans la sphère du travail mais vise à intégrer donc à protéger l'homme avant, pendant et après, à l'échelle de la journée, de la semaine, de l'année, de la vie¹⁰¹. Autrement dit, on ne pouvait pas installer une grande entreprise industrielle sans pouvoir contrôler la main-d'œuvre. D'autres motivations ont souvent soulevé par des chercheurs dans ce domaine. Il s'agit des contraintes liées au transport, car le déplacement d'une ville à une autre était une peine pour les ouvriers. Aussi, on peut parler de la concurrence des autres entreprises qui cherchaient souvent à débaucher la main-d'œuvre d'autrui. Si certains pensent le paternalisme comme une œuvre de bienfaisance purement sociale, d'autres peuvent l'analyser comme étant une contrainte beaucoup plus économique. Gueslin André cite Maurice Levy-Leboyer (1974) dans le Mouvement Social, qui soulignait que le paternalisme a été imposé au patronat, en définitive, « de l'extérieur par les conditions propres du marché du travail »¹⁰². Dès lors, la main-d'œuvre devient un élément très important, crucial, voire même indispensable pour la production. C'est dans cette mouvance qu'il fallait la gérer de manière sereine et habile. Même si les approches sont multiples par rapport au paternalisme, le patronat de la fin du XIXe en avait une vision beaucoup plus éclairée. Emile Justin Menier avait une philosophie très spécifique sur la

¹⁰¹ Gueslin André. Le paternalisme revisité en Europe occidentale (seconde moitié du XIXe siècle, début du XXe siècle). In: Genèses, 7, 1992. Lieux du travail, sous la direction de Florence Weber. pp. 201-211

¹⁰² Levy-Leboyer, Maurice « Le Patronat a-t-il été mulhousien » ? , Le Mouvement Social, Juillet-Septembre 1974, p 10.

question du travail. Mais également, Emile était l'incarnation d'un patron modèle, qui savait comment placer sa personne dans une situation de reconnaissance vis-à-vis de ses proches collaborateurs. Pour le propriétaire de la chocolaterie de Noisiel, le social fait partie des paramètres sur lesquels le patron doit s'appuyer pour développer l'entreprise parce que c'est une source de motivation considérable pour les ouvriers. C'est dans cette optique les propriétaires d'entreprises de la seconde industrialisation cherchaient à accroître leur image de marque, voire leur réputation.

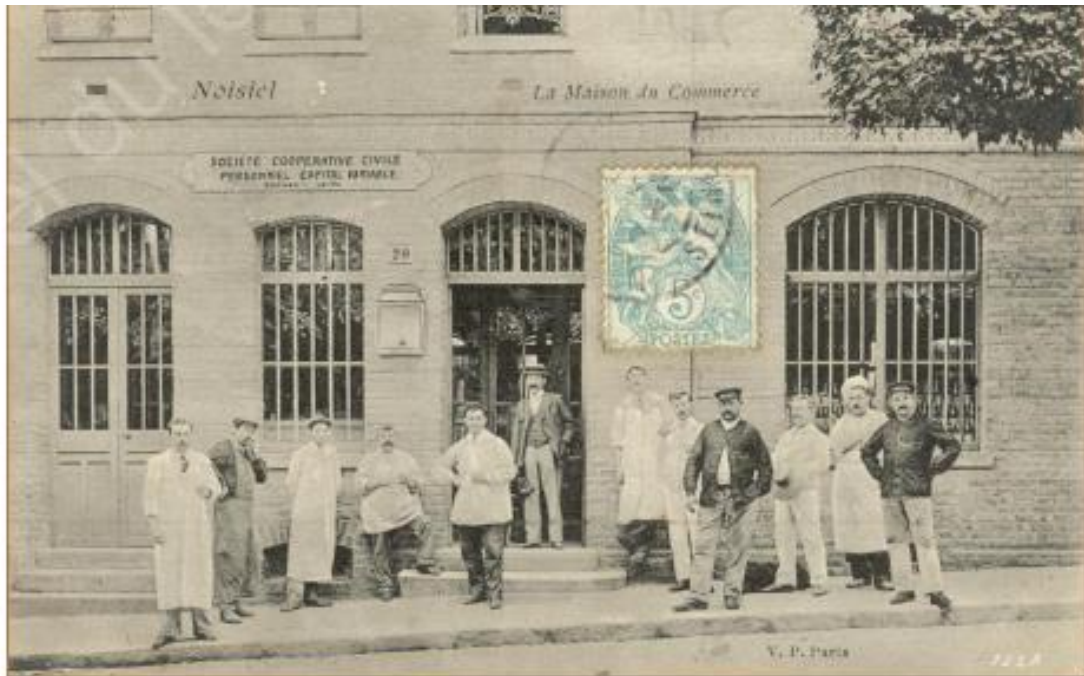


Figure 4 : Réfectoire de la Cité ouvrière construit en 1884.

Source : https://musee-hlm.fr/medias/customer_2/Expos

2.1.2. Le socioculturel comme image de marque des villes d'entreprise de la fin de XIXe et début XXe siècles.

Dans la période de la fin du XIXe et début XXe, les cités ouvrières avaient des caractéristiques très socioculturelles toutes particulières. « L'œuvre sociale de Menier culmine en 1874, lorsque commence la construction de la cité ouvrière de Noisiel, directement inspirée de la cité anglaise de Leeds et de Bradford. Les maisons ouvrières sont des modèles de l'architecture hygiénique, avec leur eau courante, leur sanitaire et leurs jardins ouvriers. La vie des employés est entièrement prise en charge dans la ville de Noisiel, marquée matériellement et symboliquement, encore de nos jours,

par la présence de la famille Menier¹⁰³. C'est en ces mots que Nicolas Delalande cite M. Valentin et R. Michel dans « le fait municipal », à travers lequel ils montrent comment le paternalistes ont gagné de la notoriété en se mettant dans cette dynamique de cité ou ville ouvrière. Cela montre également que les dernières avaient une dimension culturelle remarquable. L'architecture associée à un idéal utilitaire qu'est l'hygiène, en montrait quelque chose de particulier. Même elle est inspirée d'une cité anglaise, elle avait aussi cette conception du patron qui a toujours eu une idéologie de travail et de production reposant sur des valeurs sûres. Le projet social d'Emile Menier était tellement complet que toutes les commodités permettant à l'ouvrier de bien vivre étaient prises en compte. Il fait partie des paternalistes qui ont parfaitement compris que le social peut véritablement motiver les ouvriers à mieux s'investir dans le travail, mais aussi créer une grande affection des ouvriers sur sa personne.



Figure 5 : La maison de retraite de la cité ouvrière Noisiel en 1906

Source : https://musee-hlm.fr/medias/customer_2/Expos

¹⁰³ Delalande Nicolas, « Émile-Justin Menier (1826-1881), de l'industriel philanthrope à l'économiste républicain. Langages et pratiques de la justification de soi et de la République », *Hypothèses*, 2008/1 (11), p. 117-125. DOI : 10.3917/hyp.071.0117. URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2008-1-page-117.htm>

Le rapport de l'exposition universelle 1867 sur la situation des ouvriers salue les soins et les médicaments mis à la disposition des employés de Noisiel, ainsi que les cantines pour les célibataires et les indemnités versées en cas de maladie¹⁰⁴. Cette reconnaissance montre comment Le patronat a su convaincre l'opinion internationale. D'autres distinctions ont été attribuées à Emile Justin en France, à cause de sa philosophie de l'entrepreneuriat.

Le caractère socioculturel du projet d'habitat des Menier est considérable, car il montre un style de construction différent de ceux qui l'ont précédé. C'est une immense initiative sociale ayant une touche culturelle. Cela se voit sur les styles de maisons des ouvriers et les autres infrastructures construites pour les temps libres des travailleurs. Toute cette optique reposait sur un idéal de préparer le travailleur à donner le meilleur de lui-même, une dans l'usine.



Figure 6 : l'Ecole primaire de Noisiel construite 1874

Source : <https://studylibfr.com/doc/1211899/les-industriels-chocolatiers-menier-%C3%A0-noisiel>

¹⁰⁴ Delalande Nicolas, « Émile-Justin Menier (1826-1881), de l'industriel philanthrope à l'économiste républicain. Langages et pratiques de la justification de soi et de la République », *Hypothèses*, 2008/1 (11), p. 117-125. DOI : 10.3917/hyp.071.0117. URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2008-1-page-117.htm>

Il ne faut pas perdre de vue que le patronat avait souvent d'autres ambitions notamment politiques. C'est dans cette mouvance qu'Emile Menier a facilement accédé à la tête de la mairie de ville de Noisiel. Ce qui veut dire que ses innombrables actions sociales ne sont pas passées inaperçues. Il a su créer une véritable harmonie facilitée par les différentes offres sociales, culturelles et éducatives au profit de ses employés.

2.1.3. Une socialisation réussie à Noisiel

A Noisiel, il existait une vie en dehors de l'usine et des maisons. Pour le Patron, si tu t'occupes des familles des travailleurs, tu auras tout réussi. Et comme la socialisation représente un facteur clé dans le rayonnement d'une entreprise, les dirigeants de la chocolaterie l'avaient bien comprise. D'importantes infrastructures sont créées pour répondre aux attentes des populations dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture.

Toutes ces infrastructures contribuent pleinement à renforcer les liens entre travailleurs et leur famille. La vie des travailleurs à Noisiel était une question qui intéressait beaucoup les patrons, car faisant partie des paramètres pouvant faire avancer ou bloquer le développement de l'entreprise. En d'autres termes, il faut noter qu'Emile Menier n'était pas du tout satisfait des résultats des écoles au niveau de Noisiel. En 1876, alors qu'il était le maire de la commune de Noisiel, il se résout à constituer et à gérer seul les écoles de Noisiel ouvertes le 10 janvier. Cette décision de prendre charge en plein exercice ce domaine ne lui était point difficile puisqu'il pouvait prendre en charge son propre personnel qu'il rémunérait sur la base du nombre d'élèves. Dans cette mouvance, un système de motivation fut instauré dans les années suivantes pour récompenser les élèves ayant obtenu des très bons résultats. Après ce volet éducatif, d'autres initiatives vont suivre notamment la bibliothèque, l'amélioration des commodités et des équipements au niveau des maisons. Dans le processus de socialisation, on peut souligner les relations de fraternité qu'entretenaient les travailleurs et leur famille. Ces derniers n'hésitaient pas organiser des activités allant dans le sens d'un bon renforcement des liens entre habitants d'une même localité.

Le projet social de la famille Menier a beaucoup contribué à transformer Noisiel en une ville exceptionnelle. Tout est parti d'une initiative paternaliste et a abouti à une véritable expansion spatiale, qui tient en compte toutes les préoccupations des travailleurs en dehors des horaires de travail. C'est pour dire que le paternalisme de la seconde industrialisation a pleinement contribué

à développer des villes dites industrielles ou d'entreprise dans le monde, précisément en Europe et aux Etats Unis.

2.2. Le cas de la Company town de Dalmine



Figure 7 : Vue aérienne de la cité ouvrière de Dalmine

Source : : <http://fondazione.dalmine.it/it/archivio-pubblicazioni/1946laprimafrontiera/>

Notre second cas d'étude est situé dans la région Lombarde reconnue comme étant un grand territoire d'industrialisation. Il s'agit effectivement de la société d'aciérie de Dalmine fondée par les frères Mannesmann en 1907. L'entreprise italienne productrice de tubes sans soudure employait un effectif d'environ 4.000 ouvriers entre les deux guerres mondiales. Cette période de la deuxième révolution industrielle correspond à un moment où, dans ces entreprises, le patron pense plus ou moins au bien-être de ses ouvriers. C'est dans cette optique que la société va installer des services sociaux de base notamment des logements, des écoles, des crèches, espaces de loisirs, afin d'obtenir la confiance des ouvriers.

Le début du XXe est considéré comme une période rose dans le développement des cités ouvrières en Europe. Les paternalistes de la deuxième révolution industrielle ont réussi à mettre en place des

espaces d'habitation décentes pour les ouvriers, en y ajoutant des services qui permettent de mieux motiver les travailleurs. On assiste à des politiques de fidélisation des salariés et stabiliser la main-d'œuvre qualifiée, surtout dans le domaine de la métallurgie¹⁰⁵



Figure 8 : la cantine de Dalmine,

Source : <http://fondazione.dalmine.it/it/archivio-pubblicazioni/1946laprimafrontiera/>

Dalmine, la politique sociale de l'entreprise représente un point essentiel pour les dirigeants de l'entreprise. La question de la prise en charge alimentaire fait partie intégrante de cette dynamique sociale promue par le paternalisme de la fin du XIXe et début XXe siècle. Il est important de souligner que ces commodités contribuent pleinement à promouvoir l'hygiène qui est une condition sine qua none de la typologie de ville ouvrière de cette époque. La mise en place des cantine est opportunité pour les travailleurs de manger normalement à leur faim durant la pause en mi-journée. L'évolution des formes prises par l'organisation de l'alimentation constitue pourtant un

¹⁰⁵ Ricciardi Ferruccio, « La cantine au prisme du paternalisme industriel. Alimentation et consentement à l'usine de Dalmine (Lombardie) entre fascisme et république », *Le Mouvement Social*, 2014/2 (n° 247), p. 105-121. DOI : 10.3917/lms.247.0105. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2014-2-page-105.htm>

observatoire privilégié pour penser les « trois âges » du paternalisme et ses reconfigurations entre le milieu du XIXe siècle et la période dite des « Trente Glorieuses »¹⁰⁶. Toutes ces dynamiques vont dans le sens maintenir la main-d'œuvre sur place pour une stabilité sans faille de l'entreprise. Nous savons pertinemment que la période du XXe siècle est très favorable pour les conditions de travail que les ouvriers industriels ont toujours réclamées. Ces tâches assez difficiles des travailleurs leur faisaient penser que leurs enfants devraient pouvoir se préparer à emprunter d'autres chemins outre que les leurs. Dans cette mouvance, le paternalisme installe un système éducatif avec toutes les commodités dans les villes usines. L'éducation des enfants de travailleurs a été soigneusement pensée par le patronat, même si une bonne partie de ces familles ouvrières étaient souvent préparées à suppléer leurs parents dans les lieux de production. Ce paradoxe faisait parfois douter certains ouvriers dans le fait qu'ils souhaitent que leurs enfants ne rencontrent point les durs labeurs auxquels ils ont fait face durant toute leur vie.



Figure 9 : Coopérative de consommateurs de la cité ouvrière de Dalmine

Source : <http://fondazione.dalmine.it/it/archivio-pubblicazioni/1946laprimafrontiera/>

¹⁰⁶ Gacon Stéphane, Jarrige François, « Les trois âges du paternalisme. Cantines et alimentation ouvrière au Creusot (1860-1960) », *Le Mouvement Social*, 2014/2 (n° 247), p. 27-45. DOI : 10.3917/lms.247.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2014-2-page-27.htm>

Les coopératives de consommateurs sont des dépôts de produits et denrées de premières nécessités que entreprises ont mis en place pour des rémunérations, sous forme de bons d'achats aux travailleurs. Ce concept a existé avant la Révolution industrielle, mais a été repris et réorganisé par le paternalisme des XIXe et XXe siècles.



Figure 10 : Paroisse San Giuseppe de Dalmine construite en 1931

Source : <http://www.parrocchie.it/dalmine/sangiuseppe/frame.htm>

Le paternalisme du XIXe siècle n'était pas très intéressé par la religion, même s'il fallait construire des édifices religieux pour les ouvriers. Ce phénomène est dû au fait que l'église constituait un pouvoir qui n'était pas assez en phase avec le courant des grands industriels. Mais l'Italie est un pays avec Rome comme capitale et nous savons tous ce que cette ville représente dans la religion chrétienne. C'est pour montrer comment le paternalisme social planifiait les besoins des travailleurs en dehors des usines. Il convient de souligner également que le patronat cherchait à concilier le travail et le temps libres des ouvriers.

2.3. Le cas du Village ouvrier de Sao Domingos

Situé au Sud de la région d'Alentejo, la mine de Sao Domingos a commencé l'exploitation depuis l'ère romaine. Mais l'aventure de la mine est déclenchée par des investisseurs français, particulièrement à l'ingénieur Ernest Deligny (1820-1898). Le démarrage officiel de la mine de cuivre de Sao Domingos peut être calé en 1858, avec la collaboration de la Compagnie Espagnole La Sabina. Par la suite, une société anglaise du nom de Mason & Barry Limited va récupérer l'exploitation de la mine dans les années 70 du XIXe.

Dans le cadre de la stabilisation de la main-d'œuvre, la société anglaise fait construire un village afin de loger les travailleurs de la mine. Comme dans la plupart des exploitations minières de cette époque, les logements n'étaient pas comme ceux de la fin du XIXe et début XXe.



Figure 11 : La première église de Sao Domingos construite en 1868

Source : <https://www.cemsd.pt/node/1304>

Dans le domaine socioculturel, nous pouvons noter la construction de l'église de Sao Domingos en 1868 (année d'inauguration). C'est pour également souligner la construction d'édifices religieux dans ces zones de production. C'est un double événement noté durant ce mois de mai 1868,

le 19 était l'inauguration de l'église et le 20 celle de la salle de théâtre. Un fait marquant dans la vie quotidienne des travailleurs du village minier de Sao Domingos.



Figure 12 : le théâtre-ciné construit en 1868

Source : <https://www.cemsd.pt/node/940>

Dans la dynamique culturelle, il est organisé en août 1874, une première fête à l'honneur de Santa Barbara, la patronne des mineurs. C'est en ces périodes que les travailleurs à ne plus sentir l'isolement dans ces lieux de travail. Dans la fin du XIX, précisément en 1894, est créé le premier groupe philharmonique de Sao Domingos. Une initiative qui va beaucoup contribuer à l'animation du village minier de cette localité qui était dépourvue de culture au début de l'exploitation.

La création de coopérative familiale est également considérée comme une action sociale permettant aux ouvriers d'accéder facilement aux denrées de premières nécessités.

Conclusion

Les cités ouvrières ont été et restent de grands témoins de l'histoire industrielle en Europe. La planification toute particulière des patrons d'entreprises industrielles des XIX et XXe siècle, s'est matérialisée en territoire complet permettant aux travailleurs de ne plus avoir la tête ailleurs. L'idée de penser aux temps libres des travailleurs, a amené le patronat à installer d'autres infrastructures socioculturelles, dans le seul but de fidéliser la main-d'œuvre. Nos trois cas d'étude sont dans cette

perspective, différents sur le plan du contenu, mais aussi sur la période de leur exploitation. Ce qui révèle une différence de commodités dans ces territoires façonnées par la révolution industrielle.

Bibliographie

- Picon, Michaël « Villes-usines et company towns en Europe de l'ouest et en Amérique du Nord : caractéristiques, synthèse, potentiel postindustriel », *Revue Géographique de l'Est* [Online], vol. 58/3-4 | 2018, Online since 23 July 2020, connection on 22 August 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rge/9316>
- Wrigley Edward A. Le processus de modernisation et la révolution industrielle en Angleterre. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 28^e année, N. 2, 1973. pp. 519-540. DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1973.293362>
- Valentin Marc, Michel Richard. Le fait municipal dans les politiques spatiales et sociales du patronat : les Menier et Noisiel entre 1871 et 1914. In: 1848. Révolutions et mutations au XIX^e siècle, Numéro 4, 1988. pp. 75-94. DOI : <https://doi.org/10.3406/r1848.1988.2789>
- Gueslin André. Le paternalisme revisité en Europe occidentale (seconde moitié du XIX^e siècle, début du XX^e siècle). In: *Genèses*, 7, 1992. Lieux du travail, sous la direction de Florence Weber. pp. 201-211
- Levy-Leboyer, Maurice « Le Patronat a-t-il été mulhousien » ?, *Le Mouvement Social*, Juillet-Septembre 1974, p 10.
- Delalande Nicolas, « Émile-Justin Menier (1826-1881), de l'industriel philanthrope à l'économiste républicain. Langages et pratiques de la justification de soi et de la République », *Hypothèses*, 2008/1 (11), p. 117-125. DOI : 10.3917/hyp.071.0117. URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2008-1-page-117.htm>
- Ricciardi Ferruccio, « La cantine au prisme du paternalisme industriel. Alimentation et consentement à l'usine de Dalmine (Lombardie) entre fascisme et république », *Le Mouvement Social*, 2014/2 (n° 247), p. 105-121. DOI : 10.3917/lms.247.0105. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2014-2-page-105.htm>

- Gacon Stéphane, Jarrige François, « Les trois âges du paternalisme. Cantines et alimentation ouvrière au Creusot (1860-1960) », Le Mouvement Social, 2014/2 (n° 247), p. 27-45. DOI : 10.3917/lms.247.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2014-2-page-27.htm>
- <https://portugalredecouvertes.blogspot.com/2015/05/la-mine-de-sao-domingos-en-alentejo.html>
- : https://musee-hlm.fr/medias/customer_2/Expos
- <https://studylibfr.com/doc/1211899/les-industriels-chocolatiers-menier-%C3%A0-noisiel>
- <http://fondazione.dalmine.it/it/archivio-pubblicazioni/1946laprimafrontiera/>
- : <http://www.parrocchie.it/dalmine/sangiuseppe/frame.htm>
- <https://www.cemsd.pt/node/1304>
- <https://www.cemsd.pt/node/940>

ANNEXE



GUIDE D'ENTRETIEN N°1

Pour les chefs de village et chefs de coutumes

Bandafassi, le

Nom :

Prénom :

Age :

Village :

1. Quel statut avez-vous dans le village ?
2. Depuis combien de temps occupez-vous cette fonction ?
3. Quelle est votre mission ?
4. Procédez-vous à des inventaires de votre patrimoine culturel immatériel ?
5. Y a-t-il des procédés formels de transmission du patrimoine immatériel chez les bédik ?
6. Pensez-vous que les jeunes s'approprient de leur patrimoine immatériel ?
7. Avez-vous des espaces de préservation de votre patrimoine immatériel ?
8. Que pensez-vous d'un musée de l'immatériel ?
9. Qu'attendez-vous de l'Etat pour la sauvegarde du Patrimoine immatériel ?
10. Comment souhaitez-vous que l'Etat vous vienne en aide ?



GUIDE D'ENTRETIEN N° 2

Pour les artisans

Bandafassi, le

Nom :

Prénom :

Age :

Village :

Sexe :

1. Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?
2. Où est ce que vous l'avez appris ? Et à quel âge ?
3. D'où viennent les outils et autres équipements avec lesquels vous travaillez ?
4. Existe-t-il des procédés mystiques dans la préparation et la fabrication des produits ?
5. Avez-vous des apprentis ?
6. Comment faites-vous pour écouler vos produits ?
7. Songez-vous à des méthodes de commercialisation beaucoup plus organisées ?
8. Recevez-vous souvent des commandes venant des autres régions du Sénégal ou à l'étranger ?
9. Pensez-vous à la structuration de vos activités en entreprise ?
10. Par quel moyen pensez-vous que l'Etat pourrait vous accompagner ?



GUIDE D'ENTRETIEN 3

Pour les Structures muséales

Bandafassi, le

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Sexe :

Fonction :

1. Avez-vous des collections dans le domaine du PCI ?
2. Vos expositions sont-elles permanentes ou temporaires ?
3. Procédez-vous à des recensements du PCI dans votre zone d'intervention ?
4. Comment concevez-vous la muséalisation du PCI ?
5. Nouez-vous des partenariats dans le cadre de la muséalisation du PCI avec d'autres entités ?

FICHE TYPE D'INVENTAIRE DU PCI

REGION :

DEPARTEMENT :

Numero de la fiche :

1. Identification de l'élément du PCI
1.1. Nom de l'élément du PCI tel qu'il est employé par la communauté concernée
1.2. Titre de l'élément du PCI – avec indication du (des) domaine(s) du PCI concerné(s)
1.3. Communauté (s) concernée (s)
1.4. Emplacement(s) physique(s) / répartition et fréquence de la pratique de l'élément du PCI
1.5. Brève description de l'élément du PCI (de préférence pas plus de 200 mots)
2. Caractéristiques de l'élément du PCI
2.1. Praticien(s) / interprète(s) directement impliqué(s) dans la représentation ou la pratique de l'élément du PCI (préciser nom, âge, sexe, catégorie professionnelle, etc.)
2.2. Autres personnes de la communauté qui, sans être directement impliquées, contribuent à la pratique de l'élément ou en facilitent la pratique ou la transmission (préparation de la scène, costumes, formation, supervision)
2.3. Langue(s) ou registre(s) de langue utilisée(s)
2.4. Éléments matériels (instruments, vêtements ou lieu[x] spécifiques, objets rituels), le cas échéant, associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI
2.5. Autres éléments immatériels (le cas échéant) associés à la pratique ou à la transmission de l'élément du PCI
2.6. Pratiques coutumières (le cas échéant) régissant l'accès à l'élément du PCI ou à certains de ses aspects
2.7. Modes de transmission aux autres membres de la communauté
2.8. Organisations concernées (organisations communautaires, ONG ou autres, le cas échéant)
3. État de l'élément du PCI : viabilité (voir commentaires ci-après)

3.1. Menaces éventuelles sur la pratique permanente de l'élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)
3.2. Menaces éventuelles sur la transmission de l'élément dans la (les) communauté(s) concernée(s)
3.3. Menaces pesant sur un accès durable aux éléments matériels et aux ressources (le cas échéant) associés à l'élément du PCI
3.4. Viabilité des autres éléments du patrimoine immatériel (le cas échéant) associés à l'élément du PCI
3.5. Mesures de sauvegarde ou autres (le cas échéant) adoptées pour faire face à ces menaces et encourager la pratique et la transmission de l'élément du PCI à l'avenir
4. ACCES RESTREINT AUX DONNEES ET AUTORISATIONS
4.1. Consentement et participation de la (des) communauté(s) concernée(s) au recueil des données
4.2. Restrictions et autorisations concernant les données
4.3. Personne(s) ressource(s) : nom et statut
4.4. Date(s) et lieu(x) de recueil des données
5. Références relatives à l'élément du PCI (le cas échéant)
5.1. Monographies / Manuscrits conservés dans des bibliothèques, librairies ou détenus par des particuliers
5.2. Enregistrements audiovisuels conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)
5.3. Objets conservés dans des archives, musées et collections privées (le cas échéant)
6. Données d'inventaire
6.1. Nom et contacts de la personne(s) ayant compilé les données de l'inventaire
6.2. Preuve du consentement de la (des) communauté(s) concernée(s) : (a) pour l'inventaire de l'élément et (b) pour l'information à inclure dans l'inventaire
6.3. Date d'enregistrement des données à l'inventaire

